

Consultations franco-germano-belges avec des maires
et des responsables communaux
La société urbaine multiculturelle – un défi pour les villes
et communes
les 19 et 20 juin 2008 à Stuttgart

Robert Bosch **Stiftung**

FREUDENBERG
STIFTUNG



König-Baudouin-
Stiftung

ISSN 1619-8441

dfi Deutsch-
Französisches
Institut

**Consultations franco-germano-belges avec des maires et
des responsables communaux
La société urbaine multiculturelle – un défi pour les villes
et communes
les 19 et 20 juin 2008 à Stuttgart**

Introductions	6
Olaf Hahn	6
Pia Gerber	9
Françoise Pissart	12
Table-ronde et débat: Gestion de la diversité culturelle dans les services et administrations communaux	18
Joseph Esoh-Elamé	21
Monica De Coninck	30
Leyla Özmal	39
Discussion	46
Groupes de travail	
Groupe de travail 1: Le rôle des parents/familles pour la socialisation et la scolarité précoce	77
Gaye Petek	77
Gudrun Kiener	79
Michel Albertijn	85
Discussion	93
Groupe de travail 2: La société urbaine multiculturelle : un défi pour l'organisation des services de santé et de soins	118
François PrevotEAU du Clary	119
Hans-Ulrich Klör	130
Discussion	134
Présentation des résultats des groupes de travail	155
Autres contributions	173
Marleen De Vry	173
Khadija Aram	180
Radouane Bouhlal / Ahmed Mouhssin	182

Introduction

Olaf Hahn

(Sous-Directeur à la Robert Bosch Stiftung)

Cher Monsieur Freudenberg,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir tout particulier de pouvoir vous accueillir ici aujourd'hui, dans la Maison de l'économie de Stuttgart, pour la deuxième consultation des maires organisée par les fondations Robert Bosch et Freudenberg, avec la coopération de l'Institut Franco-allemand, et ce dans un cercle de participants et d'organiseurs élargi. Comme vous le savez sûrement, nous avons déjà organisé un colloque semblable il y a un an au même endroit, afin de donner à des décideurs communaux un moyen supplémentaire de discuter ensemble des défis qui résultent de l'organisation de la cohabitation de personnes d'origines différentes. Notre idée était à l'époque de compléter la concertation et de coopération étroites entre l'Allemagne et la France par un élément supplémentaire. Il semblait utile d'organiser une rencontre entre représentants communaux des deux pays sur la gestion pratique respective de la diversité de manière à créer un moyen supplémentaire d'échanger les concepts et la pratique, ainsi que l'établissement de contacts à long terme. Ce colloque s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la Fondation Robert Bosch et la Fondation Freudenberg dans une initiative de fondations à l'échelle européenne pour l'encouragement de l'intégration, autour de laquelle des colloques ont été menés dans différents pays européens. Nous avons pu constater avec fierté en 2007 que les résultats de notre colloque ont été favorablement accueillis en France et en Allemagne, et ont également été pris en considération lors du Conseil des ministres en automne. Nous avons donc décidé de poursuivre notre consultation des maires, et ce dans un cadre élargi. Inclure ici toute l'Europe aurait dépassé largement les possibilités de fondations privées. Mais un complément avec un autre partenaire européen semblait souhaitable et possible. Grâce au partenariat, qui a déjà fait ses preuves dans d'autres contextes, avec la Fondation Roi Baudoin à Bruxelles, nous avons pu élargir notre consortium de fondations et

inclure pour la première fois aussi des représentants communaux belges. Nous sommes convaincus que la perspective belge dans le rapport à la diversité enrichira de façon déterminante nos propos.

Mesdames et Messieurs, le fait que l'intégration se fasse au niveau local, là où les gens vivent, est entre-temps devenu une lapalissade citée dans presque chaque communiqué public. La diversité culturelle est devenue une réalité de la vie de la plupart des communes, et la confrontation avec celle-ci, c'est-à-dire l'organisation de la cohabitation de personnes d'origines différentes, préoccupe les municipalités et les citoyens dans la plupart des pays européens. On cherche des concepts solides sur le long terme, afin d'améliorer la participation à l'éducation, la qualification linguistique, l'accès aux services et une active participation sociale également pour les migrants. Le concept d'« intégration » est un concept vide en soi, qui ne prend sa signification que lorsqu'il est appliqué à des contextes vécus. Lors de notre première manifestation l'an dernier, nous nous sommes laissés guider par un modèle orienté sur le parcours d'une vie : à chaque étape de la vie, pour laquelle la municipalité intervient, depuis la naissance, en passant par le foyer familial, la maternelle, l'école, la profession jusqu'à la prévoyance de la vieillesse, dans toutes les situations imaginables de la vie, la diversité est un facteur significatif pour les services communaux concernés et les autres services. Lorsque dans certains groupes de maternelles, largement plus de la moitié des enfants ont un passé migratoire, cela doit avoir des conséquences quant à l'organisation de l'école maternelle en soi.

Pour poursuivre dans le même sens le débat commencé ici en 2007, nous avons décidé de centrer le colloque sur trois thèmes. Il nous semblait opportun de discuter sur un plan international d'un sujet souvent débattu en Allemagne, à savoir la mise en place de la diversité dans l'administration communale elle-même. A l'Office de la jeunesse de la ville de Stuttgart par exemple, il n'y a qu'une seule collaboratrice au passé migratoire turc et elle est submergée de questions concernant la famille. La confiance et la compréhension jouent ici un rôle important. Il sera intéressant d'apprendre comment les différentes administrations communales s'en sortent sur ce point en France, en Belgique et en Allemagne. Le deuxième thème du programme de notre colloque est le rôle central des parents dans le processus éducatif. Comment réussir une meilleure intégration des

parents au passé migratoire dans le développement scolaire de leurs enfants ? Dans le Bade-Wurtemberg par exemple, ce sont avant tout les jeunes Italiens et les jeunes Turcs qui depuis vingt ans quittent trop souvent l'école avec des résultats insuffisants voire nuls. Une chose est de considérer que le système éducatif allemand semble inadéquat pour affronter ces défis ; une autre est de considérer les conditions, favorables ou non, des jeunes dans leur propre famille. Que ceci vaille aussi pour les jeunes sans passé migratoire est une évidence. En troisième lieu, nous avons finalement choisi le thème de la santé : les cotisations sociales donnent droit à des prestations adéquates. Mais comment réagir à la diversité dans les services de santé et de soins surtout dans le contexte communal ? Que signifient dans nos différents pays des soins « tenant compte de la culture », et comment les mettre en place ? La santé est peu traitée dans le contexte du débat sur l'intégration ; nous sommes curieux de connaître les différentes réactions face à ce défi en Belgique, en France et en Allemagne.

Mesdames et Messieurs, j'espère que ces sujets vont susciter de vifs débats voire un échange durable. C'est finalement le but de ce genre de manifestations que de nouer des contacts et de trouver des partenaires aussi à l'étranger.

Permettez-moi, en tant que représentant d'une fondation d'utilité publique, c'est-à-dire d'une institution tout à fait indépendante et privée, d'exprimer la pensée qu'une des tâches essentielles des fondations consiste justement en la mise en place d'une plate-forme pour le dialogue et l'échange. Malheureusement on présente dans certaines déclarations publiques récentes, justement aussi en Allemagne, le potentiel d'innovation de façon hâtive comme privilège presque exclusif des fondations et think-tanks. Les nombreux contacts et la collaboration avec des institutions fédérales et communales, à qui revient finalement la promotion de l'intégration en tant que charge institutionnalisée financée par les impôts, nous a permis au sein de la Fondation Bosch de constater avec quelle ingéniosité et quel pragmatisme les communes elles-mêmes s'attaquent à ces tâches. Il me semble que notre effort doit, dans une époque où l'initiative privée gagne en importance, aller dans le sens d'une collaboration durable entre l'Etat, l'économie et le secteur tertiaire pour le bien commun. J'espère que cette manifestation pourra aussi être une

contribution à cela et j'aimerais remercier chaleureusement nos partenaires de la Fondation Freudenberg, de la Fondation Roi Baudoin et de l'Institut Franco-Allemand, notamment le Professeur Baasner, pour leur préparation commune.

Pia Gerber

(Freudenberg Stiftung)

Mesdames et Messieurs, meine Damen und Herren, la Fondation Freudenberg vous souhaite elle aussi la bienvenue à la seconde consultation des maires, qui accueille expertes et experts des villes de France, de Belgique et d'Allemagne.

Ce qui nous lie tous est notre engagement pour l'avenir des villes et des régions qui considèrent un rapport constructif avec la diversité culturelle et une intégration réussie comme une tâche centrale des communes et des sociétés civiles locales. Des villes de part et d'autre des frontières ont, dans cette perspective, parfois plus en commun que des villes d'un même pays. Car ni l'Etat, ni les entreprises ne peuvent à eux seuls former les bases d'une croissance économique et d'une cohabitation paisible des différentes cultures. Cela nécessite l'engagement de la région et de la ville avec les personnes qui y vivent.

Permettez-moi de citer deux défis des sociétés urbaines auxquelles les villes, qui veulent s'ouvrir à l'avenir, doivent faire face.

Concevoir la diversité culturelle comme un atout pour le développement

Les régions et les villes qui ont une culture locale ouverte au monde et tolérante sont plus attrayantes pour des talents créatifs venants de couches sociales ayant une langue d'origine et des styles de vie différents. Autrefois les gens à la recherche d'un travail s'installaient près des entreprises. Aujourd'hui les entreprises s'implantent là où elles trouvent un milieu créatif, ce sont les trois T réunis : Technique, Talent, Tolérance. Une culture urbaine ouverte et une attitude positive envers la diversité culturelle attirent les entreprises venant non seulement des secteurs de services demandant beaucoup de connaissances et des technologies d'avenir, mais aussi, de la même

façon, venant de l'industrie des médias et de la culture. A contrario, les grandes entreprises aux structures fortement internationalisées craignent particulièrement les investissements dans des régions notoirement xénophobes, comme par exemple dans certaines parties de l'Allemagne de l'Est.

Ouverture et tolérance sont donc les conditions préalables si une ville ou une région veulent attirer des personnes hautement qualifiées. A long terme, le développement démographique et le manque de personnes qualifiées auquel on peut s'attendre, imposera aux entreprises et aux organisations ayant une activité globale de trouver des lieux d'implantation avec une haute qualité de vie – mesurable entre autre grâce à ce qu'on appelle le « diversity index ».

Ici, les régions européennes sont en concurrence pour trouver des têtes créatives. Une ville belge (Bruxelles), six ville françaises (Toulouse, Nantes, Montpellier, Paris, Lyon, Nice) et six villes allemandes (Munich, Stuttgart, Dusseldorf, Hambourg, Cologne, Francfort), font partie du groupe des trente villes les plus attrayantes d'Europe.

Construire des ponts entre les régions gagnantes et perdantes à l'intérieur des villes.

« Société urbaine menacée », tel est le titre d'une étude de Wilhelm Heitmeyer parue en 1999 sur des processus de désintégration sociale et des constellations conflictuelles ethno-culturelles dans les communes allemandes. On peut facilement constater ce que cela signifie dans la plupart des villes moyennes ou importantes en Allemagne et dans les pays européens voisins : Il y a des quartiers dans les villes et des zones d'habitation où le chômage est élevé, avec de nombreuses personnes recevant l'aide sociale, où le passage des enfants dans des écoles supérieures est particulièrement restreint, où l'environnement de l'habitat semble très négligé et où l'on rencontre plus facilement des conflits et de la violence dans la rue que dans des lieux d'habitation mieux situées.

Dans ces quartiers désavantagés vivent très souvent des personnes aux faibles revenus issus de familles immigrées. Parmi eux se trouvent quelques talents qu'on découvre, comme des stars du football ou de hip hop, mais surtout beaucoup de jeunes gens inconnus et vite découragés qui ont le sentiment de ne pas être utiles, de ne

pas être intégrés et incapables de contribuer personnellement à la productivité de la société urbaine.

Ici, la société se trouve confrontée au défi de promouvoir la cohésion et de découvrir des talents dans toute la ville car chaque personne a le potentiel de s'épanouir, et négliger ou empêcher cette cohésion ou cet épanouissement peut conduire à une marginalisation économique, sociale et politique.

On aura le temps de réfléchir ensemble à ce que la société urbaine peut faire, et à ce qu'elle fait déjà dans bien des régions, pour promouvoir les talents et la tolérance, et pour empêcher en même temps une inégalité sociale croissante.

Les prochains jours serviront à trouver des réponses déjà mises en pratique, mais aussi à développer, à trois questions qui sont liées entre elles :

1. Que peuvent faire les communautés locales responsables de la politique, de l'administration, de la société civile et de l'économie pour être sûres qu'aucun enfant n'est oublié et que chaque enfant pourra développer ses capacités au cours de son éducation à la maternelle, à l'école, à la maison et dans la commune ? A quoi pourraient ressembler des partenariats éducatifs réalistes avec les parents ? Où et comment des villes peuvent-elles donner dès le début la priorité au développement éducatif coordonné, même au delà de leur responsabilité ?
2. Comment les sociétés civiles peuvent-elles promouvoir une culture de partenariat, un dialogue interculturel et l'égalité des chances dans des institutions et des services publics ?
3. Comment les villes peuvent-elles créer des liens actifs par delà les frontières nationales pour continuer à faire évoluer leur pratique ?

Nous apprendrons sûrement beaucoup les uns des autres par les multiples réponses qui surgiront, cela avec le but de tirer de nouveau des conséquences pratiques de cette deuxième consultation. Nous nous en réjouissons à l'avance.

Françoise Pissart
(Fondation Roi Baudouin)

La société urbaine multiculturelle – Un défi pour les villes et les communes ?

Poser la question, c'est déjà y répondre : c'est un défi pour les autorités locales qui doivent veiller à favoriser la participation active de tous à la vie sociale. La Fondation Roi Baudouin est très heureuse de constater que cette conférence se déroule en présence de représentants d'un si grand nombre de villes et de communes. Cet échange répond aux préoccupations du programme *Migration et société multiculturelle* de la Fondation qui vise à promouvoir l'intégration et la cohabitation multiculturelle en Belgique et en Europe.

Je tiens d'emblée à remercier chaleureusement la Robert Bosch Stiftung, la Freudenberg Stiftung et l'Institut Franco-Allemand pour leur invitation à collaborer à la mise sur pied de ce colloque. Nous n'avons pas longtemps hésité à embarquer dans ce partenariat : en Belgique aussi, c'est au niveau local que les problèmes de société se manifestent avec le plus d'acuité, avec souvent une concentration dans certains quartiers des villes et des communes.

Comme vous le savez sans doute, la Belgique est un État fédéral, composé de trois Communautés (les Communautés flamande, française et germanophone) et de trois Régions (la Flandre, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale), qui possèdent chacune des dynamiques particulières. Les 10 millions d'habitants présentent également une très forte diversité et ce sont surtout les grandes agglomérations qui connaissent une proportion plus importante de population d'origine étrangère.

Ces populations cumulent un certain nombre de désavantages parmi lesquels, entre autres, un plus faible niveau de scolarité, un taux de chômage plus élevé, un logement de moindre qualité. Les habitants des quartiers défavorisés ont moins de chances de réaliser leurs aspirations au bien-être car ils occupent souvent les positions les plus vulnérables dans notre société. Une analyse scientifique récente des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges,

réalisée à la demande de 'la politique des grandes villes', le confirme. L'étude identifie un certain nombre de quartiers d'immigrés en grande difficulté. À Bruxelles, par exemple, 80 quartiers sont concernés. Je cite cette étude : « La situation reste préoccupante et s'aggrave même pour les quartiers abritant de fortes concentrations d'étrangers issus de pays pauvres, avec des problèmes aigus de qualification et d'emploi et l'émergence de phénomènes de ghettoïsation. »

Face à ces défis, l'enjeu pour une fondation comme la nôtre est de contribuer à développer des réponses qui s'articulent aux différents niveaux de pouvoir institutionnels en Belgique (du local au fédéral,...), en tenant compte du cadre européen, et notamment, en tirant avantage de notre position géographique au sein de la Capitale de l'Europe.

Notre investissement au niveau local se traduit par un appui donné, d'une part, à des actions développées à l'initiative des autorités locales elles-mêmes et, d'autre part, à des acteurs de terrain comme des associations (ONG) qui peuvent à leur tour développer des projets et influencer les politiques des villes et des communes. J'en donnerai quelques exemples tout à l'heure.

La conférence d'aujourd'hui abordera inévitablement la question de savoir comment créer les conditions d'une plus large adhésion en faveur de cette cohabitation dans la diversité multiculturelle.

Pourquoi se soucier de l'adhésion de la population au niveau local ? En tant qu'instance politique, le pouvoir local est en contact direct avec la population. En outre, c'est l'instance par excellence qui peut inspirer d'autres intervenants, y compris en matière de diversité culturelle.

Mais le multiculturalisme est-il une évidence pour tout le monde ?

Tout le monde ne voit pas dans l'arrivée de nouveaux migrants un enrichissement pur et simple. Au contraire... Et c'est dû notamment

1 Etude intitulée « Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges », par Christian Kestelot (ISEG-KULeuven), Christian Vandermotten (IGEAT-ULB) et Bertrand Ippersiel (ICEDD), réalisée à la demande du SPF Intégration sociale, cellule Politique des Grandes Villes.

aux tensions observables sur le terrain. Cela se traduit trop souvent par des préférences pour des programmes électoraux qui rendent la migration responsable de tous les maux de la société. Pour certains, il y a un revers au processus migratoire et nous devons également avoir cela à l'esprit pour mieux comprendre et anticiper ces problématiques.

Au début de l'année, la Fondation Roi Baudouin a invité l'expert néerlandais, Paul Scheffer, auteur du livre *Het Land van Aankomst*, qui enseigne la problématique des grandes villes à l'Université d'Amsterdam, à faire un exposé sur ce sujet. Il a proposé une série d'approches intéressantes qui peuvent influencer la politique communale :

- Dans une société en voie d'internationalisation et de mutation, les gens, aussi bien ceux qui arrivent dans un pays que ceux qui y étaient déjà, éprouvent un sentiment de perte.

Pour les personnes âgées, par exemple, il n'est pas facile de voir, en une dizaine d'années, leur environnement familier se transformer par la présence de gens qui ont d'autres coutumes et traditions. Cela demande une grande capacité d'adaptation.

- La population autochtone voit changer la société rassurante qu'elle connaissait, mais les migrants ressentent eux aussi une perte. Ils laissent derrière eux non seulement une famille, mais souvent aussi un certain nombre de traditions et de pratiques religieuses. Paul Scheffer a dit à ce propos : « Il faut prendre ce sentiment de perte au sérieux et ne pas vouloir tout de suite le recouvrir d'un discours sur l'enrichissement culturel. C'est à cette condition-là seulement que le multiculturalisme pourra être ressenti comme une plus-value. »

L'innovation commence au niveau local !

Il est donc important de bien envisager la mondialisation. Les flux migratoires poussent des personnes vers nos villes. Ce processus est en cours dans le monde entier, mais les premiers effets se produisent là où ils s'installent, c'est-à-dire au niveau local, suscitant un certain nombre de questions chez les gestionnaires locaux. Nos quartiers et nos villes changent de visage, parfois progressivement, parfois très rapidement, et il importe de regarder en face les nouveaux défis.

Une politique est toujours menée à deux niveaux. Le niveau macro est celui des gouvernements et des parlements, où sont prises des mesures à l'échelle nationale. Le niveau micro, à savoir celui des autorités locales, englobe la société proprement dite et constitue souvent un premier baromètre qui indique si certaines mesures politiques sont efficaces ou non, par exemple sur le plan de l'enseignement ou du marché de l'emploi. Nous possédons un magnifique panel de villes et de communes, qui sont les premiers acteurs concernés pour s'attaquer à cette thématique de manière innovante.

Que peut-on faire concrètement ?

Beaucoup d'autorités locales cherchent, sous la bannière de la cohésion sociale, à renforcer le 'capital social' d'une ville. Quelle que soit la terminologie, la théorie est toujours plus facile que la pratique. L'une des grandes questions est de savoir comment nous pouvons accroître cette cohésion sociale entre des groupes et des communautés et comment gérer des conflits locaux.

Dans le cadre des activités de la Fondation Roi Baudouin, nous tentons d'apporter notre contribution à la réalisation de ces objectifs au niveau local. Voici quelques exemples.

1 - L'écoute

Des acteurs de terrain, des personnes qui ont vécu certains problèmes et des professionnels signalent à la Fondation des injustices sociales méconnues ou trop peu prises en compte, à travers un véritable 'réseau d'écoute'. Grâce à ce 'réseau', nous avons initié des projets concrets, par exemple en matière d'accueil des personnes fragilisées par les administrations communales. De nombreux récits et témoignages ont révélé à quel point certaines personnes s'enfoncent parfois dans des problèmes inextricables pour avoir raté leurs premières démarches avec les administrations communales. Le thème de l'immigration est revenu souvent lors de formations organisées dans ce cadre.

Récemment, la Fondation Roi Baudouin a aussi écouté des citoyens au sujet du sentiment d'insécurité et a largement diffusé un rapport sur cette question. Aujourd'hui, en collaboration avec les unions des villes et des communes, nous soutenons des laboratoires

locaux qui impliquent différents acteurs de la sécurité et de la prévention (bourgmestre, police, justice). Ils sont encouragés à travailler avec des écoles, des associations et des habitants pour diminuer le sentiment d'insécurité. Les thèmes de la cohabitation, des grandes villes, des jeunes issus de l'immigration et des difficiles relations entre les générations sont évidemment au cœur de ce travail.

2 - Des projets de dialogue

La Fondation Roi Baudouin soutient 45 « acteurs du dialogue » afin de répondre à des tensions et conflits locaux. Un tiers des problématiques concernent de près ou de loin l'interculturel. Nous soutenons celles et ceux qui agissent sur le terrain et recherchent des issues constructives aux problèmes entre habitants ou utilisateurs de l'espace public.

3 - Des projets de quartier

Autant il est nécessaire de regarder en face le défi du multiculturalisme, autant les réponses ne doivent pas toujours en porter l'étiquette. Sous l'intitulé « Quartier de vie », la Fondation soutient depuis longtemps des projets développés par des habitants de certains quartiers, projets qui ont des retombées très positives en matière de cohabitation entre des communautés différentes.

4 - Des associations de migrants

Ces cinq dernières années, nous avons aussi soutenu des actions locales développées par ou avec des associations de migrants : nous invitons les autorités locales à rester ouvertes voire à soutenir de telles dynamiques. Des études ont montré qu'elles constituaient souvent un pas utile vers l'intégration, tant pour les bénéficiaires que pour les responsables de ces organisations, et qu'elles n'étaient pas systématiquement, comme beaucoup le redoutent, le signe d'un repli communautaire.

5 - Des écoles et des acteurs locaux

En Belgique, l'enseignement est avant tout une compétence des communautés linguistiques, même si de nombreuses villes sont « pouvoirs organisateurs » pour une série d'écoles situées sur leur territoire.

Ces trois dernières années, la Fondation a alerté (avec plus ou moins de succès !) les stakeholders au sujet des écarts de performances scolaires entre jeunes issus de l'immigration et les autres. Nos interventions sur ce terrain ont pris deux voies : le tutorat dans l'enseignement secondaire et le soutien de projets qui associent les parents au cursus scolaires de leur enfant. Il y aura beaucoup à dire sur ce thème et en particulier, sur l'importance d'une approche inter-culturelle et du niveau local.

Conclusion

Une ville ou une autorité locale est la première à vivre ce que signifie la diversité dans toutes ses compétences politiques. La réalisation d'une société urbaine multiculturelle exige une vision, une conscience permanente et une responsabilité partagée par tous ceux qui sont impliqués, de quelque manière que ce soit, dans la politique locale.

Il y a ici aussi une demande pour tirer des enseignements les uns des autres. Avec cette conférence, nous voulons proposer des outils concrets (au travers des témoignages pratiques des villes et des communes elles-mêmes) qui peuvent stimuler les autorités locales et les soutenir dans leur volonté de développer chez elles l'égalité des chances et la diversité.

La collaboration et le partage des connaissances jouent donc ici aussi un rôle crucial. Au nom des initiateurs de cette conférence, je vous souhaite beaucoup d'inspiration et je suis moi-même convaincue que nous tirerons énormément d'enseignements utiles pour la réalisation de nos objectifs.

J'espère de tout cœur que nous pourrons un jour organiser une nouvelle édition de cette conférence et qu'elle portera alors comme titre *'La société urbaine multiculturelle - un atout pour les villes et les communes !'*

Table-ronde / débat

Frank Baasner

(Directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg)

Mesdames, Messieurs,

Je me proposais de faire une introduction thématique, mais ce n'est même plus nécessaire car nous sommes déjà parvenus au cœur de notre thème. C'est pourquoi nous pouvons enchaîner assez rapidement avec notre premier exposé. Cependant je voudrais signaler que nous nous trouvons à Stuttgart. Stuttgart est une ville qui s'est fortement engagée dans la thématique qui nous occupe ici aujourd'hui. Lors de la conférence de l'an passé, Stuttgart avait présenté ses propres concepts et expériences. Nous avons pensé qu'il serait bon et juste que d'autres villes se présentent aujourd'hui. Sur le chemin qui vous a conduits ici, vous aurez sûrement remarqué à Stuttgart de nombreux drapeaux multicolores aux fenêtres ou sur les voitures. Cela est naturellement dû au championnat d'Europe de football, mais cela montre aussi qu'en vérité tout le championnat d'Europe pourrait se jouer ici. Tous les pays sont représentés, et je pense qu'une coupe du monde pourrait tout à fait s'organiser dans cette ville.

Depuis que la ville a vu le jour en Europe, elle a toujours été un endroit où se rencontrent des hommes d'origines diverses. Les villes ont toujours été des lieux de commerce, de circulation des hommes, des marchandises, des lieux de changement, de migration, bref de mouvement dans l'espace. Depuis toujours les villes ont été très fortes, et l'on pourrait dire, en exagérant à peine : ce sur quoi nous discutons aujourd'hui et qui constitue un grand débat de société dans l'Europe entière, est au fond la normalité. Les villes ont toujours présenté cette caractéristique qu'elle assimilent ce qui est nouveau, qu'elles cherchent elles-mêmes des solutions pour comprendre de façon neuve la réalité qui est la leur, une réalité toujours changeante, y compris sur le plan culturel.

Si nous devons en parler aujourd'hui, avec parfois une certaine inquiétude, et si nous ne pouvons pas mettre en avant avec évidence les avantages de la diversité, cela tient sûrement à ce que les choses se sont accélérées, et que la migration n'est plus seulement aujourd'hui un phénomène qui s'est accéléré dans le temps, mais aussi

un phénomène qui se fait sentir dans le monde entier. Je crois qu'il existe aujourd'hui de nouveaux défis, mais ce n'est pas une raison pour ne pas penser que les villes peuvent réussir à y répondre en avançant et en montrant le bon chemin

Je me réjouis particulièrement de ce que nous pouvons travailler aujourd'hui avec des partenaires belges. Permettez moi cette petite note personnelle : j'ai passé en Belgique quatre années très importantes de ma vie, à savoir mes années de jeunesse entre l'âge de 14 et 18 ans. Je vivais dans la partie wallonne, fréquentais de ce fait une école francophone, et ne parle malheureusement pas le flamand, mais aujourd'hui comme à cette époque j'ai toujours ressenti avec beaucoup de plaisir la Belgique comme un pays très diversifié. Nous sommes heureux que les communes belges aient répondu si chaleureusement à l'invitation de la Fondation Baudouin et des deux autres fondations qui organisent cette journée. La perspective belge enrichira certainement nos débats.

Permettez moi, puisque nous aurons à reparler de la diversité, d'aborder brièvement encore un thème qui m'apparaît très important. Quand nous parlons de culture et de pays d'origine, nous parlons encore et toujours de langues. La langue est un élément tout à fait central de la culture, on pourrait aussi bien dire, la langue est la culture tout court. On pourrait longuement en débattre. La plupart d'entre vous parlent plusieurs langues. Beaucoup en maîtrisent ou en comprennent trois ou quatre. Normalement la langue d'échange dans les journées organisées en Europe est l'anglais. C'est une habitude qui s'est prise. Vous comprendrez certainement que mon institut, le dfi, qui vient de fêter ses 60 ans il y a quelques semaines, attache une grande importance à ce que tout ne se passe pas nécessairement en anglais. Bien sûr il y a des situations dans lesquelles on parle anglais, et lorsque nous avons décidé d'élargir la journée à nos partenaires belges, je n'étais pas seulement très heureux, mais je voyais aussi surgir le problème que la Belgique est un pays multilingue. Comment être juste quand on sait combien la question de la langue est une question sensible pour chacun d'entre nous ? Comment se satisfaire de l'allemand ou du français alors que l'une des langues dans le pays est le flamand ? C'est pourquoi je suis très reconnaissant envers les participants originaires de la partie flamande de la Belgique, d'avoir bien voulu accepter cette situation dans notre collo-

que. Il est vraiment très sympathique, d'ailleurs aussi pour des raisons pratiques, que nous puissions utiliser aujourd'hui l'allemand et le français comme langues de communication. Nous aurons deux exposés en anglais, mais outre le fait que les Belges sont polyglottes et donc capables de les comprendre, nous avons des interprètes multilingues. Nous entendrons donc à la tribune l'un de ces exposés en anglais, par Monica de Coninck, et les mêmes interprètes traduiront le texte en allemand et en français. Je pense qu'ainsi nous nous comprendrons tous les uns et les autres.

Nous avons déjà dit quelques mots du thème de notre table ronde. Il est clair que les sociétés urbaines dynamiques, pour ce qui concerne le citoyen en particulier comme pour ce qui concerne l'administration dans son ensemble, nécessitent une adaptation. Cette adaptation peut être un processus naturel, mais elle peut aussi être conçue de manière consciente comme une tâche de responsabilité communale et politique consistant à façonner les services, au sens le plus large du mot, de telle sorte qu'ils s'offrent à tous les citoyens de la même manière, conformément à notre principe démocratique d'un accès aux droits et aux services égal pour tous. Cela concerne tout un ensemble de services divers. Il y a des services qui peuvent, en partie, être entièrement communaux, mais qui pour une autre partie seront répartis pour moitié entre la commune et le secteur privé.

La question centrale sera : comment adaptons-nous, comment les villes dont nous parlerons adaptent-elles leurs services au sens le plus large ? Sur le plan du recrutement, sur le plan de la formation continue, de la formation à ces compétences interculturelles qui ont précisément à voir avec la tolérance ?

Je me réjouis particulièrement que nous ayons pu réunir trois intervenants qui auront des choses passionnantes à nous dire. Vous entendrez en premier le Dr. Joseph Esoh Elamé, qui portera un regard européen sur notre thématique. Il a beaucoup travaillé en France et se trouve en ce moment en Italie, à Venise. Outre cela, il a été actif dans beaucoup de réseaux européens où la question était précisément : comment pouvons-nous en vérité former et perfectionner notre personnel dans l'ensemble des services, y compris le secteur de la santé ? Que pouvons-nous faire pour que ces services au citoyen

fonctionnent correctement ? Il nous fera donc part de l'ensemble de son expérience acquise dans les différents projets où il s'est investi.

Puis nous entendrons une étude de cas qui nous vient de Belgique, plus précisément d'Anvers. Je suis heureux d'accueillir madame le maire de Coninck, qui nous présentera l'exemple de sa ville.

J'ai ensuite à ma gauche madame Özmal, qui décrira la situation dans la ville de Duisburg, une ville passionnante en Allemagne, particulièrement attachée à prendre à bras le corps les défis qui s'offrent à elle. Merci à vous d'avoir pris sur votre temps pour nous faire part de votre expérience.

Nos trois exposés dureront environ trois quarts d'heure, puis nous ferons une courte pause, et il nous restera une heure et demi pour la discussion.

Je prie donc Monsieur Esoh Elamé de bien vouloir prendre la parole.

Joseph Esoh Elamé

(Université Ca' Foscari, Venise)

Je suis très ému et content d'être ici avec vous. D'abord parce que je suis francophone, et aussi parce que je me sens un peu Belge. J'ai fait des études à Arlon. Je connais donc bien la Belgique et j'ai de très bons rapports avec la communauté belge. Je suis aussi un peu Français puisque j'ai fait mes études en France, à Grenoble et j'ai de très bons rapports avec les universités françaises.

Je me sens enfin Européen parce que je vis en Europe et que je partage les valeurs européennes. Je contribue à ma façon à mener la société européenne vers une dynamique interculturelle et j'essaie d'orienter mes recherches dans une synergie qui consiste à comprendre comment la problématique de l'interculturalité peut être une richesse pour la société européenne.

J'essaie de travailler en interconnectant interculturalité, environnement et développement durable pour montrer qu'on ne peut pas déconnecter les problématiques culturelles et interculturelles des problématiques d'environnement et de développement. Il faut avoir une vision d'ensemble car ce n'est que par une vision d'ensemble qu'on peut avoir la possibilité de trouver des solutions beaucoup plus appropriées.

Dans le contexte actuel, où l'Europe vit la diversité culturelle, je dirais même qu'elle la subit, il y a lieu de s'interroger pour comprendre comment la diversité culturelle peut devenir une richesse pour l'Europe. La réalisation de l'Europe qui est un projet ambitieux - l'Europe du peuple, des citoyens est un projet ambitieux - ne peut se faire sans les communes. Au sein des communes, il faut donc qu'il y ait une politique beaucoup plus attentive, orientée vers cette problématique-là. Cela suppose une approche visant à interculturaliser la démarche communale. On parle beaucoup de la diversité culturelle, mais on n'interculturalise pas les pratiques, les processus, les méthodes, les actions qui sont menées. La question est donc de savoir comment on peut arriver dans ces démarches-là.

L'autre aspect très important est l'élargissement de l'Europe. Sujet très intéressant mais, il faut être honnête et pragmatique, qui pose aussi des problèmes. Il n'y a pas que des avantages. Les nouveaux arrivants viennent avec leur diversité culturelle.

La diversité culturelle pose un problème aussi de dysfonctionnement. Il y a des choses qui sont intéressantes dans la diversité culturelle quand on sait les utiliser mais avant que la diversité culturelle ne devienne une richesse, il faut d'abord apprendre à mettre en synergie les diversités, donc il faut apprendre à résoudre les dysfonctionnements. Or, le plus souvent, on n'est pas préparé à ça. On s'engage sans arriver à identifier les dysfonctionnements et à comprendre comment on peut les résoudre afin d'éviter qu'il y ait des conflits et des obstacles.

Un autre élément important est la migration en provenance des pays tiers. Les gens comme moi et bien d'autres, qui sont ici, ont décidé d'être ici. Il faut faire avec eux. Mais comment ? Ils viennent avec leur culture et, par conséquent, ils posent aussi un problème parfois de dysfonctionnement. Par exemple, si on leur dit de venir à 15h, ils viennent à 16h. Pour eux, c'est une pratique tout à fait normale. Mais si on ne les amène pas à comprendre les différences qu'il y a, à savoir décliner leurs pratiques culturelles pour les adapter au pays qui les accueille, il se posera naturellement de plus en plus de problèmes. Sur la base de tout ça, je crois qu'il faut mener une réflexion de fond sur la nécessité d'un processus de déconstruction.

Cette déconstruction commence par la manière dont on perçoit une ville multiculturelle et comment on perçoit l'interculturalité. Bien

souvent, quand on parle de ville multiculturelle, que fait-on ? On pense à « vous ou nous, les Européens », et « eux, qui viennent d'ailleurs ». Comme si nous avions besoin de la présence des autres pour nous rendre compte que nos villes sont multiculturelles alors qu'elles le sont sans les autres. Je crois que l'exemple belge le montre bien, avec le problème entre Wallons et Flamands.

Cela démontre que l'on n'a pas besoin des autres pour qu'il y ait des problèmes. Les problèmes sont là. La diversité existe. Dans chaque pays il y a une diversité culturelle. On a souvent mis en place des politiques d'assimilation visant à éviter que les diversités puissent s'exprimer. C'est donc quand l'autre arrive, parce qu'il est musulman, parce que c'est un noir d'Afrique, parce que c'est un asiatique, que l'on perçoit la diversité.

Je crois qu'il faut essayer de renverser les choses, de comprendre que sans les autres, la diversité existe. Il faut déjà apprendre à gérer cette diversité-là. Les autres peuvent nous aider à aller plus vite, à nous rendre compte qu'il faut créer un tissu social où on reconnaît tous les éléments qui constituent l'altérité.

Par ailleurs, et c'est un autre élément important, il va de soi que la diversité culturelle ne peut être interprétée à partir des autres mais bien à partir de nous-mêmes. Il faudrait qu'on se sente, qu'on se reconnaisse comme différents des autres. Or, le plus souvent en Europe, ce n'est pas ce qui se passe. Ce sont les autres qui sont différents. On doit se rendre compte d'abord de notre différence. C'est parce que nous sommes différents des autres que lorsqu'ils arrivent, nous réalisons les problèmes qui se posent.

Un autre aspect encore est l'interculturalité. La démarche interculturelle en Europe est liée à l'immigration et au racisme. On a l'impression que, pour que les gens en Europe comprennent l'importance d'une démarche interculturelle, il faut forcément du racisme, il faut de l'immigration. Il faut forcément un problème qui concerne les musulmans pour se rendre compte du problème de l'interculturalité. Cela revient à dire, si on prend un exemple, qu'un Allemand et un Camerounais ne peuvent pas avoir des problèmes interculturels sans qu'il y ait du racisme, alors qu'à mon avis la démarche interculturelle n'est pas forcément liée à l'immigration et au racisme. La démarche interculturelle est un processus, qui, indépendamment du racisme, existe.

Regardons cette image (une forêt tropicale avec une clairière). Si je vous demande ce que vous voyez, vous me direz : « c'est une forêt ». Vous avez raison, c'est une forêt. Mais si je demande à ce monsieur (sur l'image), il me dira « c'est un bois sacré ». Et un bois sacré, qu'est-ce que c'est ? C'est comme une cathédrale, comme une mosquée, c'est un lieu de prière pour eux. Donc ils ne la perçoivent pas d'abord comme une forêt, mais comme un élément culturel. Alors que pour vous c'est d'abord un bien naturel, pour eux c'est d'abord un bien culturel. Tout ceci pour vous montrer qu'il y a un décalage énorme dans la perception des problèmes. Et ce décalage est aussi lié au système de pensée. En principe, le véritable problème est qu'on oblige les autres à raisonner selon notre système de pensée européen. Dès lors, on ne se pose même plus la question de savoir s'ils ont un autre système de pensée, une autre manière de voir le monde, une autre façon de définir des priorités, et on oublie que, ce que nous déterminons, nous, comme prioritaire, ne l'est pas forcément pour eux. Ce n'est pas encore un problème pour eux, que nous en faisons déjà un problème. On pose des problèmes et on cherche des solutions à ces derniers en fonction du système de pensée européen. Dans un contexte de diversité culturelle, il faut donc se recentrer. Il faut comprendre que les autres ont une façon différente de concevoir le monde, de voir le monde, de juger les autres et il faut voir avec eux comment il est possible d'avoir une vision beaucoup plus réfléchie.

On entre là dans ce que l'on appelle une démarche post-coloniale. Le véritable problème est que l'on est dans une démarche où l'on perçoit les autres, volontairement ou pas, à partir d'un héritage colonial. Qu'on ait été colonisateur ou pas. Un ensemble de vécus et l'histoire qu'on a apprise, la façon qu'on a de voir les autres, font qu'on a un ensemble de bagages qui nous amène à interpréter différemment les autres. Il faut donc une démarche post-coloniale pour comprendre la problématique de la diversité culturelle dans nos villes. Il nous faut une approche qui nous permette de partir des situations conflictuelles. Si dans une ville on ne maîtrise les situations conflictuelles, ce qui pose problème pour comprendre comment on peut construire une société différente avec les autres, il est clair que cela devient difficile.

Je vais prendre trois exemples simples. Prenons le cas de l'école. Les autres arrivent ici, nous les accueillons. Nous sommes contents de les accueillir. On leur indique les écoles où ils peuvent inscrire leurs enfants. Que se passe-t-il ? On est surpris d'entendre les enseignants se plaindre de ne jamais voir les parents. Lors des réunions de parents d'élèves, ils ne sont jamais là. En fait, lorsque les autres arrivent chez nous, on ne prend pas la peine de leur expliquer ce que sont les écoles chez nous, leur fonctionnement, ce qu'il faut connaître. Eux, ils interprètent l'école ici à partir de la façon dont elle est interprétée chez eux. Par exemple, moi, je suis d'origine camerounaise. Au Cameroun, lorsqu'un parent d'élève est convoqué, cela veut dire qu'il y a urgence ; l'enfant a fait quelque chose de grave. Et c'est la panique ! Vous comprenez que des gens, qui respectent l'école et pour qui l'enseignant est une référence n'admettent pas qu'on leur demande de venir à l'école. On ne les met pas dans les conditions de pouvoir comprendre ce qu'est l'école chez nous, à interpréter nos pratiques. Il va de soi que des dysfonctionnements apparaissent alors.

Un autre élément, toujours dans le contexte scolaire, est le système d'évaluation qui est très différent. Vous avez des contextes culturels où vous ne dites jamais « vous avez très bien fait ». Le « très bien », c'est l'excellence. Je prends encore l'exemple du Cameroun. Il est difficile dans une école au Cameroun d'avoir un élève qui a une mention « très bien ». Au Cameroun, on est dans un contexte magico-religieux. Le système d'interprétation des noirs d'Afrique est très différent. On cherche à aller toujours plus vers l'excellence. Le plus souvent, les élèves ont un système d'évaluation qui est entre « passable » et « assez-bien ». Vous arrivez ensuite dans un contexte culturel tout à fait différent avec un autre système d'évaluation. Les parents ont parfois des difficultés à comprendre ce nouveau système. C'est donc à nous de les accompagner pour les aider à comprendre. C'est pour cela qu'il faut un dialogue. Mais le dialogue doit venir de nous, c'est à nous d'aller vers eux, pour leur expliquer.

Je prends un autre exemple : l'hôpital. En Italie, quand vous êtes immigré et résident, vous avez droit à un médecin de famille. Mais personne ne vous explique à quoi sert un médecin de famille. Quand vous venez d'un pays, où il y a un médecin pour 100 000 habitants, si vous ne savez pas ce qu'est un médecin de famille, vous n'y allez

jamais. Au premier problème, vous allez directement à l'hôpital, où on vous dit que vous devez aller voir votre médecin de famille. Mais personne ne vous a expliqué à quoi sert ce médecin de famille.

Prenons encore les urgences. Il y a des gens qui viennent d'un contexte où il n'y a pas d'urgences. Ils ne savent pas à quoi elles servent. Ils se font une idée des urgences. En cas de problème, ils vont directement aux urgences, même quand ce n'est pas un problème d'urgences. Il y a un manque de communication entre les services.

Je crois que nous avons un problème de fond qui est celui de comprendre ce qui fait la différence par rapport aux autres et comment ces différences peuvent être comblées. Cela se ressent même dans les services publics communaux. Si vous allez au service des naissances, de l'Etat civil, vous y verrez beaucoup d'anomalies, beaucoup de problèmes, qui sont liés au fait que les familles immigrées subissent une législation, une approche des faits, qui n'est pas forcément liée à la manière dont ils se représentent les choses. J'insiste beaucoup sur ce problème.

Il faut partir d'abord de ces différences et comprendre comment on peut les résoudre. La solution que je propose est d'opter pour le management interculturel. On ne peut plus gérer les services publics et en particulier communaux sans avoir une démarche de management interculturel. Le management interculturel doit devenir un élément qui accompagne les politiques municipales.

Qu'entend-t-on par management interculturel ? Dans la démarche, la méthode de travail, il faut définir systématiquement des objectifs, des priorités de façon horizontale et verticale. La question de la diversité culturelle est donc prise en considération et devient un élément qui accompagne ces politiques. Quand je parle de diversité culturelle, je ne me limite pas seulement aux migrants car la diversité culturelle est beaucoup plus large. Elle tient compte aussi de tout ce qui concerne aujourd'hui les rapports entre les sexes, elle tient compte aussi de ce qu'on appelle aujourd'hui l'orientation sexuelle. La diversité culturelle est donc beaucoup plus large. Si je mets en place une politique de management interculturel, où j'amène mes services à se poser la question de la diversité, à se rénover, à intégrer cette dimension, et que les résultats permettent de comprendre de manière concrète ce qu'on a obtenu pour améliorer le rapport entre

les diversités, je crois que c'est déjà un résultat important que les collectivités locales peuvent avoir.

Autre élément important par rapport au management interculturel : il peut être un exemple de responsabilité sociétale. Le plus souvent on parle de responsabilité sociale des entreprises et des collectivités publiques mais je crois que les collectivités locales ont aussi leur responsabilité qui est de mettre en place des politiques qui vont vers le respect de la diversité culturelle.

Il entre donc naturellement en jeu une question importante qui est celle de la communication interculturelle. La communication culturelle est, croyez-moi, une question prioritaire car nos services, tels qu'ils ont été pensés, n'intègrent pas une communication qui prend en compte les diversités culturelles. Les diversités ne se reconnaissent pas dans le message que les collectivités locales veulent faire passer. Pourquoi ? Parce que les collectivités fonctionnent comme si la diversité n'existait pas et parce qu'elles ont une approche sectorielle de la question de la diversité. Alors qu'il faut avoir une approche transversale. La diversité ne concerne pas seulement les services sociaux ; elle concerne tous les services, de l'environnement aux autres questions urbaines. La diversité culturelle est là. Mais il faut la prendre en considération car si on ne le fait pas, il va de soi qu'elle n'apparaît pas. C'est donc aussi un aspect important.

Je continue dans le domaine du management interculturel : il est certain que si les collectivités locales intègrent une démarche horizontale et transversale, il sera beaucoup plus facile de faire comprendre aux gens qu'il n'y a pas un moment précis de l'année où on « fait » de la diversité culturelle. La diversité culturelle devient une normalité dans les politiques communales où tous les employés sont préparés à travailler dans ces démarches, où il y a eu une rénovation des services et où la diversité culturelle devient l'élément directeur tout comme l'éco-management conduit la municipalité à avoir une approche tournée davantage vers la durabilité. La durabilité n'est pas seulement une question d'écologie, elle est aussi une question culturelle et pour qu'elle soit une question culturelle pertinente, il faut bien que la diversité culturelle soit prise en compte.

Je crois qu'il est de l'intérêt des collectivités locales d'avoir ce qu'on appelle une stratégie de communication interculturelle. La stratégie de communication interculturelle est une question impor-

tante car c'est ce qui permet de passer au concret. Pour pouvoir passer au concret, il faudrait que chaque service soit capable de mettre en place son outil, sa stratégie de communication interculturelle qui lui permette de revoir sa manière de communiquer avec les autres, qui lui permette de prendre en considération les dysfonctionnements évidents du service et de voir comment on peut les améliorer. Elle doit leur permettre de voir aussi comment les autres se représentent.

Prenons un exemple : une femme noire arrive dans un de nos services – beaucoup d'assistantes sociales font cette erreur. Elle vient, on lui parle et elle baisse les yeux. L'assistante sociale a alors l'impression, que cette femme a des problèmes, mais dans son contexte culturel, c'est tout simplement un signe de respect. Dans votre contexte culturel il y a cette approche de dire « Regarde-moi dans les yeux ». C'est à partir du moment où vous regardez l'autre que vous communiquez bien, ce qui n'est pas le cas dans d'autres contextes culturels. Il est donc nécessaire que nos employés communaux soient préparés à comprendre cette diversité culturelle. Mais cela s'apprend progressivement. Une stratégie de communication permet donc aux services de s'adapter petit à petit à cette diversité, de mieux la capitaliser, de mieux l'insérer, l'intégrer dans la manière de percevoir le service. Je crois que si on a cette approche, alors tout ce qu'on proposera permettra aux autres de se reconnaître, de mieux se représenter. Je pense que la diversité culturelle, finalement, est un atout si on a cette volonté de la capitaliser.

Je prendrai aussi l'exemple des problèmes d'environnement : quand on analyse les politiques menées – information, sensibilisation – sur la collecte sélective, on se rend compte qu'on ne tient pas compte des diversités culturelles. Alors que les autres qui viennent ici ont, eux aussi, leur façon de voir, de penser le problème de la récupération des déchets. Ils ont aussi leur concept des déchets. Si on avait une politique d'environnement prenant en compte aussi leur perception de la nature, cela nous aiderait certainement à atteindre certains objectifs parce qu'ils se sentiraient beaucoup plus impliqués. C'est pourquoi je pense que la question de la diversité culturelle doit être une priorité pour nos collectivités et en tant que priorité, il faudrait qu'elle soit un instrument qui accompagne toutes les démarches mais cela nécessite une formation. Sans formation, on ne peut pas y

arriver. Former le personnel à cette diversité est important. Le problème de fond est avant tout la nécessité pour la collectivité locale de s'interculturaliser, avant même qu'elle ne commence à parler de diversité culturelle. Il est important qu'une collectivité locale mette sur pied une politique qui permette à son personnel de mieux s'approprier la diversité culturelle, de mieux la valoriser, de comprendre comment on peut la transformer en un élément de richesse pour la collectivité locale. Quand on a un personnel qui a compris ce qu'il faut faire et qui a des outils pour le faire, alors il est plus facile d'aller vers les autres.

L'autre question est que, en abordant la problématique de cette manière, il va de soi qu'on encourage les diversités à mieux se valoriser. On les encourage à mieux capitaliser ce qu'ils connaissent. Le plus souvent, le fait de ne pas avoir cette vision, encourage les autres à s'assimiler. On amène les autres à renoncer à leur diversité pour pouvoir être comme nous. Mais ils ne seront jamais comme nous, parce qu'en réalité, le problème se pose toujours. Lorsque je vais quelque part, si je dis que je suis Italien, les gens me regardent d'abord en se demandant si ce que je dis est vrai, parce qu'en raison de la couleur de ma peau, on veut que je dise d'abord que je suis Camerounais ou Congolais. Cela tranquillise les gens. Mais si je dis « je suis Italien », cela surprend. C'est une réalité. Il faut savoir s'y prendre ; c'est un processus. Et ce processus, il ne pourra changer que si les gens qui travaillent dans les services publics ont une sensibilité qui leur permet de mieux capitaliser la diversité, d'où le besoin d'une formation qui est prioritaire. Il ne faudrait pas faire une formation au coup par coup, réservée à certains personnels. Il faut une formation qui concerne tout le personnel, pour que tout le monde puisse progresser vers cette perspective-là. C'est de cette manière que la diversité culturelle peut devenir un élément de richesse pour la collectivité locale.

Enfin, je conclurai en disant que, quand on aborde la diversité culturelle, il faut aussi qu'elle soit visible. Un service public, une collectivité locale doit se représenter aussi par ses citoyens. Il faudrait donc qu'on ait, au sein de la collectivité locale, des minorités qui soient là, qui aient des fonctions, de manière à ce que les autres se sentent aussi valorisés. C'est important. Il faut que ceux qui sont là assument leurs responsabilités, qu'ils ne soient pas là pour

s'assimiler mais qu'ils soient là pour aider les autres à mieux comprendre la diversité. Le plus souvent, ceux qui sont là, ont tendance à s'assimiler pour éviter d'être un problème. Il faut leur faire comprendre qu'ils sont une richesse, mais il faut qu'ils accompagnent tous les autres. De cette manière, je crois que le problème de la diversité culturelle peut devenir une richesse. Si on ne l'aborde pas de cette manière, je pense, et c'est mon point de vue, qu'on ira toujours dans une démarche qui est très folklorique alors qu'il faut sortir de l'approche sectorielle, pour aller vers une approche transversale. Cela nécessite de revoir la manière dont on perçoit la diversité culturelle et de comprendre que nous aussi, nous sommes différents des autres et par conséquent, on ne doit pas considérer les autres comme un obstacle mais les autres sont pour nous une occasion de pouvoir innover et de pouvoir revoir nos pratiques.

FRANK BAASNER :

En vous écoutant je me disais que c'est un discours qui était déjà présent dans les très grandes entreprises il y a dix ou quinze ans. Je passe la parole à Monica de Coninck.

Monica de Coninck

(Echevine de la Ville d'Anvers)

Bonjour,

Merci de votre invitation. Je suis très heureuse de me trouver parmi vous aujourd'hui.

Tout d'abord je voudrais m'excuser. Je comprends assez bien l'allemand et le français mais je n'ai pas l'habitude de m'exprimer oralement dans ces langues, c'est pourquoi je ferai mon exposé en anglais. Un second point que je voudrais mentionner et qui peut être perçu comme un avertissement, est qu'avant de travailler dans l'administration de la ville d'Anvers, j'étais professeur de philosophie et d'éthique, ce qui explique que dans mon exposé j'utiliserai beaucoup d'exemples et m'exprimerai sans ambages, ceci dans le seul but de bien me faire comprendre. Dans une discussion sur la diversité, il est certes difficile et risqué de prendre une position extrême, mais cela ne m'empêchera pas de le tenter. Je vous prie donc de bien vouloir nuancer quelque peu ce qui sera dit.

Dans ma précédente activité j'étais donc professeur. En 2001 je suis entrée dans la politique et devenue présidente du « Centre public d'action sociale » (Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn – OCMW), c'est-à-dire le bureau d'aide sociale d'Anvers, une ville des Flandres. J'y fus, durant les 6 premières années, chargée des personnes âgées, malades ou pauvres. Depuis 2007 je suis adjointe au maire pour les problèmes de drogue, de prostitution, et de diversité culturelle. Il s'agit donc, comme vous le voyez, d'un poste de travail tout à fait enviable. Nous avons beaucoup de moyens pour mener à bien notre politique. Je suis également présidente d'un réseau hospitalier qui réunit 8 hôpitaux. Ces hôpitaux s'occupent ensemble d'environ 6000 patients et offrent du travail à 6000 personnes. L'OCMW s'investit beaucoup dans le secteur des vieilles personnes en offrant des maisons de retraite et des centres de services aux seniors. En outre nous avons 25 centres d'aide sociale destinés aux personnes démunies ayant des problèmes sociaux. Au total nous nous occupons chaque jour de 40.000 personnes et l'OCMW ainsi que les hôpitaux emploient environ 14.000 personnes. Nous sommes ainsi la plus grande entreprise publique de la ville.

Venons en à Anvers. Nous avons presque un demi-million d'habitants, et 169 nationalités sont présentes chez nous. Cela représente moins de nationalités qu'à Amsterdam, mais plus qu'à New-York. Environ 30% des habitants ont un arrière-plan migratoire. Parmi ces 30%, la moitié possède une autre nationalité que la nationalité belge, l'autre moitié ayant déjà pris la nationalité belge. 60% des enfants en dessous de 12 ans n'ont pas le hollandais comme langue maternelle. 30% de la population de Anvers est âgée de moins de 20 ans, et nous parlons ici d'un phénomène de « greening » de la société. Au sein de la population jeune d'Anvers, nous avons un phénomène de « colouring », ce qui signifie qu'il y a toujours plus de jeunes possédant un passé migratoire. D'un autre côté nous avons aussi une évolution de « greying », ce qui ne constitue pas vraiment un gros problème car cela témoigne justement du bon état de notre système de santé. Et au sein de notre population âgée nous assistons à un phénomène de « whitening », ou de « baldening » (pour les hommes), ce qui signifie qu'une part croissante de la population des seniors est âgée de plus de 80 ans. Ceci est très remarquable. Nous avons beaucoup de personnes (environ 10%) qui sont âgées de 80 à 107

ans. Quelle raison ai-je de raconter cela ? Précisément la raison qu'il s'agit là aussi d'un élément de diversité. La diversité ne s'applique donc pas uniquement à l'arrière-plan migratoire mais aussi à bien d'autres choses.

Parmi les minorités nous avons deux grands groupes. D'une part des gens qui viennent du Maroc. Beaucoup d'entre eux sont Berbères et présentent de ce fait un passé plutôt rural et très pauvre, possédant naturellement leurs propres valeurs, principes et points de vue. La deuxième grande minorité est constituée par nos concitoyens turcs. Cette minorité est plutôt à ranger dans la classe moyenne. Pourquoi la classe moyenne ? Parce que nous pouvons constater que cette minorité offre beaucoup plus de possibilités d'emploi. On cherche par exemple à ouvrir sa propre boutique, à s'intégrer à notre société, à notre ville, etc. Même si l'on ne peut bien sûr pas généraliser, on constate que ces possibilités sont plus difficilement saisies par des personnes d'origine marocaine ou berbère. Une troisième minorité est constituée par les Pays-Bas. Ceux là sont plutôt riches, parce qu'ils ont quitté les Pays-Bas pour des questions d'impôts.

Pour enchaîner avec l'exposé du Prof. Elamé, je parlerai maintenant de notre quotidien. Ce que monsieur Esoh Elamé a abordé en théorie, nous essayons de le mettre en pratique. Nous admettons que dans quelques années un tiers de la population d'Anvers aura un arrière-plan migratoire. Et nous nous sommes posé la question de savoir comment avancer politiquement à l'avenir sur ce thème. Avant de donner quelques réponses à cette question, je voudrais tenter d'expliquer ce que j'ai fait durant les 6 dernières années dans le cadre de l'OCMW à Anvers.

Lorsque j'ai commencé en 2001, nous nous occupions à l'OCMW de 15.000 personnes, qui nécessitaient chaque mois une aide financière pour survivre. Pour chacune d'entre elles il existait un dossier particulier et elles recevaient donc chaque mois de l'argent de notre part. Cela m'a assez choqué. Et j'ai dit que nous devons essayer d'organiser notre relation avec ces personnes comme on organise le management du personnel dans une entreprise. Examiner avec précision chacune de ces personnes. Rechercher en particulier leurs compétences et leurs possibilités, ainsi que les points qui doivent être améliorés. Mais nous devons aussi les interroger sur leurs rêves, car ils ou elles étaient venus à Anvers avec une image précise en tête.

Quelle vie souhaitaient-ils avoir ? Qu'est-ce qu'ils s'étaient imaginés ? Voilà ce que nous voulions savoir de manière explicite. Et ce n'est qu'après avoir répondu à ces questions préparatoires que nous entendions continuer à les aider. Nous avons aussi posé un nouveau postulat, un nouveau principe, qui a choqué beaucoup de gens au début et qui en choque peut-être encore aujourd'hui. A savoir que le « client », chez nous, n'est plus roi, mais seulement prince. Qu'entendons-nous par là ? Ce nouveau principe exige de ceux qui viennent à nous et réclament de l'aide, d'accepter une responsabilité. Si cela est le cas, alors nous prendrons nous-mêmes, pour ces gens qui demandent notre aide, nos responsabilités. Il s'agit donc de passer un accord avec ces gens. Nous demandons au nécessiteux ce qu'il est prêt à faire, quels efforts il est prêt à consentir pour une meilleure vie, pour réorganiser sa vie de neuf. Après avoir reconnu les points faibles et les points forts de nos « clients », nous avons développé beaucoup de cours et de moyens visant tous à les aider. Par exemple nous avons organisé plus de cours de hollandais pour les migrants. Ou encore nous avons donné la possibilité à 300 ou 400 étudiants d'étudier dans une université. Une partie de notre activité consiste à accompagner activement nos clients durant un certain temps dans leur tâche. Sur ce point, on pourrait nous comparer à une mère très sévère. Nos « clients » sont tenus de venir chaque mois au bureau de l'OCMW qui les concerne. Leur activité est alors évaluée, et nous continuons à les aider. Nous avons en outre rénové un hôtel, que nous avons mis à la disposition des étudiantes. Une question que je pose toujours est : quand nous considérons l'émancipation durant les années 50 des enfants de milieux pauvres et ce que nous avons développé dans les années 50, 60 et 70, nous devons nous poser aujourd'hui la question : pouvons-nous appliquer ces moyens et ces méthodes à la société d'aujourd'hui, en vue d'aider les personnes qui ont des problèmes, mais aussi les personnes qui présentent un arrière-plan migratoire ?

Quels résultats avons-nous atteints après 6 années ? Nous nous occupons aujourd'hui de 6000 personnes. Ce chiffre doit être rapporté à une population de près d'un demi-million d'habitants. De ces 6000 personnes, 5000 doivent avoir une activité quotidienne. Que signifie « avoir une activité » ? Cela signifie qu'ils suivent un cours, qu'ils ont un job, ou sont en stage. Nous offrons également des cours

spéciaux destinés à accompagner l'installation dans un travail. Si les intéressés ont par exemple au bout d'un an une bonne évaluation dans un travail social au sein de l'OCMW, la possibilité existe pour eux d'entrer dans une entreprise ou d'accepter un travail ferme. Comment se présentent les résultats dans ce domaine ? 11% des 12.000 personnes qui travaillent dans les hôpitaux et à l'OCMW ont un arrière-plan migratoire. Dans l'administration de la ville, ce pourcentage du personnel ayant un passé migratoire n'est que de 4 ou 5%, dans l'administration du port cela tombe à 1%. Ce que je veux dire par là, c'est que beaucoup de choses sont soudain possibles pour peu qu'on se donne un peu de peine, qu'on négocie, qu'on donne aux gens une chance.

Quand nous négocions avec les gens, nous devons souvent expliquer notre société, nos écoles, notre système de santé, notre façon de penser. Mais ce faisant, par le fait même que nous justifions notre société, nous sommes souvent amenés à réfléchir à notre histoire, et à chercher par exemple pourquoi nous avons créé telle ou telle chose dans les années 50 ou 60. Prenons l'exemple de notre assurance sociale. Celle-ci s'appuie sur le principe de la solidarité. J'ai essayé d'expliquer cela, et j'ai dû moi-même m'interroger : la solidarité, c'est quoi, au juste ? Pourquoi avons-nous fait ce choix à l'époque ? Est-ce si important ? Ce que je veux dire par là, c'est qu'avec la migration, par la confrontation avec des gens d'autres cultures, offrant un autre passé, on est aussi confronté à ses propres valeurs, ses propres choix, et il faut ajouter à tous les mots l'adjectif « chrétien », et ce n'est pas simple. Nous perdons tous quelque chose, mais d'une certaine façon nous y gagnons aussi tous quelque chose. Dialogue et discussion, mais aussi découverte de notre propre histoire.

Dans ma ville, je suis aussi chargée de la diversité et de la politique sociale, et sur la base des expériences que je viens de rappeler, nous avons proposé la semaine dernière à la mairie notre plan pour la diversité. Le parti de droite recueille à Anvers plus de 30% des voix, et en tant que parti très populiste il a toujours exigé que les migrants soient renvoyés, parce qu'ils monopolisent tous nos efforts en matière d'assurance sociale, et qu'il n'est plus possible d'entreprendre quoi que ce soit pour « les nôtres ». Pour moi et pour mon groupe il n'était donc pas vraiment simple de présenter au conseil municipal un plan pour la diversité. Nous avons vu à l'OCMW qu'à condition de

discuter avec les gens et de leur donner une chance, beaucoup d'entre eux sont prêts à saisir cette chance. Environ 90% des personnes avec lesquelles nous avons négocié sont réellement disposées à se créer une vie meilleure en empruntant les voies qui leur sont offertes. Très rarement nous étions obligés de les contraindre à aller de l'avant. Fort de cette constatation, nous avons commencé à élaborer un plan pour la diversité dans lequel nous disions que la diversité n'est plus un choix mais une réalité. Nous pouvons voir qu'à Anvers beaucoup de gens ont sur l'intégration et la diversité la même position que nous. La discussion sur le point de savoir si les migrants doivent partir est dépassée et obsolète. Il existe une réelle diversité à Anvers, et nous devons donc apprendre à faire avec. Cette diversité peut représenter pour nous une chance réelle. Mais elle ne le deviendra que si nous parvenons à en envisager le thème de façon positive.

Un autre élément, qui a déjà été évoqué, est le fait que la diversité ne se fonde pas uniquement sur un arrière-plan ethnique et culturel, mais aussi sur le plan de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, il y a des personnes qui présentent des handicaps physiques ou psychiques, et nous devons prendre en compte de façon correcte l'ensemble de cette diversité. Par exemple il y a à Anvers beaucoup de jeunes hommes qui présentent des problèmes d'ordre psychique. Nous ne savons pas pourquoi cela est ainsi, mais nous devons constater cette tendance croissante. Le principe fondamental de la ville d'Anvers est : *Anvers appartient à tous*. Ce principe a deux significations. On peut utiliser la ville, c'est une belle ville, on peut en tirer profit, mais on a aussi, d'un autre côté, la responsabilité de développer la ville, de participer à sa construction. C'est donc un principe de base très clair. Nous avons donc tenté de mettre en place certaines règles du jeu. Evidemment c'était tout sauf simple. Nous avons négocié, beaucoup échangé et mené beaucoup de discussions. Nous en sommes venus à 4 ou 5 principes fondamentaux qui doivent toujours être respectés. D'un côté on a des droits, de l'autre des devoirs et des responsabilités. Cela vaut pour toute personne qui vit à Anvers. Certaines personnes sont prêtes à assumer ces responsabilités, d'autres n'y parviennent pas avec leurs propres forces, et nous devons les aider.

Une deuxième règle est : les valeurs, les normes, et les conventions sont nécessaires pour faciliter la vie en commun. Pour pouvoir

organiser cela nous avons besoin d'une langue commune, et c'est chez nous le néerlandais. Une langue commune que tout le monde parle et peut comprendre est la condition première pour organiser une conversation, une communication. De là naît la nécessité d'apprendre le néerlandais. Pour cela nous offrons beaucoup de cours de langue, qui sont gratuits et où les gens peuvent apprendre notre langue. La réalité des choses nous montre que cela se passe assez bien et ne pose pas de gros problèmes. Il y a pourtant un problème préalable lorsque les gens ne savent ni lire ni écrire. Pour ces concitoyens étrangers il est alors très difficile d'apprendre le néerlandais, et cela demande un assez long délai.

Une troisième règle est que nous sommes une société tolérante. Nous respectons les conquêtes des Lumières : liberté, égalité, solidarité, égalité de l'homme et de la femme, et pluralisme. Nous ne tolérons cependant pas le racisme ou la discrimination. Dans ce contexte nous avons développé 6 tâches pour 2012. Je vais énumérer les principales, qui sont naturellement liées à beaucoup de nécessités d'action. Pour que ces tâches soient remplies, nous devons travailler avec beaucoup de groupes différents dans la société.

Premièrement : Anvers doit être une ville dans laquelle les gens d'origines ethnique ou culturelle différentes vivent en bonne entente. En tant que ville, nous avons la responsabilité de mettre en place des lieux publics et des infrastructures où les gens peuvent se rencontrer, et où ils se sentent bien. Ce doivent être des endroits qui invitent au dialogue entre les citoyens. Cela paraît très simple mais ce ne l'est pas toujours, car il nous faut introduire la perspective de la diversité dans ce concept. Je voudrais vous donner un exemple : en raison du changement démographique, les gens deviennent de plus en plus vieux, et il y a de plus en plus de personnes qui ont perdu leur compagnon ou compagne. Cela touche avant tout les femmes. Celles-ci vont souvent au cimetière pour s'occuper d'une tombe, ou simplement pour se promener. Ainsi beaucoup de gens se rendent chaque jour au cimetière. Nous devons utiliser cette réalité et nous poser la question importante de savoir comment nous pourrions faire en sorte que les diverses personnes de la ville puissent entrer en contact, même au cimetière, les unes avec les autres. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Deuxièmement : chacun doit connaître les valeurs démocratiques fondamentales et les utiliser dans le dialogue ou pour maîtriser des conflits. Nous organisons beaucoup de discussions et de cours en différents lieux avec des gens d'origines diverses. En outre nous avons en vue l'introduction de « discussions dans la cité » sur les valeurs et la citoyenneté. Il existe à Anvers suffisamment de place pour développer sa propre identité, et nous devons organiser beaucoup d'activités qui rendent cela possible. Ainsi, nous organisons des journées sportives et des journées pour les femmes. Le but n'est pas la création d'un *melting pot*. Nous voulons créer une mosaïque culturelle, et c'est là un principe très important, auquel nous devons donner une réalité.

Une exigence supplémentaire est que tous les habitants puissent faire valoir leurs droits sociaux. Notre politique sociale s'appuie sur 8 droits sociaux. Le droit à un logement beau et confortable, à un accès aux activités culturelles et au sport, le droit à la formation, à un travail, à des revenus et autres éléments nécessaires à une vie agréable. Et dans cette perspective des droits sociaux, il nous appartient de contrôler que chacun et chacune y ont accès. Les vieilles personnes, les jeunes, les personnes ayant un arrière-plan migratoire, les handicapés, etc. Nous nous efforçons donc d'inclure tout le monde. Tout responsable politique ou administratif à Anvers doit se poser pour chaque décision la question de savoir si cette décision servira chacune des personnes qui vivent dans la ville. Avons-nous pensé à tout le monde, ou seulement à un homme blanc entre 20 et 40 ans ? Ceci est très important. Même si cela paraît simple, je peux dire que la traduction en pratique est beaucoup plus difficile. Mais nous devons la tenter. Tous les services de la ville doivent se distinguer par le fait qu'ils accordent un maximum d'attention à la diversité. Ces critères sont déjà retenus dans les procédures de choix du conseil de la ville et du conseil social. Parce que nous voulons justement que travaillent dans notre secteur beaucoup de gens avec les arrière-plans ethnique et culturel les plus divers. Parce que ces gens peuvent nous apprendre beaucoup de choses sur la diversité culturelle, mais aussi sur les conditions de vie des uns et des autres. Les services publics et locaux de la ville ont une grande responsabilité. Mais pas seulement eux, également d'autres partenaires qui travaillent pour la ville, comme par exemple les organisations, les firmes... Nous essayons de

traiter avec elles, et de les inciter à refléter dans leur organisation ou leur entreprise la diversité qui est celle de la ville. J'ai entendu dire que des entreprises en Allemagne sont engagées dans le même processus. Dans les Flandres, je pense que les firmes pratiquent cela au plus haut niveau, mais je crois que ce n'est pas le cas dans les niveaux inférieurs. Il y a quelques bons exemples, mais cela ne suffit pas.

En résumé : la diversité ne rend pas toujours les choses faciles. Cela doit être dit. On doit s'attaquer aux conflits, et en indiquer les solutions. Mais la diversité peut aussi être une chance si l'on réussit à s'en arranger correctement. Le respect mutuel ne doit pas vouloir dire que tout est possible. Il est clair que des frontières doivent être posées, mais aussi expliquées, et ceci se rapporte avant tout à l'équilibre entre droits et responsabilités. La politique, rapportée à la diversité dans la ville, doit trouver un équilibre entre les avantages de cette diversité et la nécessité qu'elle impose quant au partage des buts et des valeurs, faute de quoi il est très difficile d'organiser une société ou une communauté, que ce soit dans une ville, une entreprise, une salle de classe, ou même au sein d'une famille. A mon avis, le capital social – j'entends par là la qualité des rapports entre les gens et la confiance qu'ils ont les uns dans les autres – est très important, et si on le stimule, si on l'organise, si on l'influence de manière positive, alors il s'ensuit beaucoup plus de créativité dans la ville, sur de nombreux thèmes et perspectives, dans les domaines économique, social, politique, etc.

Peut-être pourrai-je, après six nouvelles années, présenter nos résultats. A Anvers, je suis connue comme une personne « casse-pied ». Je voudrais toujours avoir des résultats. Nous avons créé à l'OCMW beaucoup de choses durant ces six ans, et j'espère que nous pourrions encore franchir un grand pas en avant dans ce domaine.

FRANK BAASNER :

Merci. Je pense que, sur certains points, la discussion se poursuivra dans la continuité avec le troisième exposé. Et certaines choses pourront être approfondies dans la discussion qui suivra. Par exemple sur le point qui s'appelle en Allemagne « exiger et encourager ». Ce sont des concepts qui sont très présents dans nos débats. Tout comme la question des normes, qui a joué un rôle dans les deux ex-

posés. Que les normes ne sont justement pas seulement données, mais que la normalité est d'abord une fiction, et qu'il faut toujours négocier à nouveau : Où sont les normes, où sont les frontières de la différence, où est-ce que cela touche aux questions des droits fondamentaux que nous avons acquis par des siècles de combats légitimes dans nos sociétés européennes ? Je crois que nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais je voudrais maintenant donner la parole à madame Özmal, qui nous a également apporté un petit film.

Leyla Özmal

(Bureau de l'intégration à la Ville de Duisburg)

Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis de pouvoir être des vôtres. Merci également aux organisateurs pour cette invitation. Je me réjouis aussi de la discussion passionnante que nous aurons ensemble.

Mon nom est Leyla Özmal. Je suis une citoyenne de Duisburg d'ascendance turque. Je suis, pour ainsi dire, le produit de la migration vers l'Allemagne, vers ma ville natale de Duisburg. Ma famille vit déjà à Duisburg depuis trois générations.

Très brièvement quelques données sur Duisburg : nous nous situons peu au dessous de la limite des 500.000 habitants. Selon le rapport de l'année 2008 sur la population, la part des migrants s'est élevée à près d'un tiers. Un habitant de Duisburg sur trois a donc un arrière-plan migratoire. Si nous considérons les chiffres des enfants scolarisables, cela représente déjà plus de 50%. Concrètement, la composition de la population de Duisburg s'établit comme suit :

Population totale (2006)	498.466
Population sans arrière-plan migratoire	335.699
Population avec arrière-plan migratoire	162.767
Dont pop. d'étrangers	75.373
➤ Citoyens allemands (depuis 1982)	49.091
➤ Pop. allemande avec 2 passeports	35.396
➤ Enfants allemands de parents étrangers	2907

On compte que d'ici dix à vingt ans les minorités représenteront vraisemblablement la majorité. Mais ce que je raconte là n'est pas nou-

veau. C'est la situation de beaucoup de villes de la Ruhr et même de beaucoup d'autres villes en Allemagne. Duisburg est peut-être un peu en avance pour ce qui concerne le travail fait sur la migration, parce qu'à Duisburg ce travail figure depuis longtemps au premier plan, de sorte que beaucoup d'association d'assistance publique, d'organisations des migrants eux-mêmes, mais aussi l'administration de la ville, se sont adonnées à des activités visant à l'intégration. Je voudrais, compte tenu du temps qui tourne, vous présenter brièvement nos structures, ainsi que nos postulats et contenus fondamentaux.

Dans le but de vous initier, mais aussi pour vous donner une idée concrète de nos principes de base, je voudrais vous montrer un film sur un jeune habitant de Duisburg qui a un passé migratoire, et qui a suivi une formation dans l'administration de la ville ; Il nous fait part de ses expériences.

<http://www.potenziale-nrw.de/adlan-manai.html>

Le jeune homme de ce film est devenu entre temps fonctionnaire dans le bureau de l'environnement et c'est un collaborateur de valeur de la ville de Duisburg. La part de nos collaborateurs étrangers se monte à environ 10%. Comme d'autres communes, nous ne savons pas non plus combien nous comptons de collaborateurs ayant un arrière-plan migratoire dans notre administration. Cela vaut aussi pour la population dans son ensemble, du fait que les statistiques officielles ne comptent que les Allemands et les étrangers. Il y a des familles qui vivent depuis quatre ou cinq générations à Duisburg et qui ne sont pas dénombrées comme telles. Un tel dénombrement n'est certes pas toujours nécessaire, mais quand il s'agit de travailler sur des thèmes comme l'intégration ou la diversité culturelle, il est évidemment indispensable de connaître tous les faits et tous les chiffres qui nous intéressent.

Je suis chargée de l'intégration dans la ville de Duisburg, et je viens, professionnellement, du secteur du développement des quartiers. J'ai travaillé longtemps dans des quartiers qui présentaient un besoin particulier de renouvellement, et je connais les problèmes concrets qui se posent localement. Il y a des quartiers qui ont des problèmes économiques, des quartiers à problématique culturelle, des quartiers qui ont des problèmes d'intégration nés du fait qu'une

partie de la ville et de sa population se transforment par suite de la migration.

Il y a une chose très importante que j'ai conservée de ce travail de développement des quartiers, et qui me guide dans le travail sur l'intégration : la participation active des gens concernés. C'est très important pour nous, et c'est aussi la force motrice de notre travail.

Si les gens concernés ne participent pas eux-mêmes au développement, s'ils ne sont pas les porteurs et s'ils ne contribuent pas à créer le processus d'ensemble de l'intégration, alors l'intégration échouera. Je l'ai vu dans les quartiers, je l'ai vécu, je l'ai constaté. Chaque fois que des associations autonomes de migrants, que des renforts venant des communautés culturelles ont pris des responsabilités dans des projets et dans des programmes précis, il nous a été possible en tant qu'institution de la ville d'aller vers les groupes de migrants. Nous avons pu les motiver, et nous avons pu nous mettre en chemin avec eux. C'est aussi la devise qui caractérise notre bureau pour l'intégration.

Jadis le domaine de l'intégration était divisé en différents départements. Le département juridique, le département social, ou le département culturel. Cela conduisait naturellement au fait que l'intégration ne pouvait jamais être envisagée dans sa globalité, et qu'on ne pouvait pas développer des stratégies globales.

Le bureau pour l'intégration est maintenant rattaché directement au bureau du premier bourgmestre. Pouvoir travailler avec l'administration en nous réclamant directement du maire nous donne évidemment une toute autre force. Peut-être quelques uns d'entre vous connaissent-ils le premier maire de Duisburg, monsieur Adolf Sauerland. Il se bat pour améliorer la vie en commun et se trouve à l'initiative de nombreuses activités dans ce domaine.

Planning pour la ville de Duisburg

2005 : ouverture du processus politique de l'intégration (1^{ère} conférence sur l'intégration)

2006 : présentation des résultats élaborés par les 10 groupes de travail

à partir de novembre 2007 : élargissement, analyse, évaluation et résumé des résultats

objectifs pour 2009 :

- programme d'intégration
- résultats du premier questionnaire sur l'intégration à Duisburg

Le processus politique de l'intégration

Avec le soutien des associations de bienfaisance, nous avons commencé en 2005 par une première conférence sur l'intégration, parce que nous nous sommes dit : l'intégration est un thème important pour l'avenir de notre société et une thématique transversale pour l'administration. C'est précisément pourquoi les acteurs, les représentants des unions de migrants et des associations de bienfaisance, les citoyens engagés, mais aussi l'administration, doivent travailler ensemble et réfléchir à ce qui doit se faire rapidement et de façon coordonnée dans la ville pour progresser dans le domaine de la vie en commun. Dix groupes différents ont travaillé pendant plus d'un an, et ont participé à la fin à une autre conférence dont sont sorties maintes recommandations d'action. Environ 250 recommandations ont été élaborées, et nous avons maintenant commencé, cette année, à les mettre en œuvre de façon systématique pour ce qui concerne l'administration.

Un tel processus nous paraît l'illustration concrète de ce qu'est l'intégration. Cela concerne très directement les domaines spécialisés visés par les recommandations d'action. Un exemple de ces recommandations, c'est que plus d'enfants de migrants devraient atteindre le second cycle des lycées. Cela implique que le bureau compétent réfléchisse aux moyens par lesquels cet objectif peut être atteint et rendu opérationnel. C'est pour nous l'ouverture concrète de l'administration à l'interculturalité dans la société de cette ville.

Bien sûr, dans le cadre de cette orientation interculturelle d'une ville, des séminaires de compétences interculturels sont très importants, bien sûr certaines directives venues d'en haut sont très importantes, mais il s'agit aussi, pour l'administration spécialisée, de comprendre que sa spécificité doit s'organiser et s'orienter plus fortement vers les différents groupes de migrants.

C'est un processus difficile parce que jusqu'à présent, comme dans d'autres communes, l'intégration a été considérée à Duisburg

comme une thématique à part. Il y avait dans les communes des bureaux pour l'intégration ou localement des petits services, où l'on apportait des solutions à différents problèmes, mais où manquaient les ressources en personnel et en argent. L'administration doit aujourd'hui, au regard du changement démographique qui se profile, s'orienter de manière professionnelle vers les différents groupes de migrants. C'est en quelque sorte l'approche de fond d'une orientation interculturelle de l'administration.

Ce qui pour nous, à côté de cette ouverture de l'administration, est très important dans notre travail de conception d'ensemble de l'intégration, c'est que le travail des organisations autonomes de migrants soit reconnu, accepté et développé dans des projets en coopération. C'est pourquoi nous avons dans notre département une instance chargée d'épauler ces organisations autonomes de migrants. Environ 500 unions de migrants viennent à nous avec des problèmes très variés. Et elles sont actives dans des champs thématiques très divers comme par exemple la formation, la langue, l'économie, l'autonomie économique, l'art, ainsi que bien d'autres facettes de la vie.

Nous devons donc affronter des problèmes nombreux qui ne concernent pas seulement l'administration, mais encore beaucoup d'autres thèmes comme les ressources, les informations recueillies auprès d'autre partenaires en coopération, ou plus généralement comment on démarre des projets. Je pense qu'il est très important que les migrants, isolés ou en groupes, participent activement à tout ce qui relève de l'intégration et y prennent personnellement des responsabilités. C'est la raison de nos efforts intensifs pour intégrer les immigrants dans les processus de discussion et de décision. Cela n'est certes pas toujours facile, mais cela en vaut la peine.

L'administration de la ville doit elle aussi aller à la rencontre des autres, définir autrement ses étapes etc, et cela constitue pour tous un nouvel apprentissage. Une orientation interculturelle dans le contenu de l'administration passe par la coopération avec les organisations autonomes de migrants et par les thèmes spécialisés que les acteurs de l'intégration ont définis dans leurs recommandations auprès de l'administration.

Je voudrais maintenant parler de deux piliers importants de l'ouverture interculturelle, et commenter brièvement le film. Le déve-

loppement du personnel est l'alpha et l'oméga de l'administration d'une ville. Je crois que tout le monde est d'accord sur la nécessité d'augmenter dans l'administration le nombre des jeunes ayant un passé migratoire. Pourtant je remarque toujours plus, surtout dans les échanges avec d'autres communes, qu'il est important qu'une volonté politique ferme se manifeste sur ces actions. Le maire et tous les groupes politiques doivent dire clairement : voilà ce que nous voulons. Nous voulons que plus de gens issus de l'immigration soient formés et engagés, pour qu'ils ne continuent pas à être une minorité. Parce que seule une activité administrative quotidienne de personnes possédant des arrière-plans culturels divers pourra mettre en route un apprentissage quotidien véritable. De cela je suis fermement convaincue. Actuellement, nous sommes en train de développer, avec le bureau du personnel et l'institut pour la formation continue, un concept unitaire et global de la formation du personnel dans la ville de Duisburg.

Le deuxième pilier me paraît surtout important pour son contenu. Il s'agit de l'acquisition des compétences interculturelles. Les formations aux compétences interculturelles sont de grande importance, surtout pour le personnel des administrations communales. Je suis surprise que l'on définisse chez nous – mais aussi dans d'autres communes de la Rhénanie du Nord-Westphalie – *l'examen et la compréhension de l'étranger* comme tâche principale dans l'acquisition de compétences interculturelles. Je dirais, en tout cas pour notre ville, que les gens qui vivent à Duisburg et qui, à côté de l'allemand, parlent une autre langue, ont d'autres traditions, une autre religion, comme le jeune homme du film, que ces gens sont des citoyens de Duisburg et pas des étrangers.

Je trouve que la position fondamentale qui consiste à considérer que l'approche de l'étranger est un moyen d'arriver à des compétences interculturelles, est une position qui en réalité ne permet pas d'agir sur le plan de l'interculturalité. Je crois, et nous en sommes tous d'accord, que la diversité est devenue une réalité, et qu'il faut aujourd'hui faire avec d'autres cultures, et en apprendre plus. On ne doit cependant pas s'en tenir là, mais il faut faire un pas de plus.

La question centrale est : Comment pouvons-nous agir ensemble ? Comment pouvons-nous faire en sorte que tous se comprennent et s'estiment en tant qu'êtres humains, en tant que professionnels, et

trouver ensemble comment on peut tirer profit de la diversité ? Je crois qu'en matière de compétences interculturelles il s'agit de nous rendre capables de faire de la diversité une force créative et d'en tirer concrètement une plus-value, même s'il n'existe pas pour cela de recette générale. Je crois que nous ne pourrons être créatifs qu'en ayant compris qu'il n'y a pas de recette toute faite, et que nous devons toujours dans notre activité quotidienne tenir compte d'un certain cadre de conditions.

Concernant l'apprentissage en commun, j'ai un exemple qui vient de Duisburg. J'ai déjà dit que, dans le cadre du développement des quartiers, j'avais travaillé de façon intensive dans une certaine partie de la ville. Là-bas nous avons développé un projet « la mosquée comme lieu de rencontre », projet qui a vu la présence de l'institut franco-allemand de Ludwigsburg et de journalistes français. C'est un projet où tout le monde pouvait apprendre quelque chose, avant tout parce qu'au début on n'avait pas de réponses aux questions qui se posaient, et tous ont contribué à élaborer des solutions qui constituaient un plus pour tout le monde. En matière de compétences interculturelles, tous les participants ont été gagnants.

La loi fondamentale est la base commune pour tous. Grâce à un but commun, grâce à un dialogue où l'on se place à égalité, on arrive à dépasser le mode de pensée du « nous » et du « vous ». Concevoir en commun, agir en commun au quotidien dans l'administration, conduit à ce que l'étranger ne paraisse plus aussi étranger, et à ce que de l'étranger et de soi-même naisse un « nous tous ».

Nous apprenons tous en permanence, et pour moi, le concept de compétence interculturelle implique le fait de se référer à quelque chose qui nous est complètement étranger, mais qui se trouve au centre de notre travail. Aujourd'hui je pense que je ne suis pas une étrangère pour la seule raison que je ne porte pas un nom allemand. Le jeune homme du film n'est pas un étranger. Nous devons ici définir des objectifs nouveaux. Et un fondement important pour cela est la loi du traitement identique pour tous. Sans oublier l'arrière-plan que dans les administrations communales, bon gré mal gré, même si nous ne faisons rien dans un avenir immédiat, 30 à 40% de gens ayant un passé migratoire seront amenés à travailler. Le concept d'étranger n'est alors plus pertinent.

Nous sommes en train de développer des concepts sur la base de la loi du traitement identique pour tous. Dans la formulation de nos postulats de base nous voulons tenter de saisir la réalité à Duisburg, de comprendre par exemple ce que cela signifie de vivre à Duisburg comme soi-disant « étranger », quels y sont les projets de vie, mais aussi quels problèmes se posent dans les familles de migrants, quelles lois sont faites pour les étrangers, etc. Le but est donc d'intégrer dans notre travail tous ces faits qui sont parfois mis de côté dans la discussion et dont le collègue moyen ne sait absolument rien.

Encore un très court exemple, puis je terminerai mon exposé. A propos de notre conseil pour l'immigration et l'intégration, qui se compose de représentants élus des étrangers, on me pose souvent la question : pourquoi les Turcs y ont-ils toujours la majorité ? A cette question je ne peux réagir que par un sourire. Dans ce conseil sont représentés seulement les étrangers, qui n'ont par ailleurs aucun droit de vote en Allemagne. Si nous regardons la répartition des étrangers à Duisburg, nous constatons que la majorité est d'ascendance turque. Il n'est alors pas étonnant qu'ils aient la majorité dans ce conseil.

A mon avis, derrière la question « pourquoi n'y-a-t-il que des Turcs dans le conseil ? » se cache le petit reproche : oui, les Turcs viennent et veulent toujours un traitement de faveur, et ils sont ensuite dans le conseil, où ils cherchent à défendre leurs idées et leurs avantages.

Ce à quoi je dois répondre qu'il ne peut en être autrement, car mis à part les étrangers de l'Union européenne, qui ont déjà de toute façon le droit de vote en Allemagne au niveau communal, les Turcs représentent la grande majorité parmi les étrangers sans possibilités d'expression politique. Pour pouvoir agir efficacement au plan inter-culturel, nous avons besoin d'informations et de connaissances sur les conditions de vie des groupes de migrants, lesquels doivent faire partie des séminaires de compétences. Merci !

FRANK BAASNER :

Je suis convaincu qu'il y a déjà des questions ou commentaires. Nous y reviendrons après une courte pause. Les exposés et les discussions ont au fond porté sur plusieurs plans. L'un de ces plans est celui des principes qui cependant m'apparaissent importants, à savoir les questions de différence, de ce qui est étranger, de ce qui vous est

propre, de normalité. Toutes choses dont il faut acquérir une conscience nette, peut-être dans un premier temps très abstraite, et il faut être au clair sur les concepts que l'on utilise.

L'autre plan concerne les exemples très concrets, qui font la réalité dans les communes. Les deux exemples qui nous ont été présentés montrent certes qu'une grande volonté existe, et que déjà certaines structures sont là et porteront leurs fruits. Le concept même de diversité, lui aussi, nous occupera peut-être encore. Dans sa dimension étroite, il nous oriente vers les organisations de migrants. En même temps il y a aussi un concept très vaste de diversité, qui englobe à vrai dire 99,99% des citoyens, de sorte que la question *qu'est-ce qui est normal ? qu'est-ce qui ne l'est pas ?* en devient obsolète. Je pense que c'est une discussion qui sera centrale et qu'on ne devrait pas écarter, car la question fondamentale de savoir avec quels concepts nous travaillons est une question très importante.

Je vous libère maintenant pour une petite pause de 10 à 15 minutes. Si vous le voulez, je vous propose de l'utiliser pour voir notre exposition. Elle nous vient de Göppingen. La première des histoires individuelles présentées ici est remarquable. Je ne sais s'il y a des fans de boxe parmi vous, je ne suis pas, pour ma part, un spécialiste de ce sport. Je me suis cependant laissé dire que nous avons ici devant nous un champion du monde de boxe, qui est originaire de Göppingen.

Je me réjouis maintenant des premières questions, soit directement à nos orateurs sur certains points de leur exposé, soit même sous la forme de points de vue, de récits d'expériences, de variations sur les divers thèmes abordés.

MUSTAFA TURGUT CAKMAKOGLU :

(chargé des migrants dans le district de Berlin Mitte)

J'ai deux questions. La première s'adresse à monsieur Esoh Elamé : l'unité dans la diversité est certes le principe fondamental de l'Union européenne, mais ceux qui sont établis depuis longtemps ont toujours peur du changement démographique. Quel consensus pourrait-on proposer pour les minorités et la majorité, en vue de supprimer cette peur ? Le changement démographique est trop souvent mal abordé dans les médias, et cela crée de la peur au sein de la popula-

tion majoritaire. Avec pour conséquence que les gens croient que si l'on donne droit de cité à la diversité, alors les personnes qui ont un arrière-plan migratoire dans cette société finiront par l'occuper toute entière, ou quelque chose de ce genre. Je suis d'avis qu'on devrait travailler à trouver un consensus pour réduire cette peur dans la majorité de la population. Et je voulais demander à monsieur Esoh Elamé s'il a une idée sur un consensus qui pourrait être proposé.

Ma deuxième question s'adresse à madame de Coninck. Elle a parlé d'une réduction des bénéficiaires de l'aide de l'Etat de 40.000 à 6000. Nous connaissons cela également en Allemagne. Beaucoup de bureaux d'aide sociale ne veulent plus payer d'aide, et dissuadent pour ainsi dire les personnes en difficulté de venir au bureau d'aide sociale en vue d'y demander un soutien. Voilà ce qui se passe en Allemagne. Quelle place tiennent les droits de l'homme dans cette réduction de 40.000 à 6000 à Anvers, je veux dire dans votre administration ? Merci.

FRANK BAASNER :

Une autre question s'il vous plaît.

(INCONNU) :

Nous sommes sûrement tous d'accord pour dire que dans le domaine de la formation aux compétences interculturelles, un certain nombre de choses ont déjà été faites dans les villes et dans les communes. Mais en cas de doute cela concerne les décideurs, donc par exemple l'administration de la ville. Y-a-t-il aussi des efforts entrepris, ou même déjà des activités dans les villes et les communes, visant à transmettre des compétences interculturelles aux migrants eux-mêmes, dans le but de les amener à connaître certaines données de la société majoritaire, ou bien cela fonctionne-t-il à sens unique ?

GAYE PETEK :

(Association ELELE, Paris)

A M. Elamé. Ma question rejoint celle qui vient d'être posée. En vous entendant, je partage ce que vous dites sur l'importance de la formation, de l'information, sur l'interculturel, etc. En France, cela se fait beaucoup au niveau de toutes les collectivités territoriales. Moi-même j'assure depuis trois ans une formation de tous les personnels

de la ville de Paris sur les politiques d'intégration et sur l'interculturel mais j'ai cru comprendre que vous voyez les choses à sens unique. J'avais envie de vous demander alors, ce qu'il en était de la formation des personnes issues de l'immigration elles-mêmes ? Dans certains pays, il y a désormais, pour les nouveaux arrivants, les contrats d'accueil et d'intégration avec des formations, mais au-delà de ces nouvelles politiques, et qui ne concernent que les nouveaux arrivants, je ne vous ai pas entendu parler de perspectives concernant aussi la formation et l'information du public cible. On ne peut pas demander uniquement aux sociétés d'accueil de se former à la compréhension et à l'interculturalité. Il faut aussi demander aux immigrés qui sont dans ces pays depuis 20 ou 30 ans, qui ne parlent peut-être pas la langue, qui ne sont peut-être pas suffisamment intégrés, d'aller aussi vers des formations et vers une participation, parce que l'intégration se fait à deux et la participation doit être active des deux côtés.

Je voudrais donner un petit exemple. Actuellement en France, je fais un diagnostic local pour une municipalité dans le Rhône. Cette municipalité a commandé un diagnostic local sur la question de l'intégration des Turcs parce que justement ils veulent intégrer les Turcs dans un certain nombre de dispositifs, petite enfance, scolaires, et autres, mais les Turcs n'y vont pas. Quand je vais travailler avec les Turcs dans les mosquées et que je leur explique tout cela, certains me disent qu'ils vivent très bien entre eux et qu'ils n'ont pas besoin de leur formation, de leur politique d'accueil, etc. Cela me pose un problème. On ne peut pas seulement demander aux sociétés d'accueil de faire l'effort de la participation, de la compréhension de l'interculturalité. Je pense que cela se fait à deux.

Ma deuxième question est pour Mme Özmal : je voulais vous demander par rapport au film que vous nous avez montré, s'il est très rare en Allemagne d'avoir des policiers issus de la diversité. Cela m'a surpris car c'est très fréquent en France de voir des Beurs, des Blacks policiers, il y en a aussi dans l'armée, il y a même des gardes républicains à l'Élysée issus de l'immigration – j'en connais deux qui sont turcs – et qui sont dans la garde rapprochée de M. Sarkozy, pourtant assez hostile aux Turcs. Je m'étonne que vous ayez parlé de ça comme d'un exemple. Est-ce que c'est si rare, et si oui, pourquoi ?

FRANK BAASNER :

Nous avons maintenant suffisamment de questions sur la table, et je propose qu'on y réponde d'abord, puis nous poursuivrons avec d'autres questions.

JOSEPH ESOH ELAME :

Je me référais aux collectivités locales et non aux migrants ou aux sociétés européennes en elles-mêmes. Je me référais à la structure, à la collectivité locale, ses politiques et ses actions. Par rapport à la problématique qui a été posée, il est clair qu'on ne peut pas dire que l'on mène une politique de diversité culturelle, sans impliquer les migrants, sans se poser aussi la question de la formation des migrants. Je crois qu'il y a une grosse erreur qui persiste encore aujourd'hui en Europe. Quand on mentionne l'immigration, on parle de « nous » et « eux », comme si tous les migrants s'aimaient et s'adoraient sans qu'il y ait du racisme entre eux. Faites une enquête : je peux vous assurer que le racisme entre les communautés issues de l'immigration est certainement plus aigu qu'entre les Européens et les migrants. Mais jusqu'à maintenant, personne n'y a pensé. On ne travaille pas là-dessus. On se préoccupe davantage des rapports entre les Européens et ceux qui viennent. On oublie que le gros travail à faire est d'aider les arrivants à s'accepter mutuellement. Il y a donc ce lourd handicap qui existe. Il faut le combler et cela se voit. C'est même parfois surprenant. Je reprends l'exemple de l'Afrique noire. Avant de venir en Europe, je n'avais jamais eu de contact avec un Marocain. Nous sommes pourtant tous des Africains. J'en ai connu ici et ils m'ont connu ici. Ils ont leur image, leur opinion sur moi comme moi j'en ai sur eux. Quel est le paradoxe ? Si vous dites ouvertement, que vous n'aimez pas les Turcs, on va dire que vous êtes raciste. Si maintenant, moi, je vous dis « je n'aime pas les Turcs » (mais pas publiquement) : comme les gens me connaissent et savent ce que je fais, ils vont dire que j'ai une raison pour dire cela, que je suis quelqu'un de bien alors que je pense comme vous. Mais on vous considère vous comme raciste parce que vous êtes blanc.

Il y a donc tout un travail de fond à faire au sein des communautés immigrées. Je suis d'avis qu'il faut tout un travail d'éducation, d'autoformation, de sensibilisation entre les communautés immigrées. Il faut déplacer un peu le problème de confrontation entre les

Européens et les migrants et essayer de faire en sorte, pendant qu'on travaille là-dessus, qu'il y ait une confrontation, une dynamique d'échange, de réflexion. Il ne faut pas croire quand on est ici et qu'on lit dans la presse ce qui se passe dans d'autres pays au niveau de l'intolérance, en Russie, au Maroc, dans d'autres pays africains, que quand les gens partent et arrivent ici, ils sont innocents de tout. Ce n'est pas possible. Nous aussi, en arrivant ici, nous sommes porteurs de nos préjugés et de nos façons de repousser les autres. La société qui nous accueille ne se pose pas cette question et on nous répète que nous devons nous intégrer. Mais avant de pouvoir s'intégrer, il faut aussi qu'on apprenne à se remettre en question. Je partage bien votre point de vue selon lequel il faut des actions fortes d'éducation et d'autoformation des communautés issues de l'immigration.

Par rapport à la problématique des autochtones, je vais citer une anecdote. Je travaille actuellement en Italie avec une collectivité locale, qui a un gros problème. L'immigration y est de plus en plus importante, mais paradoxalement, le problème actuel ne concerne pas les migrants, car ils ne votent pas. Il y a 10% de migrants, mais ce n'est pas encore un problème. Aux dernières élections - élections du Premier Ministre - pour la première fois dans cette ville traditionnellement à gauche, la Ligue du Nord a obtenu 6% des voix. Ils sont en crise et se demandent, qui, parmi les habitants, a voté pour ce parti. Ce sont les migrants qui viennent du Sud de l'Italie. C'est donc l'immigration interne qui crée un problème. Vous voyez que certains autochtones se sentent en difficulté par rapport à d'autres Italiens. Tout cela pour dire que le problème est bien plus complexe, en fonction de la manière dont on le perçoit.

Selon moi, il faut qu'il y ait une valorisation des autochtones. Le plus souvent, dans les politiques sur l'immigration et l'intégration - parfois c'est une politique européenne - rien n'est fait pour attirer l'attention sur les autochtones et les valoriser. On n'attire pas l'attention sur le fait que l'intégration c'est aussi apprendre à s'enraciner avec les pratiques autochtones. On peut être dans une ville, ne pas parler le dialecte, ne pas respecter les pratiques locales. À partir du moment, où on ne nuit à personne, on estime qu'on est intégré. Ce n'est pas ma position. J'estime que quand on est accueilli quelque part, on doit aller vers les gens, il y a une culture et une façon de voir le monde. On s'intègre dans l'autochtonie du lieu où on est. Je crois

que c'est une démarche importante car quand on le fait, l'autochtone ne se sent plus menacé. En Italie, il m'arrive de parler le dialecte car c'est plus simple et je ne suis alors plus un obstacle pour eux. Je suis dans leurs pratiques. Je crois qu'il est important pour un autochtone de prendre en considération ses pratiques. Celui qui vient et le reconnaît se rend compte que c'est une ressource.

Il y a encore un autre paradoxe. Dans certaines villes italiennes par exemple, les autochtones vous disent : « Je n'ai pas peur de vous, j'ai peur des gens qui viennent du sud de l'Italie ». Entre eux, il ne s'aiment pas et ne se respectent pas. Il y a un problème de fond qu'il faut travailler. Si on aborde le problème de la diversité de cette manière, à mon avis, l'autochtone ne se sentira plus menacé. C'est pour cela que, pour moi, l'intégration c'est le respect des règles qui existent, mais c'est aussi apprendre une culture, apprendre ses valeurs sans toutefois renier les siennes. Faire en sorte que l'autochtone soit aussi dans les conditions d'accepter votre culture. Mais il faut déjà se mettre dans les conditions de pouvoir intégrer la sienne.

MONICA DE CONINCK :

Dans notre ville il y a aussi beaucoup de chrétiens qui craignent pour leur culture directrice. C'est pourquoi il est important de fixer clairement les principes de base auxquels chacun ensuite doit se tenir. Je pense qu'il est assez important d'organiser des discussions sur ce thème, mais je dis d'emblée que les principes des Lumières sont notre point de départ. Cela ne se discute pas. Pourtant nous devons toujours regarder comment nous avons à les interpréter et à les utiliser dans la vie quotidienne. Là-dessus nous pouvons discuter, parce que nous avons à rassembler des hommes très divers, et à organiser justement un dialogue. Ce qu'on appelle la « culture directrice » doit être ensuite trouvé et construit ensemble.

Pour ce qui concerne les droits de l'homme. Peut-être ne me suis-je pas expliquée tout à fait clairement. Nous nous occupons de 15.000 personnes. Nous avons discuté avec chacun et élaboré un « contrat ». Nous avons examiné ce qu'ils peuvent nous offrir et de quelle aide ils ont besoin. Naturellement il est de la liberté de chacun de refuser cette coopération. Il est possible de dire *non*, je ne veux rien faire, donnez-moi seulement l'argent. On peut faire cette demande, ce n'est pas un problème. Mais l'OCMW peut alors refuser

son aide, nous avons la possibilité de refuser notre aide. Deux principes conditionnent notre accord. Le premier est : es-tu prêt à faire quelque chose, à travailler, à étudier, à apprendre une langue ? Le second est : Y-at-il des signes de la pauvreté de cette personne ? A-t-elle vraiment besoin de notre aide ? Et la nécessité d'une aide peut concerner beaucoup de domaines. Nos décisions sont prises sur la base d'un *diagnostic social* et de négociations. Nous avons aidé environ 8000 personnes à trouver un travail. Durant ces six années nous avons dû écarter 1000 personnes. Si l'on est écarté parce qu'on n'est pas prêt à négocier ou à prendre des cours de langue, on peut revenir le lendemain, dire qu'on a changé d'avis et présenter à nouveau une demande d'aide. Les négociations redémarrent et il est à nouveau possible que nous accédions à la demande. Nous observons souvent que les tsiganes refusent d'envoyer leurs enfants à l'école. Et nous avons dû leur dire qu'une des conditions pour obtenir notre aide est justement la scolarisation des enfants. Nous contrôlons effectivement cette scolarisation, qui ne peut être contournée. Si cela n'est pas respecté, alors l'aide financière s'arrête. Quelques familles tsiganes sont alors allées voir les médias locaux et ont fait un reportage sur les tsiganes et leurs conditions de vie. Dans ce reportage, le chef du groupe a exigé de ses compatriotes qu'ils envoient leurs enfants à l'école. Cela s'est donc réglé au sein de la communauté.

Sur ces points nous sommes toujours très concrets et clairs, et nous voulons expliquer aux gens pourquoi ils doivent respecter certaines règles. Nous leur montrons clairement les principes importants. Bien sûr on peut en discuter. Ce n'est nullement un problème. Nous sommes toujours prêts à écouter. Lorsqu'ils viennent à l'OCMW, ils ont le droit de se défendre et de défendre leur point de vue en disant qu'ils ne sont pas d'accord avec notre décision. Je pense que nous respectons les droits des gens et les gens eux-mêmes, car nous voulons les aider. Nous ne voulons pas être contraints de leur donner chaque mois de l'argent, parce que cela les rend dépendants de cet argent, et ce n'est pas bon pour eux en fin de compte. Nous devons leur apprendre à pêcher eux-mêmes de manière à ce qu'ils ne dépendent plus de nous pour recevoir chaque mois du poisson. Là est la grande différence. La conséquence que nous observons maintenant est que les personnes qui ne trouvent pas de travail viennent à l'OCMW et disent : nous savons que vous

aidez les gens, s'il vous plaît, je ne voudrais pas d'argent, donnez moi seulement un job. Et ensuite, sur la base de leurs capacités et de leurs compétences, nous cherchons pour eux un travail spécifique et bien adapté. Par exemple nous avons eu des personnes présentant des problèmes d'autisme. Nous sommes allés solliciter spécialement des firmes, en particulier des firmes de TIC (technologies de l'information et de la communication), pour voir s'il y avait du travail pour eux. Quand des gens viennent à l'OCMW et nous disent qu'il n'ont pas trouvé de travail à cause de la discrimination raciale, nous les engageons à revenir le lendemain, avec la promesse que nous aurons trouvé d'ici là du travail pour eux. Et qu'avons-nous trouvé par exemple ? Une place dans une équipe de nettoyage de fenêtres, parce que nous avons beaucoup de maisons et de fenêtres. Ils peuvent alors commencer à travailler pour une ou deux semaines. Et quand nous voyons qu'ils veulent vraiment travailler, nous leur cherchons un meilleur emploi. Un emploi qui corresponde mieux à la personne et à ses compétences. Mais d'abord la personne doit montrer qu'elle veut vraiment travailler. Souvent ces gens ne reviennent même pas. Cela arrive assez fréquemment. Mais ils ont eu leur chance. Pour vous donner un exemple positif : Nous avons eu une fois une jeune fille qui parlait 8 langues. A l'OCMW nous avons souvent des difficultés pour comprendre les gens dont nous nous occupons. Elle nous a dit : je ne trouve pas de travail, on me refuse partout. Nous lui avons répondu qu'elle pouvait commencer le lendemain chez nous, à l'OCMW, et qu'elle nous aiderait dans des tâches de traduction. Elle a traduit pour nous durant une année et nous lui avons fait à l'issue de cette année un bon certificat. Cela l'a aidée à trouver un travail par elle-même sur une base régulière. Aujourd'hui nous avons quatre traducteurs dans cette fonction.

J'ai oublié de mentionner notre plan d'intégration. Nous organisons beaucoup de cours et de perfectionnements, beaucoup d'activités diverses, qui visent à aider les migrants à s'intégrer. Mais toujours sur la même base de principes. Nous donnons aux gens beaucoup de possibilités, d'aides de toutes sortes, nous dépensons beaucoup d'argent pour ces aides, c'est pourquoi nous entendons que cela soit respecté. Les gens ne sont pas obligés de saisir les chances qui leur sont offertes. Mais s'ils le font, alors ils doivent savoir aussi que certaines exigences sont liées à ces aides. A Anvers,

nous constatons en général un mouvement d'ensemble dans cette direction. Ce changement dans l'approche ne s'observe pas seulement dans le domaine de la migration. La même chose vaut par exemple pour les organisations qui s'occupent de la violence dans les familles. Cela s'exprime de plus en plus de la façon suivante : C'est ton problème dans ta famille, qu'es-tu prêt à faire contre cela ? Si tu exprimes quelque chose et si tu es prêt à changer quelque chose, alors nous pouvons peut-être t'aider. Sinon, cela ne peut pas marcher. Souvent nous rencontrons le problème suivant : un client vient nous remettre ses problèmes, à nous travailleurs sociaux, et il exige de nous que nous y portions remède. Nous devons alors dire : non, ce n'est pas notre travail de résoudre ce problème, mais ton travail, mais nous pouvons t'y aider et te soutenir.

Quand j'en parle ainsi, cela peut paraître une petite nuance. Mais en réalité cela compte pour beaucoup. Tu es responsable de ta vie, et tu as parfois des difficultés, ou bien tu n'as simplement pas eu assez de chance. C'est pourquoi nous allons t'aider, mais tu dois aussi décider de t'aider toi-même. Pas moi. Car il arrive que nous nous trouvions dans la situation où, ayant aidé des gens, ces derniers nous reprochent de leur faire diverses propositions en demandant quelque chose en contrepartie.

Une chose dont je suis très fière, c'est du très bon système d'éducation dans les Flandres. Je crois même que la moitié du budget de la région va au secteur éducatif. Et chez nous l'école est obligatoire jusqu'à 18 ans. Souvent je rencontre de jeunes adultes de 18 ou 19 ans qui n'ont pas de diplôme. Pourtant ils ont fréquenté l'école, et nous avons payé pour eux des professeurs et d'autres choses, et ils n'ont pas de diplôme. On peut faire beaucoup de critiques sur le système éducatif, j'accepte cela. Mais je trouve que la mentalité qui consiste à dire : je dois aller à l'école, je déteste cela et je ne la respecte pas, est une mentalité inacceptable, car il y a des gens sur cette Terre qui seraient prêts à se battre pour pouvoir aller à l'école. Je sais que je m'exprime peut-être ici de manière excessive, mais je voudrais seulement dire que nous considérons ici l'école, et tout ce qui s'ensuit, comme allant de soi. Que nous payions pour elle en nous permettant de ne pas l'utiliser ne va justement pas de soi, même dans notre société. Une telle opinion n'est pas seulement répandue

dans la population des migrants, mais aussi chez beaucoup de jeunes et de moins jeunes.

Nous devons apprendre à accorder plus de valeur aux services publics, car en fin de compte c'est nous qui les payons. Je pense qu'un grand avantage de la migration est de nous amener à réfléchir et à discuter sur notre société, nos règles et nos lois propres. J'espère avoir apporté quelques réponses.

FRANK BAASNER :

A coup sûr. Si l'on poursuit la discussion dans cette direction, on aboutit finalement à la question générale de l'équilibre, la question de ce qui est juste et de la responsabilité personnelle. Chez bien des jeunes gens, quel que soit le temps qu'ils ont déjà passé avec leur famille en Belgique, en France ou en Allemagne, on observe une conscience souvent insuffisante de la possibilité d'utiliser vraiment ce qu'offrent ces pays. Et ceci est, à mon avis, un point très important. Madame Özmal, une question vous a été posée sur le film. A savoir, est-ce que l'exemple du film constitue une exception si grande ?

LEYLA ÖZMAL :

Le film a été tourné il y a environ 4 ans. Le jeune homme était alors encore en période de formation. J'ai déjà dit dans l'introduction que nous avons officiellement un quota de 10% d'étrangers dans l'administration de la ville. Une administration devrait toujours refléter la population de la ville. Les statistiques officielles de l'année dernière nous ont montré que nous avons un quota de migrants de 30%. Il est évident que ces gens devraient se retrouver également dans notre administration. La diversité dans la population devrait avoir son image dans l'administration. Depuis que nous connaissons avec une certaine précision les quotas de nos migrants - les chiffres ne sont vieux que de deux ans - nous nous efforçons de mettre sur pied un système qui ferait que le jeune homme du film ne soit plus une exception.

JÜRGEN ROMBACH :

(chargé de l'intégration, administration de la ville d'Eschweiler)

Peut-être d'abord un complément qui s'adresse à la collègue de Duisburg. Je crois que nous devons introduire très clairement dans la

discussion le fait que nous autres Allemands avons connu un tout autre développement historique que les pays qui avaient des colonies. La France a eu un tout autre développement que l'Allemagne. En Allemagne nous voyons que les immigrants doivent d'abord, dans tous les cas, surmonter les barrières de la citoyenneté allemande pour espérer devenir fonctionnaire. Pour les personnes avec un arrière-plan migratoire c'est une toute autre histoire, ils ont la citoyenneté allemande. Dans ce domaine, l'Allemagne n'a rien fait depuis 55 ans. Et c'est à cela que nous devons travailler maintenant. Je pense que pour la France et la Belgique la perspective historique est toute autre. Je pourrais encore apporter bien des compléments à tous les exposés qui ont précédé, mais là n'est pas mon propos. Je veux en venir à la question de l'administration.

Je travaille dans l'administration. De Duisburg nous est justement venu l'information que 10% des collaborateurs sont des étrangers et non des migrants. Nous sommes donc allés dans une petite commune – nous sommes dix fois plus petits que Duisburg – et nous avons examiné à la loupe chacun de nos collaborateurs, sous l'angle de l'arrière-plan migratoire. Et nous arrivons à 12,5%. La moyenne de la population ayant un arrière-plan migratoire en Rhénanie du Nord-Westphalie se situe autour de 25%. Ce qui signifie pour nous que nous devons doubler le nombre des collègues avec cet arrière-plan migratoire, si nous voulons offrir une image de la population de la ville et travailler avec compétence dans nos services. Je pose alors la question de manière provocante : comment peut-on y parvenir si la qualité des personnes qui se présentent n'est pas au rendez-vous ? Je suis donc un adversaire strict des quotas.

FRANK BAASNER :

On ne peut certainement que vous approuver, au sens où les quotas en soi peuvent constituer un affront. Je crois que cela vaut pour toutes les formes de quotas, et dans la mesure où la conscience se développe, cela devient obsolète. En Allemagne, nous avons en ce moment aussi cette discussion, à propos du quota « hommes – femmes ». Voyez dans le parti des Verts. En ce moment il y a chez eux une grande discussion là-dessus. Je pense que cela va également se calmer. D'autres questions, s'il vous plaît ?

(INCONNU) :

J'ai une question à madame de Coninck. Elle a parlé dans son exposé de « discussions dans la cité », et dit que de telles conversations sont organisées en vue de résoudre certains problèmes ou d'initier des discussions amenant à partager des valeurs communes. Dans quel cadre ces discussions sont-elles organisées, et avec quels autres buts ou participants ? Qui sont les interlocuteurs, qui y prend part ? Cela m'intéresse car nous avons développé un projet analogue et nous sommes en train de le transformer. Comment évaluer les expériences ?

ADRIEN SCHMITT :

(Vice-président de l'Institut pour la promotion du lien social)

On s'est beaucoup focalisé sur les personnes d'origine étrangère de près ou de loin, récentes ou pas récentes. Mais je me demande, et je rejoins un peu ce que disait M. Elamé, si on ne devrait pas intégrer dans cette réflexion et dans l'action des collectivités les personnes qui sont en dessous de ce qu'on appelle « le seuil de pauvreté », parce qu'elles rencontrent les mêmes difficultés, d'échec scolaire, d'accès à l'emploi, de logement, etc. Si c'est présenté de cette manière là, le phénomène de rejet parfois ressenti et qui est exploité par certains partis politiques pourrait être nettement atténué, dans la mesure où il n'y a pas de discrimination.

La deuxième question est la suivante : on a beaucoup parlé pour la différence culturelle de la langue. C'est évidemment un élément très important. Je me demande s'il ne faudrait pas aussi intégrer la question de la religion. Je sais que c'est un problème très sensible. Les pratiques des Etats vis-à-vis de la question religieuse sont très différentes mais pourtant il me semble que c'est une dimension absolument essentielle dans la perception culturelle.

MUSTAPHA EL HAMDANI :

(Conseiller municipal, Ville de Strasbourg)

Remarque : Je suis un peu mal à l'aise par rapport à l'intervention de Mme De Coninck d'Anvers, tout d'abord parce qu'elle est responsable du domaine « drogues, prostitution, diversité ».

Par rapport à la diversité : pour moi, l'enjeu fondamental est d'en faire un élément central. Sans ça, on ne peut pas avancer. Cela veut

dire qu'il faut se donner les moyens humains, politiques et financiers, pour que ça ne soit pas traité à part et qu'on puisse organiser de temps en temps une petite soirée autour d'un couscous et d'un thé, c'est-à-dire le folklore. Il faut que ce soit un enjeu politique pour que l'ensemble des institutions culturelles s'approprie cette diversité et qu'elle soit à l'image de la ville.

Ma deuxième remarque rejoint les propos de M. Elamé : la formation est un enjeu central. Je rajoute quelque chose à cela. Il faut aborder la question de la formation d'une autre manière, c'est-à-dire l'aborder à travers la mémoire. La mémoire est pour moi quelque chose de fondamental car elle nous permet d'aborder et la mémoire de l'immigration et la mémoire du colonialisme. Elle doit être restituée dans les manuels scolaires et être enseignée à nos enfants, non pas pour rester sur notre passé mais pour nous permettre de comprendre ce qui se passe actuellement et de mieux rebondir dans le futur. La mémoire est quelque chose qui nous permet de traiter les représentations – et c'est vrai, nous avons tous nos représentations vis-à-vis de l'autre, et c'est très important de l'évoquer. Les représentations nourrissent les préjugés et les stéréotypes. Les préjugés et les stéréotypes nourrissent eux aussi la peur, la crainte et l'ignorance de l'autre.

Un dernier élément qui me semble important et qui n'a pas été abordé dans notre discussion, est la diversité politique. Je crois que l'ensemble des personnes issues de l'immigration doit prendre comme exemple le combat de la femme. Son processus par rapport au combat politique, le droit de vote et par rapport à la place qu'elle occupe dans la classe politique. Certains pays sont passés par la parité, d'autres ont utilisé d'autres mécanismes. Je ne suis pas non plus favorable à la discrimination positive ou au système des quotas parce qu'il m'est égal qu'un préfet s'appelle Mohamed ou Jean. S'il fait mal son travail, je réagirai de la même manière. Mais j'ai quand même besoin d'avoir une visibilité politique et surtout une visibilité décisionnelle, dans les lieux où sont prises les décisions. Je pense que les choses pourront ainsi changer.

MUSTAFA AKCAY :

(Vice-président du centre turco-allemand, Berlin)

Quand j'écoute les orateurs, je me demande si j'assiste au bon débat. La journée porte en sous-titre : la diversité culturelle comme défi pour saisir et pour comprendre la société urbaine. Mais dans ce que j'ai entendu, les migrants sont plutôt mis en situation d'accusés. Ils ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'école, ils ne veulent pas travailler. Ainsi la journée s'achemine lentement vers la question de savoir comment on éduque les migrants, avec quelles mesures on les amène ou on les contraint à envoyer leurs enfants à l'école ou à travailler. La question de mesurer la volonté de travailler de la personne en lui faisant nettoyer les fenêtres est également intéressante pour moi. Tout comme le procédé qui consiste à généraliser d'abord les cas d'exception et ensuite à accuser les migrants, puis à chercher les mesures qu'on pourrait développer pour les éduquer. Ou bien j'ai mal compris, ou il me semble que la discussion s'engage dans cette direction. Je pensais que nous voulions utiliser la diversité culturelle comme une chance pour comprendre notre société urbaine. Il y a bien sûr des lacunes chez nos migrants. Il y a naturellement des problèmes qui doivent être abordés, mais pas de la manière dont ils sont discutés ici.

RADOUANE BOUHLAL :

(Président du Mouvement contre le racisme)

Une réaction et une question. La réaction va à M. Elamé.

J'avoue avoir beaucoup de mal à suivre vos dernières réflexions. Il est absolument évident que le racisme est quelque chose d'universel qui se trouve aussi bien dans la société dominante qu'entre les minorités. Mais en vous exprimant comme vous l'avez fait tout à l'heure, vous me donnez le sentiment de diluer les responsabilités et de mettre tout le monde dos à dos. Là, je ne vous suis plus car pour moi il y a une responsabilité spécifique des autorités publiques. Car les autorités publiques s'inscrivent, elles, dans un Etat de droit, avec le respect des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression culturelle, la liberté de religion...etc. Je trouve qu'à partir du moment, où les autorités publiques s'inscrivent dans un schéma « droit-de-l'homme », elles ont une responsabilité spécifique même si le ra-

cisme doit être combattu par ailleurs. Mais je refuse vraiment que tout le monde soit mis sur le même pied d'égalité.

Ma question est celle-ci : on a beaucoup parlé de multiculturalité, d'interculturalité, de médiation interculturelle, de dialogue interculturel mais j'ai le sentiment qu'il manque une grosse pièce au puzzle. Pour moi, il est impossible d'avoir un dialogue interculturel sans avoir au préalable une reconnaissance des minorités culturelles. On n'en parle pas du tout pour l'instant et je pense que c'est un sujet de discussion interculturel, sur lequel je ne pense pas que l'on soit tous d'accord. Généralement, quand je parle de minorités culturelles avec des collègues français, il leur pousse des boutons car ils comprennent cela comme du communautarisme alors que moi j'y vois du communautaire. La Belgique, mon pays, a fait le choix de reconnaître trois communautés - germanophone, francophone et néerlandophone - à qui elle donne tout, des droits politiques, économiques et culturels, et encore, on estime que ce n'est pas assez puisque vous savez qu'il y a sans cesse des tensions car on veut aller toujours plus loin. En revanche, toutes les autres minorités culturelles n'ont rien. Je pense qu'il y a donc là vraiment un combat à mener, peut-être encore plus du côté francophone, car nous sommes un peu contaminés par nos amis français, que du côté néerlandophone de la Belgique. Je suis très surpris que, durant tout l'après-midi, on n'ait pas encore mis le doigt sur la question des minorités culturelles. Peut-être que l'on pourra y revenir dans les études de cas plus précis demain matin, mais je pense qu'on ne peut pas faire l'économie de passer à côté de ce débat là.

AYSE ÖKTEM :

(Directrice du projet JuMBO @ Mook Wat e.V., Hamburg)

Je voudrais commencer - et cela expliquera aussi ce que je fais - par donner une réponse à l'objection portant sur la manière de pourvoir les postes administratifs avec des migrants et des migrantes quand ils ne possèdent pas les qualités requises. Je suis moi-même à l'initiative et directrice d'un projet dans lequel nous avons pour principe, puisque nous nous occupons exclusivement de jeunes personnes ayant un arrière-plan migratoire, de n'engager que des gens ayant eux-mêmes un arrière-plan migratoire ou une expérience de la migration. Nous avons maintenant une équipe remarquable de 25

collaborateurs ayant tous un passé migratoire. Je crois que si on le veut, si la volonté est là, alors il est possible de trouver chez bien des gens ayant un arrière-plan migratoire les compétences nécessaires. Nous avons 25 personnes issues de la migration, possédant des diplômes universitaires, et qui font du très bon travail, donc ça va. Ceci pour répondre et expliquer d'où je viens.

Je voudrais maintenant reprendre l'objection soulevée par l'orateur qui m'a précédé. Ce qui m'anime dans mon travail, c'est la question de savoir comment on peut arriver à comprendre l'intégration, la participation, ou quelque autre nom qu'on lui donne, comme un processus durable, et non pas comme un *Nous et les autres*. J'ai entendu plusieurs fois aujourd'hui cette expression *Nous et les autres*, et je crois qu'elle n'est pas appropriée, il n'y a pas *Nous* et il n'y a pas *les autres*. Car toute société est en soi socialement très diversifiée. Je ne vais pas reprendre toutes les appellations données ci-dessus, il n'y a donc pas *Nous et les autres*, et comment pouvons-nous arriver à ouvrir aussi un chemin aux individus issus d'autres cultures. Non pas parce qu'ils doivent s'adapter, non pas parce qu'ils doivent s'intégrer, mais parce qu'ils veulent eux-mêmes trouver un chemin. Cela a aussi à voir, je pense, avec la question de l'ouverture culturelle de l'administration. Nous ne pouvons pas nous en remettre au modèle qui consiste à dire qu'il faut reconnaître les minorités culturelles, parce que cela aussi constitue une étiquette culturelle qui n'apporte aucune solution aux jeunes qui grandissent chez nous. Ils ne grandissent pas ici au sein d'une minorité culturelle, mais avec des influences venant de groupes culturels divers, et il s'agit de pouvoir accompagner, et non pas forcément de pouvoir aider. Aider, c'est aussi se redresser. Pouvoir accompagner dans la formation d'entités démocratiques autonomes qui se nourrissent de différentes cultures et qui ont aussi la force et la souveraineté pour unifier cette diversité d'origine, comment en arriverons-nous là ? C'est pour moi la question.

MADAME AYSE ÖZBABACAN :

(Coordinatrice du CLIP, Administration de la ville de Stuttgart)

Ma question est à vrai dire reliée à celle de l'intervenant qui m'a précédée, et constitue peut-être aussi une réponse ou une question à ceux qui sont intervenus en premier. Mais la question s'adresse en-

core à madame Özmal sur le point du développement personnel. Vous avez dit que vous vouliez élever dans l'administration le quota des employés présentant un arrière-plan migratoire, cela est aussi l'un des buts de notre concept politique d'intégration à Stuttgart.

Au début de l'année nous avons conduit une étude sur la politique de la diversité, et cela dans le cadre du réseau de villes européennes CLIP. CLIP signifie *Cities for local integration policies of migrants*, et c'est un réseau qui concerne la politique de la migration au niveau communal, réseau fondé il y a deux ans par la ville de Stuttgart et la fondation européenne à Dublin dans le but de promouvoir et de comparer des stratégies et des programmes fructueux visant à l'intégration et à la participation de migrants au niveau européen. Dans cette démarche, nous sommes accompagnés par 5 instituts scientifiques de recherche et nous avons déjà effectué deux études, l'une d'entre elles se rapportant précisément à la diversité des politiques de personnel et des services communaux vis-à-vis des migrants. La ville de Stuttgart emploie actuellement 12.000 personnes, 14% d'entre elles ayant un passeport étranger. La part des employés ayant un arrière-plan migratoire ne nous est pas connue : pour des raisons juridiques de protection des données, celles-ci ne sont pas saisies. Mais cela ne reflète pas, chez nous non plus, le pourcentage d'étrangers dans la population de la ville. A Stuttgart, nous avons un pourcentage d'étrangers de 22% et un pourcentage de migrants de 40%. Nous avons mené plusieurs discussions avec les services, entre autres le bureau central et le bureau du personnel, pour savoir comment nous pouvons former pour l'administration plus de personnes ayant un arrière-plan migratoire, et la conclusion a été qu'il n'y a pas de profil type. Les gens sont engagés en fonction de leurs compétences et de leurs aptitudes, et on ne peut pas coller sur un poste un profil comme : personne à arrière-plan migratoire souhaitée, ou bien : parlant plusieurs langues, ayant un passé turc, etc. Cela ne va pas parce que nous avons chez nous la loi générale d'égalité des traitements, et cela constitue déjà un obstacle. Ceci était du moins l'opinion du service du personnel, et un de nos interlocuteurs l'a évoquée devant moi.

La ville d'Arnsberg, qui fait aussi partie de ce réseau, a lancé pendant que s'effectuait cette étude une campagne sur le thème « Plus de migrants pour l'administration ». 15 jeunes migrants et migrantes

se sont présentés, deux d'entre eux ont été conviés à des entretiens d'embauche, mais n'ont pas été engagés pour des raisons de lacunes linguistiques, notamment de langue écrite. Cela signifie qu'au bout du compte personne n'a été employé. La campagne partait d'une excellente intention et je serais très intéressée de savoir – car nous voulons faire de même à Stuttgart et former plus de monde pour notre administration – comment vous comptez vous y prendre à Duisburg ?

MADAME AZIZE TANK :

(Chargée des migrants dans le district de Charlottenburg-Wilmersdorf, Berlin)

Vous avez parlé de diversité et d'intégration. Je pense qu'avant de pouvoir s'intégrer, d'autres choses doivent être garanties. Les conditions de l'intégration doivent être présentes. La plus importante est ici la participation. Quand on regarde où existe, au plan politique, la possibilité de participer en tant qu'étranger, on remarque que les occasions en sont très minces. A moins que l'on ne soit citoyen allemand, par exemple pour voter, y compris voter au niveau communal.

La participation est très importante, parce qu'avec elle on transmet une responsabilité. Et si les possibilités existent, alors la responsabilité est aussi exercée. Pour que les gens puissent endosser une responsabilité, il faut les laisser participer. On ne doit pas leur reprocher de ne prendre aucune responsabilité s'ils ne peuvent absolument pas la percevoir. L'égalité des chances n'a pas seulement à voir avec l'arrière-plan migratoire. Si l'on jette un coup d'œil sur la société et si l'on se demande quels groupes sociaux ont une quelconque possibilité de participer, on constate en général que les gens à bas revenus, ou qui appartiennent à une couche sociale défavorisée, sont handicapés sur ce plan. Dans ce cas, il n'y a pas non plus d'égalité des chances. Et quand j'y réfléchis, il me vient une image qui décrit bien cette situation : Nous voyons un palmier, avec en haut une noix de coco. Sous le palmier se trouvent un singe, un serpent, et une girafe. Tous les trois ont le droit de cueillir la noix de coco. Mais qui, en fin de compte, pourra la décrocher, et qui ne le pourra pas ? Dans la société c'est la même chose. Il faut d'abord donner l'égalité des chances. Je pense que nous vivons dans un système où il en sera toujours ainsi, un système dans lequel, que ce soit en Belgique, en Allemagne ou en France, il y aura toujours plus de pauvres, de gens

qui sont en bas de l'échelle. Il est utopique de penser qu'un jour tous les citoyens et les citoyennes auront un travail, une belle maison... Mais des migrants on attend qu'ils soient toujours compétents à 100%. Ils doivent avoir tous une place en formation ou un travail, ils doivent tous parler parfaitement l'allemand.

Nous avons par exemple à Berlin, et spécialement chez nous dans le bureau du district, un budget pour les citoyens. Dans certains domaines, on offre aux citoyens la possibilité de participer. Qu'en est-il pour les migrants ? Toutes les informations sont en allemand, la conférence entière se déroule en allemand. Alors j'ai dit que nous ne pouvions plus parler de budget pour les citoyens car en fait il s'agit en fait d'un budget pour les citoyens allemands. Nous avons cependant pu remédier à cette situation, bien que certains aient opposé le fait que la langue de travail est l'allemand, et que les migrants doivent apprendre l'allemand ou simplement renoncer à participer. Apprendre l'allemand n'est pas facile. On ne peut pas y parvenir du jour au lendemain. Pourtant il y a beaucoup de nouveaux arrivants qui voudraient bien participer, mais qui ne parlent pas encore la langue allemande. Sur ce point nous avons pu faire prévaloir notre point de vue, de sorte que l'information a été traduite en trois langues, et que lors des conférences nous aurons aussi des interprètes dans ces langues, avec pour but de redonner aux gens la possibilité de participer aux événements communaux, y compris dans leur langue maternelle. Car tant qu'on n'a pas une certaine participation, on ne peut pas s'intégrer.

Je pense que justement les personnes ayant un arrière-plan migratoire doivent tenir sur les quotas, car il n'est pas normal qu'à égalité de qualifications, lorsqu'un Allemand et un migrant sont en concurrence, l'Allemand soit préféré. Et il en est toujours ainsi. Il en va de même avec les quotas hommes-femmes. Sans ces quotas nous n'aurions pas autant de femmes aujourd'hui au Bundestag. Il ne s'agit là ni de discrimination, ni d'abaissement. C'est une exigence, sans laquelle on n'arrive pas normalement dans certaines positions. S'il n'existe pas de normalité, il doit alors y avoir un quota pour les migrantes et les migrants. Ou bien nous sommes exagérément surqualifiés, ou bien nous n'avons aucune qualification. On a souvent affirmé que nous n'avons aucune qualification. D'où tirez-vous vos statistiques ? Où cela est-il écrit ? Cela n'est pas exact ! Ce qu'il y a, c'est

qu'on parle de certaines choses sans les justifier le moins du monde. Cela, je voudrais bien le changer. Ne plus se contenter de dire que faute de qualification nous ne pouvons pas les engager. A Berlin, on dit qu'il n'y a pas de nouveaux recrutements dans les services publics, et que pour cette raison nous n'avons pas besoin de formation du personnel.

FRANK BAASNER :

Nous avons assez de questions pour les cinq heures à venir, c'est pourquoi il incombe maintenant à nos orateurs la tâche difficile et le privilège de rechercher ce à quoi ils peuvent et veulent répondre. Sur le fond, nous avons atteint dans quelques domaines un niveau de discussion fondamental. Nous nous acheminons, à vrai dire, vers la question du modèle de société. Et ici, à l'institut franco-allemand, nous savons naturellement que, précisément en France et en Allemagne, les accès y sont très divers. Ce sont des mondes. La question de la religion et de la citoyenneté, la peur du « communautarisme », d'une sorte de société parallèle qui se définirait sur un mode ethno-culturel. Je crois que ce sont là des très gros chantiers que nous avons ouverts, de même que la question, entendue déjà plusieurs fois, de savoir pourquoi, lorsqu'on se définit comme migrant, il faut toujours fournir des « sur-performances » de 100% ou plus. De façon précise : jusqu'où peut-on aller dans nos exigences ? Que signifie *exiger* ? Que peut-on exiger ? Je crois que nous avons là sur la table de très grandes questions. Qui souhaiterait en aborder quelques aspects au moins ?

MONICA DE CONINCK :

Je voudrais dire quelques mots à propos des quotas et du management des compétences. Je ne parle ici que pour les Flandres. Nous sommes une société très complexe. Dans le service public, tout repose sur les certificats et les diplômes. Quand on arrive donc dans notre société avec un arrière-plan migratoire, il est assez difficile, pour différentes raisons, d'obtenir de tels certificats ou quelque chose d'approchant. A présent nous avons commencé à travailler au management des compétences et à réfléchir aux critères et aux processus de choix concernant le pourvoi de certains postes. Par exemple, quelqu'un qui devait balayer les rues était évalué sur ses aptitu-

des à écrire. Une telle évaluation n'est en vérité pas réellement nécessaire. La dernière procédure de choix fut un grand succès. Si ma mémoire est exacte, les personnes ayant un arrière-plan migratoire ont été engagés pour environ 40% dans le total des candidats qui avaient été retenus sur des postes de travail. Maintenant nous essayons de systématiser cette façon de faire. Et notre but est bien que dans l'administration publique le pourcentage des personnes ayant un arrière-plan migratoire soit le même que dans la population globale. Nous voulons donc atteindre dans ce secteur à un miroir exact de la société. Mais cela n'est pas simple. A l'OCMW par exemple, nous avons pour le moment un taux d'environ 11%, ce qui constitue pour le service public un très haut taux. Pourtant le taux des habitants de notre ville qui présentent un passé migratoire est de 25%. Dans le port, qui est un lieu plutôt masculin, cela ne représente que 1%, et ce bien que le travail y soit bien plus technique. Je pense qu'avec une politique bien pensée, on devrait pouvoir arriver à quelque chose.

Je ne sais si vous avez entendu parler des *Dolomins*, un groupe de féministes auquel j'ai appartenu moi-même. Il est très important pour moi qu'une entreprise soit ouverte à toutes sortes de personnes avec leurs savoirs et leurs passés. Ce que nous pouvons cependant constater, c'est que dans les postes de pointe d'une entreprise, nous trouvons encore très peu de femmes ou de personnes ayant un arrière-plan migratoire. Et quelle en est la raison ? Pour ce qui concerne les personnes à arrière-plan migratoire nous observons que très souvent le manque de diplôme universitaire en est la cause. Si donc il ne se présente que 5 personnes qualifiées ayant un arrière-plan migratoire, on ne peut en embaucher que 5, et pas 10. Il faut donc faire quelque chose dans le secteur de la formation. Des mesures doivent être prises. Et il en existe déjà quelques unes. Des mesures comme l'utilisation de professeurs privés, ou la prise de contact avec des parents. Je pense que les changements structurels dans les processus demanderont encore plusieurs années.

Ce qui se passe souvent également, ce sont des mariages entre migrants de la troisième génération. Cela vaut en particulier pour les migrants ayant des racines marocaines. Nous savons que la langue, le savoir et les compétences d'une mère sont très importantes pour le développement futur de l'enfant. Ici, le lien est presque direct.

Parfois nous nous donnons beaucoup de mal pour élaborer des programmes de formation, etc, en vue d'aider des personnes ayant un arrière-plan migratoire, mais nous avons souvent le sentiment que notre travail est inutile.

Pour ce qui concerne maintenant les quotas. Nous avons eu dans le passé une grande discussion au sujet des quotas parmi les femmes. Et naturellement, la première réaction, quand on parle de quotas, est qu'ils ne sont pas adaptés, parce qu'on ne sélectionne pas assez de personnes qualifiées pour un poste avec le seul critère d'être une femme ou d'avoir un arrière-plan migratoire. C'est la première réaction que l'on obtient. Pourtant les qualités d'un homme ne sont jamais discutées. On n'entend jamais de critiques sur les qualifications d'un homme. Et je trouve cela très étrange.

Un deuxième point important est que la « culture » d'une entreprise ou d'une organisation ne peut se transformer que si au moins un tiers de ses membres n'appartiennent pas à la majorité. Prenons par exemple une organisation très dominée par les hommes. Si nous engageons des femmes dans cette organisation, cela n'aura d'effet sur sa « culture » que si la part de ces femmes dans le total des membres atteint au moins un tiers. La politique des quotas peut apporter ici une solution, mais je sais aussi qu'il y a sur le sujet beaucoup de discussions.

Un autre point controversé est la religion. Avant tout lorsque des minorités utilisent des arguments religieux pour appuyer et pousser en avant leur argumentation et leurs procédures. Notre point de vue ici est que chacun a le droit d'exercer sa religion, et que la puissance publique doit faciliter ce droit en mettant à disposition une infrastructure commode. Les groupes religieux ont donc un droit à l'existence, ils peuvent s'organiser de façon autonome, etc, mais la religion ne doit avoir aucune influence sur les affaires publiques en général, par exemple sur l'éducation, etc.

La politique, pour ce qui concerne la diversité, est je crois très inclusive. Si l'on ne considère pas dans tous les secteurs du service public les conclusions et les argumentations en tenant compte de l'arrière-plan de la diversité, alors on en reste à une politique du *Nous et les autres*. Cette politique doit donc être très inclusive. Mais je pense que le chemin qui y mène sera un chemin difficile. Nous en contrôlerons les résultats. Par exemple, nous avons dit que nous

commençons maintenant avec un taux de 11% de collaborateurs ayant un arrière-plan migratoire, et que notre but est d'atteindre 25% en 2012. Sur ce point, nous contrôlerons les chiffres et le développement tous les trois mois, de manière à voir quelles mesures sont positives et doivent être poursuivies, et quelles mesures doivent être modifiées. Nous avons aussi, par exemple, un gros problème de recrutement de personnes ayant un arrière-plan migratoire dans le service de la police. C'est pourquoi nous aidons les postulants dans ce secteur. Nous les soutenons, nous les préparons à leurs examens, et pourtant c'est très difficile, seuls 1 à 2% y réussissent.

Je trouve dommage qu'un interlocuteur ait dit tout à l'heure qu'il avait l'impression d'être tombé dans le mauvais séminaire, et également ce qu'il a dit à propos de mon exemple des nettoyeurs de fenêtres, etc. Pour être claire, une fois encore : les personnes qui viennent à l'OCMW viennent pour être aidées et elles demandent de l'argent. La moitié de ces gens ont un passé migratoire, l'autre moitié n'en a pas. Et nous avons la même position vis-à-vis des uns et des autres. Nous voulons les aider, mais elles doivent aussi vouloir s'aider elles-mêmes. C'est à elles de décider. On ne peut pas forcer les gens à suivre un cours de langue s'ils ne le veulent pas. Nous essayons de les convaincre, de leur montrer clairement, que c'est dans leur intérêt. S'ils ne veulent pas coopérer, s'ils ne donnent pas leur assentiment, nous ne pouvons pas les aider. Si en revanche nous avons affaire à des malades, à des personnes psychologiquement malades, ou bien s'il y a de gros problèmes familiaux, alors nous les aidons naturellement, dans la mesure de nos moyens. Ensuite nous essayons de trouver comme nous pouvons une solutions aux difficultés. Cela n'est pas un problème. Nous ne refusons jamais d'aider. La seule chose que je dis est que le « client » chez nous n'est plus roi mais prince, et si l'on veut le prendre au sérieux, il faut négocier avec lui. Si on lui donne chaque mois une certaine somme d'argent, on ne l'aide pas vraiment à aller plus loin. Cela ne peut fonctionner ainsi. A Bruxelles, un tiers des enfants environ voient le matin que leurs parents ne partent pas au travail. Un tiers des enfants ! C'est pour moi un problème ! Et ce problème doit être réglé. Et nous dépensons beaucoup d'argent pour cela. Mais il faut aussi être clair, de manière à établir une communication claire.

LEYLA ÖZMAL :

Permettez-moi quelques remarques générales, car la discussion, contre toute attente, est devenue maintenant très fondamentale. Je ne connais pas aujourd'hui les différences exactes entre la Belgique, l'Allemagne, et la France. Je ne puis parler que pour notre commune. A savoir expliciter ce qui devrait, à mon avis, changer dans ce domaine, car nous avons aussi chez nous cette discussion sur le fait que les groupes de migrants doivent souvent être aidés, parce qu'ils rencontrent certains problèmes. Cette discussion, nous l'avons déjà menée en Rhénanie du Nord-Westphalie, et chez nous dans la commune. Je voudrais parler d'un changement de paradigme qui s'est produit chez nous à Duisburg. Un changement de paradigme dans la mesure où la migration et l'intégration ne sont pas regardées, discutées et développées seulement sous l'angle social. Les gens qui ont un passé migratoire sont fortement touchés par le chômage et ont des niveaux de formation bas. Je peux énumérer tous les cas. Cette réalité existe, mais nous savons que cette réalité à aussi un autre côté, et c'est pourquoi nous appelons aussi notre travail « travail d'intégration orienté sur les ressources ». Cela met le doigt sur le fait réel que les migrants apportent aussi des ressources. Travailler de manière offensive dans cette direction suppose aussi que l'on prenne en compte et que l'on développe ces ressources. J'en prends pour exemple le fait que dans le cadre de la ville sous son aspect social, dans les quartiers présentant un besoin particulier de renouvellement, nous avons consciemment promu l'économie des migrants. Pourquoi ? Parce qu'ils se distinguent par des activités très positives pour la ville sur le plan économique. Et chez nous, à Duisburg, il s'agit avant tout de la communauté d'origine turque, qui fournit ainsi des centaines de postes d'apprentissage pour les jeunes. En outre elle assure une part des recettes financières de la ville ou de certains quartiers, comme par exemple Marxloh. Peut-être avez-vous appris, par exemple par la presse internationale, que dans ce quartier une rue commerçante pour les mariages est née, ainsi que diverses autres activités. On ne doit pas discuter des groupes de migrants de manière seulement négative, mais il faut soutenir les activités dans cette direction. Et pour ce faire on a besoin d'un modèle global qui exige et encourage les ressources des migrants. On peut, de cette manière, rendre justice aux hommes. Et cela de façon tout à fait gé-

nérale. Pour ce qui concerne plus spécialement notre commune, je peux dire que nous offrons de nombreuses activités dans toutes les directions. De ce fait nous pouvons aussi dire : tu n'as suivi aucun des divers cours de langues qui t'étaient proposés, et cela entraîne naturellement des sanctions. Mais en regardant l'ensemble, ces sanctions perdent leur effet négatif. Je tenais à préciser encore ce point.

Et maintenant sur la question concrète de la collègue de Stuttgart. Le développement du personnel est naturellement le pilier le plus important dans toute l'administration de la ville. J'ai déjà dit que 10% de nos collaborateurs et collaboratrices ne possédaient pas de passeport allemand. Mais nous ne savons pas combien de nos collaborateurs ont un arrière-plan migratoire. Je suppose que cela doit représenter environ 15%. Moi par exemple, je n'appartiens pas à ce quota de 10%. Pour ce qui concerne la loi du traitement identique des personnes, j'ai déjà dit que cela est le fondement, y compris pour les séminaires de compétences interculturels. J'y vois aussi, pour ma part, la chance de considérer les hommes en tant qu'hommes, au lieu de toujours parler de *eux et nous*. Je crois que, bien souvent, c'est tout simplement la terminologie qui doit être réajustée. Avec « nous » et « vous » naît l'image d'une fraction, et on ne parviendra jamais ainsi à des accords. Sur la page d'accueil de la ville de Duisburg, le bureau pour la jeunesse recherche sept nouveaux collaborateurs et collaboratrices, et donne explicitement comme critère qu'une expérience de la migration est particulièrement souhaitée. Cela cadre encore avec les directives de la loi générale de traitement identique des personnes. Ce n'est pas ici un obstacle. Depuis que cette loi générale de traitement identique des personnes est entrée en vigueur, on en a beaucoup discuté. Et aujourd'hui je lis dans les interprétations données à cette loi que le cas cité précédemment du bureau pour la jeunesse de Duisburg est recevable, à savoir la nécessité de justifier de connaissances linguistiques des plus grands groupes de migrants, ou d'avoir fait soi-même l'expérience de l'immigration. L'usage de tels critères ne va donc pas contre la loi générale de traitement identique des personnes. Je voudrais maintenant vous présenter rapidement le schéma d'un projet que nous avons appliqué avec succès à Duisburg.

A savoir que nous avons donné une deuxième chance à des jeunes ayant un arrière-plan migratoire qui s'étaient portés candidats auprès de la ville mais n'avaient pas satisfait aux examens d'embauche par suite de lacunes linguistiques. Dans ce projet, nous offrons donc la possibilité à ces jeunes d'une seconde qualification. Cela signifie que nous les aidons très concrètement à se former dans certains domaines, comme par exemple l'allemand administratif. Et ce projet a été lancé dans le but final d'avoir dans l'administration plus de personnel ayant un arrière-plan migratoire. Ces jeunes sont alors entrés avec succès dans l'administration de la ville. Encore une fois, aborder ces processus de la migration et de l'immigration avec succès nécessite qu'on le veuille véritablement. Les dirigeants de la politique et de l'administration doivent le vouloir. On doit se fixer des buts, comme par exemple le guide de « l'urbanité interculturelle de la ville de Duisburg pour l'année 2027 », ou bien « l'adaptation du quota des collaborateurs administratifs à la part des étrangers et des migrants dans la population ». Reste que derrière la formulation de tels buts opératoires, il y a la politique et l'administration. C'est la condition préalable fondamentale, et cela a à voir en retour avec la culture politique, les expériences, et la participation politique des groupes de migrants. Je pense que les communes ne devraient pas craindre de se fixer des buts très élevés, et pour atteindre ces buts, de formuler ensuite des étapes intermédiaires. Quand on n'y arrive pas, on sait alors, en y regardant de près, pourquoi cela n'a pas marché, et on peut corriger le tir. Tandis que si l'ensemble n'est vu dès le début que de façon problématique, comme sous la forme « oui nous voulons embaucher, mais nous n'avons pas de gens qualifiés », alors rien ne peut être changé ou amélioré. Cet argument concret, je le connais, et il n'est pas valable. Nous avons dans toute l'Allemagne – je ne connais pas la situation en Belgique et en France – beaucoup de jeunes étrangers et jeunes gens avec un arrière-plan migratoire, qui ont des diplômes secondaires et universitaires. Il faut le vouloir ! Il faut avancer sur ce chemin, car il n'y en a pas d'autre disponible.

FRANK BAASNER :

Merci beaucoup. Avant de mettre fin, avec beaucoup de retard, à cette table ronde très dynamique, je voudrais redonner la parole à monsieur Esoh Elamé.

ESOH ELAME :

Je suis un peu frustré par rapport à certaines questions qui ont été posées et qui demandent peut être plus de réflexion. Je vais être un peu provocateur parce que cela peut peut-être servir. J'ai dit dans mon propos que je privilégie une approche post-coloniale des problèmes. La logique voudrait qu'on perçoive les personnes telles que, nous, nous voulons les percevoir, telles que nous les codifions. Je vais prendre quelques exemples. Nous qui sommes ici, on nous considère comme des migrants. Les Français qui sont au Cameroun ne sont pas considérés comme des migrants. Quand on parle des Français au Cameroun on n'utilise jamais le terme de migrants. Ce sont des expatriés, ce sont des créateurs d'entreprises, ce sont des experts, ce sont ... etc. Cette vision ne représente pas la réalité. Il y a deux semaines en Italie, un journal écrivait : « il y a 25 000 Italiens créateurs d'entreprises en Roumanie et il y a 1 000 000 de Roumains en Italie ». Au lieu de dire, il y a 25 000 immigrés italiens en Roumanie, ils écrivent bien 25 000 entrepreneurs en Roumanie. On ne présente donc pas bien la situation.

Quand on parle de communautarisme, là encore, je me dis qu'on ne se comprend pas. Au Cameroun, il y a des écoles françaises. Tous les Français, les Allemands, les Italiens qui sont au Cameroun envoient leurs enfants dans les écoles françaises. Vous avez des clubs français, vous avez des lieux où les Français se rencontrent. Cela ne pose aucun problème et personne n'a jamais dit que les Français au Cameroun font du communautarisme. On est ici, on vit ici, on a des difficultés. Si vous rencontrez des gens comme vous et qu'une petite communauté se crée, le mot communautarisme apparaît très vite.

C'est cela qu'il faut déconnecter, parce qu'à partir du moment où on interprète le monde de cette façon, on biaise tout. Quand on me parle de minorités, de quelle minorité est-il question ? Encore un exemple. Le Cameroun compte 15 000 000 d'habitants et 300 langues !!! L'Afrique compte 2000 langues. L'humanité a 6700 langues, l'Afrique a 2000 langues. 1/3 des langues. Le Cameroun en a 300 et 230 ethnies, ce que vous appelez tribus – terme qui est péjoratif, car c'est encore une vision coloniale. Pour nous, ce sont des communautés autochtones. Quand vous me dites que les Camerounais qui sont en Belgique sont une minorité, de quelle minorité me parlez-vous ? Nous, nous nous représentons en termes ethniques, en termes de

communautés autochtones. Si vous avez 300 Camerounais qui sont en Belgique, qu'est-ce que cela représente ? Il faut bien comprendre la représentation de l'organisation structurelle au Cameroun. Une fois de plus, on crée des expressions, on les interprète comme on veut sans demander aux autres ce qu'ils pensent de la manière dont nous, nous les représentons. On en a marre de cela. On a envie que les gens réalisent que nous savons réfléchir, que nous savons ce que nous voulons, que nous savons écrire et que nous savons parler et discuter. On peut dire ce qu'on pense. Mais les autres ne doivent pas dire à notre place, ce que nous pensons. Voilà ce qui est dépassé.

Prenons encore une fois le cas de la France. Imaginons un instant qu'il n'y ait plus un seul immigré, qu'il n'y ait que des Français. Une chose est sûre : tous ceux qui sont issus de l'esclavage, qui sont en France depuis des siècles, où vont-ils ? Ils sont Français. S'ils étaient de peau blanche, personne ne se serait rendu compte qu'ils sont des fils d'esclaves car ils se seraient dilués dans la population française. On se rend compte qu'ils sont des descendants d'esclaves, parce qu'ils sont noirs, ce qui est la diversité naturelle.

Certains disent qu'ils sont contre la pratique des quotas. Depuis que la France est ce qu'elle est, avec ses fils issus de l'esclavage, avec des grands intellectuels issus de l'esclavage, qui appartiennent à la communauté française, combien en connaît-on qui ont été ministres par exemple ? Très peu. Ils étudient comme tous les Français, ils ont des diplômes comme tous les Français mais que se passe-t-il ensuite ? Il faut être réaliste. Il faut comprendre que la société a besoin d'un coup de pouce pour pouvoir progresser tous ensemble. Ce n'est pas méchant. Si les quotas peuvent servir pour aider les autres à comprendre que la diversité a besoin de ça, pourquoi pas ? Pourquoi faudrait-il toujours se cantonner sous ce qui est bien et ce qui est mal. Les gens n'ont pas besoin de ça. Les gens ont besoin d'être reconnus pour ce qu'ils sont et ce qu'ils savent faire. Je crois que c'est ce signal qu'il faut lancer. On doit avoir une vision des choses très différente, une approche beaucoup plus dépassionnée. C'est la même chose pour la participation, mais qu'entend-on par participation ? Vous l'interprétez, là encore, selon votre mode de pensée, dans votre système alors qu'il vous suffirait de vous rendre compte, maintenant que vous reconnaissez que les villes ont une diversité culturelle, qu'il faut aussi essayer de voir la participation telle que les au-

très l'interprètent. Par exemple, si un dimanche soir l'association des Camerounais se retrouve et que l'adjoint au maire vient à la réunion, à nos yeux, c'est une forme de participation, car il s'est déplacé. Ce n'est pas toujours à lui de prendre l'initiative. Non, c'est lui qui vient et qui présente les actions de la mairie. C'est ça aussi la participation. Essayons d'inventer les outils en tenant compte aussi de la manière dont les autres se perçoivent, vous perçoivent. Ils aimeraient qu'il y ait un dialogue.

Je voudrais conclure en parlant de quelque chose qui me tient à cœur : le vocabulaire. Une société de la diversité culturelle, c'est une société où on respecte les autres à partir du langage qu'on utilise. Or, je me rends compte que celui-ci est discriminatoire. Parfois, on a de très bonnes intentions mais les termes que l'on utilise ne facilitent pas le dialogue. Je vais prendre quelques exemples : l'expression « homme de couleur », à qui fait-elle référence ? Le terme « homme de couleur » est un terme discriminatoire. Il vous suffirait de comprendre l'histoire de l'esclavage pour vous rendre compte à quel point cette expression nous fait mal, à nous, les Noirs. Vous ne vous rendez pas compte, parce que vous ne vous posez même pas la question. Il y a ainsi plein d'expressions et on en crée tous les jours. En Italie, on dit parfois « tu fumes comme un Turc ». Dans un contexte de diversité culturelle, qu'est-ce que cela représente en terme de respect de l'autre ? Ou bien l'expression : « est-ce que je parle arabe ? ». Comme si parler arabe était impossible. Il y a donc des expressions, dans notre langage courant qui ne facilitent pas le dialogue. Je crois qu'il est important aussi que les services municipaux puissent avoir une démarche qui permette de lutter contre ce vocabulaire. Le dialogue interculturel commence aussi par ces expressions. C'est très important car à partir d'une expression on peut offusquer des gens. Il y a tout un travail de fond à faire là-dessus.

Je partage l'avis du collègue du conseil municipal de Strasbourg, qui dit qu'il faut beaucoup travailler sur la mémoire. Il faut aussi faire attention, car l'histoire de l'immigration se répète. Qui l'aurait cru ? Qui aurait cru que les Italiens, les Portugais, les Espagnols qui étaient hier des migrants puissent aujourd'hui avoir une attitude de rejet à l'encontre des migrants ? Personne ne l'aurait cru. Et pourtant beaucoup de gens vous disent tout le temps, qu'ils ont de la famille à Londres ou ailleurs. En Italie, lorsqu'ils vous disent que le maire de New

York est un Italien, ils sont contents, lorsqu'ils vous disent que la femme du président français est une Italienne, ils sont contents. Très bien. Mais en même temps, il y a des paradoxes. Les mêmes personnes qui apprécient l'excellence italienne, l'excellence portugaise qui ont émergé, n'ont pas les mêmes prédispositions pour l'accueil. C'est donc un combat pour tout le monde. C'est pour cela qu'il faut casser cette histoire de « nous » et « vous », car dans le « nous », il y a un travail profond à faire et dans le « vous », il y a un travail profond à faire. Si on ne le fait pas, ceux pour qui on se bat aujourd'hui pour qu'ils soient intégrés, risquent d'être ceux, qui demain empêcheront la société d'avoir une vision beaucoup plus tolérante.

FRANK BAASNER :

Mesdames et messieurs. Vous avez été très patients, mais vous avez été aussi très passionnés, c'est pourquoi cela a duré un peu plus longtemps que prévu, il en est ainsi quand on veut parler ensemble. Je pense que l'accent qui a été mis une fois de plus à la fin, à savoir qu'il faut prendre le dialogue au sérieux, suppose aussi qu'on se dise des choses qui ne sont pas peut-être pas toujours polies ou agréables à entendre. Conservons cette franchise. Je tenais à souligner encore une fois le mot-clé de dialogue. Cela vaut pour tout, pour nous dans de telles rencontres, cela vaut dans toute forme de communauté, quelle qu'en soit la taille. Cela vaut pour la famille et jusqu'à la société dans son ensemble. Je crois qu'on peut poursuivre les conversations dans cet esprit, et je vous invite à vous montrer aussi engagés demain dans l'un des deux groupes de travail.

Groupe de travail 1 : Le rôle des parents/familles pour la socialisation et la scolarité précoce

Gaye Petek :

(Association ELELE – Migrations et Cultures de Turquie, Paris)

Introduction

Le rôle des parents/familles pour la socialisation et la scolarité précoce

Ce sujet suppose l'intervention croisée de trois acteurs : la famille, la société d'accueil, les institutions, dont principalement l'école. La socialisation des enfants n'est possible que si la famille elle-même est socialisée et a conscience de l'importance de cette démarche pour son enfant.

La socialisation des parents issus de l'immigration est fortement contingentée par leur volonté propre d'intégration mais aussi à l'inverse, par la capacité d'intégration de la société du pays d'accueil et de ses institutions politiques, sociales, et éducatives.

Enfin, l'enfant ne pourra entrer dans un parcours de socialisation que si la structure éducative est partie prenante d'une ambition de réussite, autrement dit, si l'école est capable d'affronter les défis de ses classes multiculturelles et les besoins spécifiques de certains enfants issus des minorités. (Le principe d'égalité chère à la France peut supporter qu'il existe des interventions spécifiques). En cela, la France doit, tout en veillant à l'égalité des mêmes enseignements pour tous, ne pas exclure de traiter de questions relatives aux fonctionnements sociaux d'autres cultures. Par exemple, il conviendrait que dans les manuels d'instruction civique des collèges, au chapitre du consentement au mariage, il y ait une page sur les pratiques des mariages forcés qui sont la négation de la notion de consentement.

Sans la conjonction de ces énergies la socialisation sera difficile à réaliser et surtout précocement :

- Les parents issus de l'immigration sont diversement socialisés. Ainsi les turcs en France qui présentent une socialisation intense mais principalement intra communautaire, ont tendance à « enfermer » leur enfant dans un espace relationnel autarcique. Alors que les maghrébins et surtout les algériens, malgré l'histoire colo-

niale douloureuse avec la France, connaissent bien et l'histoire et le fonctionnement de la société française. Ou encore les chinois, pourtant décrits comme les turcs « difficiles à intégrer » mais qui, ne serait ce que sur le plan économique, sont en train de se fonder dans la société française. Ex : le rachat des kiosques de journaux et des cafés/tabacs à partir desquels ils tissent du lien social avec les français et s'imposent dans le paysage.

Dans le cas des turcs la socialisation des enfants est difficile puisque les parents ne tissent aucun lien ténu avec la société dans laquelle ils vivent.

- La socialisation est liée à la sphère familiale et communautaire d'origine. Pour socialiser l'enfant il faut le faire participer à la vie sociale et culturelle du pays où il est né or peu de familles y participent elles mêmes. (ex : turcs, portugais, marocains etc..). Les familles turques n'ont pas de liens de voisinage français et s'opposent même à ce que leurs enfants acceptent les invitations de leurs camarades français à un goûter d'anniversaire par exemple et ce, parce qu'ils craignent la présence de gélatine de porc dans les pâtisseries (!!)
- Les lieux de socialisation :
 - garderie
 - crèche
 - école
 - relations sociales de la famille

Les immigrés, notamment les femmes qui travaillent, envoient de fait leurs enfants à l'école précocement, mais celles qui ne travaillent pas freinent leur socialisation car l'enfant, très souvent, n'est scolarisé qu'à l'âge de la maternelle et ne fréquente ni crèche, ni garderie, ni jardin d'enfant. Un problème de langue chez les enfants turcs s'avère aujourd'hui préoccupant. Les jeunes enfants ayant un parent francophone et l'autre primo-arrivant ne maîtrisent pas du tout le français à l'entrée en maternelle et l'apprennent plus difficilement que leur parent francophone arrivé lui-même non francophone dans les années 70. Ceci est dû aux niveaux de langues des deux parties (l'un parle français mais mal le turc, l'autre ne parle que le turc. La volonté de perpétuer le cycle migratoire en mariant les 3^o générations avec des Turcs de Turquie est donc très dommageable aux 3^o générations :

Pour ce qui est de la scolarisation en maternelle cela ne pose guère de problème bien qu'il n'y ait pas toujours compréhension du rôle réel de ces classes que les parents vivent plutôt comme des garderies car « on n'y apprend pas à lire et écrire ».

Pour favoriser la socialisation de leur enfant encore faut il que les familles comprennent l'importance de cette notion quant à l'avenir de leur enfant. Pour adhérer, il faut comprendre, pour comprendre, il faut le vouloir et pouvoir. Pour pouvoir, il faut avoir les outils et les clefs de compréhension. Cela nécessite volonté et adhésion de la part des familles mais aussi pédagogie et accompagnement de la part de la société d'accueil.(CAI [Contrat d'Accueil et d'Intégration], accueil systématique, outils bilingues, travail sur la « parentalité » (cf. ACEV) avec les jeunes mères et pères, accompagnement par une démarche d'éducation populaire dans les structures linguistiques, les PMI, les centres sociaux...)

Sans compréhension il n'y a ni intégration ni adhésion et sans adhésion il n'y aura pas de participation.

Gudrun Kiener

(Robert Bosch Stiftung)

Chemins menant à une participation des parents immigrés à la socialisation en bas âge et au développement scolaire de leurs enfants

La Robert Bosch Stiftung s'engage depuis de nombreuses années dans de nombreux programmes pour favoriser l'intégration sociale et éducative des familles issues de l'immigration. Les publics ciblés sont les enfants et adolescents, mais également les mères de familles qui ont une grande responsabilité pour assurer le succès scolaire de leurs enfants. L'exposé présente un état des lieux et identifie des pistes à suivre dans les activités futures.

La situation actuelle. Que fait-on jusqu'à maintenant ?

- Cours d'allemand pour les mères dans les maternelles et les écoles élémentaires, avec un accent mis dans le contenu sur les thè-

mes scolaires et d'éducation, ainsi qu'une initiation à l'école (exemple : Maman apprend l'allemand)

- Rencontres des parents d'élèves ou autour d'un café à l'école, dans les crèches et les maternelles (*Kita*), dans les communes...
- Cours, séminaires, conseils pratiques relatifs à différents thèmes concernant l'éducation, organisés dans des groupes cibles spécifiques, en partie également en langue d'origine
- Mise en place de tuteurs parentaux, parrains, visites à domicile

On est très actif sur ce thème, selon différents concepts, à l'échelle fédérale en Allemagne. Si l'on compare les initiatives et les projets, certaines approches, répétées avec plus ou moins de différences, se cristallisent :

Comment la Fondation reconnaît-elle un besoin d'intervention ?

Entre autres grâce à :

- Une caractérisation de la demande (demandes spontanées ou réactions aux appels d'offre de la Fondation)
- L'expérience des projets soutenus
- Des discussions approfondies et tables rondes avec des experts

La Robert Bosch Stiftung (RBSG) gère elle-même des programmes ET soutient des projets extérieurs. C'est-à-dire qu'elle a un regard sur les demandes et les candidatures répondant aux appels d'offres, lui permettant de savoir ce dont on a besoin sur place. Ceci constitue un indicateur précieux, particulièrement dans les projets d'intégration qui s'inscrivent nécessairement dans la durée, permettant de connaître les tendances là où l'intégration a lieu.

RBSG a soutenu différents projets concernant le thème des parents.

Dès que nous reconnaissons un besoin possible d'intervention de la Fondation, nous faisons appel aux experts.

Par exemple sur le thème de l'intégration des parents, nous avons organisé une table ronde d'experts sur le sujet « collaboration avec les parents » avec la participation des représentants de l'école, des communes, du ministère de l'éducation, de l'inspection académique, des responsables de projets, des associations d'immigrés et parentales et une institution de formation civique.

Notre objectif est clair : Analyse de la situation actuelle, caractérisation des difficultés principales, identification d'approches possibles et de propositions concrètes pour améliorer la situation.

Difficultés principales dans l'intégration des parents :

- Angoisse du contact, méfiance, perception faussée
- Communication faussée
- Absence de connaissances linguistiques
- Manque d'informations sur le système éducatif
- Peu d'estime pour les parents
- Représentation insuffisante des parents dans les commissions des écoles
- Dans l'ensemble, mauvaise interconnexion des parents

L'expérience montre que souvent les conditions fondamentales pour une bonne cohabitation entre écoles / crèches et domicile parental ne sont pas remplies. La plupart des points mentionnés ci-dessus valent autant pour les parents que pour les professeurs, éducateurs et autres acteurs.

Les principales mesures pour affronter ces difficultés :

- Transmettre des connaissances
- Créer de la confiance et des contacts
- Repenser les approches utilisées jusqu'ici dans l'implication des parents, en trouver de nouvelles
- Développement du personnel
- Installation/ utilisation de structures de connexion

Au niveau de la transmission des connaissances, il s'agit d'expliquer le système scolaire et éducatif allemand, et d'informer sur les possibilités de s'investir (du niveau le plus modeste jusqu'à un travail au sein des commissions), sur le rôle des parents, sur des mesures de soutien linguistique, etc.

Pour créer une ambiance de confiance, il convient le plus souvent de commencer par des offres modestes comme les cafés parentaux, « Maman apprend l'allemand », les projets de parrains et de tuteurs. L'objectif est d'utiliser les parents comme intermédiaires.

Repenser les approches signifie : penser à la sensibilisation et formation interculturelle de tous les participants ; mieux préparer les professeurs/éducateurs à leurs tâches (par des formations et formations continues) ; créer une participation parentale obligatoire (aussi pour les enseignants et éducateurs) avec une répartition claire des tâches et des rôles.

Un développement des ressources humaines à moyen terme exigerait l'intégration dans les institutions respectives de davantage d'éducateurs, de professeurs et de travailleurs sociaux issus de l'immigration. Ce qui signifie aussi qu'il faut les pousser davantage à embrasser ces études et ces formations.

Il ne s'agit pas seulement de répartir ce travail sur plus de personnes, mais aussi d'ancrer structurellement l'intégration des parents à tous les niveaux concernés. Ainsi on pourra plus facilement créer des contacts, répondre de façon directe aux besoins et prendre des mesures durables (indépendamment des individus).

Acteurs importants pour une meilleure intégration des parents :

- Maternelles et écoles
- Ministère de la culture
- Inspection académique fédérale
- Communes (intégration, jeunesse, école,...)
- Conseils de parents d'élèves
- Associations, organisations d'immigrés, initiatives communales locales,...
- Organismes de jeunesse indépendants, cercles de jeunesse communaux, etc.
- Universités et autres organismes éducatifs

Réseaux importants – comment les utiliser ?

- Chargés d'intégration
 - Directeurs d'écoles
 - Commissions existant à l'école et dans l'administration
 - Groupes professionnels travaillant avec les enfants et les parents
- Quels sont les réseaux déjà existants ? Comment peuvent-ils être utilisés pour une meilleure intégration des parents ?

1. Que peuvent faire les délégués à l'intégration (comités d'immigration, etc.) ? Que peut-on obtenir à travers leur réseau ? Où se trouvent les limites propres à ces postes, au réseau ?
2. La direction de l'école est le lieu central dont il faut gagner le soutien pour un travail parental centralisé, en équipe. Les commissions des directeurs d'écoles permettent de transmettre à d'autres les expériences, les résultats acquis, etc.
3. Par exemple le conseil des parents d'élèves au niveau des Länder, la conférence sur le champ d'action des enfants et de la jeunesse, enfants scolarisables,...
4. Par exemple médecins, sages-femmes,...

Conclusion après les débats de la table ronde d'experts :

Beaucoup de choses existent déjà – mais il y a :

- Peu d'offres visant un changement structurel
- Pas de programmes globaux
- Peu de durée des différentes mesures (elle dépend encore des engagements individuels)

Par conséquent la mise en réseau et la coopération systématique des acteurs importants sont la clé d'une structure et de la durabilité. Une meilleure intégration des parents doit se faire indépendamment des engagements individuels.

Comment la Fondation peut-elle entrer en action ?

- Mettre à disposition toutes les expériences et tout le savoir dont elle a connaissance (internet, publication)
- Inciter à la mise en place et à l'utilisation de réseaux locaux et favoriser leur travail (par exemple au travers de programmes de soutien aux critères bien établis, basés sur les résultats cités)

Il ne s'agit pas d'une accumulation de toutes les mesures prises jusqu'ici, plutôt d'un condensé des connaissances acquises. Mettons à la disposition des acteurs locaux, qui veulent s'attaquer ensemble au problème, des soutiens pratiques, incluant modèles, instructions, fils conducteurs, mais aussi travail en réseau et transfert de bonnes pratiques.

Questions fondamentales auxquelles les réseaux locaux devraient répondre :

- Qu'est-ce qui existe déjà localement dans le domaine du travail parental ? Quelles sont les compétences existantes ? Comment les utiliser ?
- Que manque-t-il localement qui est absolument indispensable ? Que faire pour le mettre en place ?
- Comment intégrer le travail parental dans le concept global de l'école et de la commune ?
- Comment, en cas de succès, transférer le modèle à d'autres crèches/écoles, du niveau local à la région ?

Les limites de l'action d'une fondation

Une fondation :

- ne peut fournir qu'un financement de départ mais elle ne peut pas prendre en charge un soutien à long terme
- ne peut décider elle-même d'un changement structurel

C'est pourquoi les acteurs du réseau qui se soucient de la durabilité et des changements structurels ont du point de vue de la Fondation une importance centrale.

Quels sont les acteurs qui peuvent prendre en charge un financement, mettre en place une structure et, en cas de nécessité, provoquer des changements structurels ?

- Le Ministère de l'enseignement (mettre à disposition des postes d'enseignants ; promulguer des décrets ; soutenir des équipes scolaires dans la mise en place de leurs mesures ; les décharger par ailleurs ; éventuellement rendre cette mise en place obligatoire ;...)
- Les universités, les institutions de formation continue (sensibilisation durable des futurs acteurs)
- Les communes – elles peuvent influencer aussi bien sur le financement que sur les changements structurels – du point de vue de la Fondation.

Les rôles possibles des communes dans le travail des réseaux locaux – du point de vue de la Fondation :

- Prise en charge de la coordination centrale (éventuellement par des ressources en personnel déjà existant)
- Mise à disposition des réseaux communaux déjà existants en vue de leur activation et de leur motivation
- Cofinancement des mesures avec la fondation ou d'autres sponsors
- Continuation et adoption dans une pratique régulière de projets pilotes ayant fait leurs preuves, financés par la Fondation selon des critères préalablement convenus
- Mise en place commune d'appels d'offres

MichelAlbertijn :

(Tempera bvba, Anvers)

Je travaille pour Tempera, une entreprise de recherche dont le siège est à Anvers, en Belgique, et qui s'occupe principalement de questions sociales. Dans mon exposé, je parlerai de l'école et des parents défavorisés, et du moyen d'améliorer les rapports entre les deux. En Belgique, et je suppose aussi dans d'autres pays, ces rapports sont liés à quelques défis.

En Belgique, nous avons un système très élaboré et très compliqué pour la liaison entre les parents et l'école de leurs enfants. Les parents sont partie prenante dans l'organisation de l'école de leurs enfants, et il existe un grand nombre de possibilités de participation. Dans l'ensemble cela fonctionne très bien. Notre droit invite systématiquement les écoles à inclure les parents et à leur permettre de participer volontairement à l'organisation scolaire. En outre, il existe un grand nombre d'autres possibilités de participation qui encouragent les parents à collaborer et leur permettent de s'engager sur la base du volontariat. Les parents peuvent s'organiser en groupes de travail, s'entretenir avec les professeurs lors de rencontres spécialement prévues à cet effet, rassembler de l'argent dans des collectes pour l'école, etc. Au total je suis personnellement très satisfait de ces possibilités de participation des parents dans nos écoles, et nous pouvons observer que ces parents s'engagent effectivement dans les écoles de leurs enfants.

Pourtant il y a aussi un grand problème. Les écoles ont d'énormes difficultés pour approcher les parents défavorisés, et donc pour les motiver et les amener à s'engager dans l'école de leurs enfants. Ces difficultés seront donc le thème de ma présentation. Celle-ci s'articule en trois recommandations visant à mieux inciter les parents défavorisés à participer dans les écoles.

La première recommandation est que les écoles devraient offrir aussi d'autres formes de participation que celles que j'ai évoquées. Des formes de participation moins ambitieuses. Notre forme de participation la plus fréquente dans la vie de l'école suppose un grand nombre de capacités et de connaissances, et de ce fait nous devrions peut-être chercher des formes plus simples d'engagement dans les écoles.

Notre deuxième recommandation aux écoles est qu'elles doivent se concentrer à plein sur les enfants et se référer à eux. Beaucoup de formes de participation pour les parents se rapportent surtout à l'école, c'est-à-dire concrètement au bâtiment scolaire, à l'organisation ou à la direction de l'école. Il en résulte que bien des engagements de la part des parents n'ont presque plus rien à voir avec les enfants. Les écoles doivent donc rediriger leur attention sur les enfants. Bien des choses s'en trouveraient simplifiées.

La troisième recommandation aux écoles est qu'elles devraient attirer la plus grande diversité possible de groupes de parents, et s'intéresser à chacun de ces groupes. J'ai déjà utilisé plusieurs fois le terme de « parents défavorisés ». Mais en réalité c'est un groupe très hétérogène qui se compose de 5 ou 6 sous-groupes ayant des exigences et des besoins très différents. Cela n'a donc aucun sens d'avancer une *seule* proposition de solution, avec laquelle on prétendrait toucher *tous* les groupes différents de parents défavorisés.

Voilà donc nos trois recommandations. Il n'y en a que trois. A mon point de vue, ce sont les plus importantes, et elles sont relativement simples à mettre en œuvre. Pourtant, la plupart de nos écoles et de nos organisations négligent ces trois recommandations.

Notre projet a été sponsorisé par la Fondation Roi-Baudouin, qui est également partenaire de ce séminaire. La fondation nous a priés de rechercher s'il existe des possibilités d'augmenter la participation des parents défavorisés dans les écoles de leurs enfants. N'attendez pas un projet de recherche exhaustif et complet. Nous ne nous som-

mes pas appuyés dans notre enquête sur des questionnaires, sondages ou autres. C'était plutôt un petit projet, que nous avons mené au début de l'année 2008. Pour l'essentiel, nous avons interrogé quelques experts et passé en revue de manière précise la littérature sur le thème. Chez *Tempera*, nous nous occupons en outre de problèmes très analogues en ce moment.

Comme nous l'avons indiqué, notre enquête a été menée dans le cadre de l'entreprise flamande de recherche *Tempera*, dont le siège est à Anvers, et en collaboration avec l'*Agence Alter*, une entreprise francophone de recherche dont le siège est à Bruxelles. Contrairement à ce que les médias les plus divers répandent à l'envi, en Belgique les personnes qui parlent flamand ou français peuvent travailler ensemble et ils le font effectivement !

Venons en à notre première recommandation, qui exige qu'on passe d'une simple collaboration des parents à une véritable implication. Presque toutes les participations qu'on observe dans nos écoles sont d'un caractère très formalisé. Qu'est-ce que je veux dire par là ? Les parents reçoivent de l'école une invitation écrite ou un email et doivent alors répondre pour dire s'ils comptent participer ou non à la rencontre prévue. Beaucoup de parents participent effectivement à ces rencontres (soirées d'accueil des parents...), rencontres qui ne peuvent se tenir le plus souvent que le soir, et pour lesquelles un déroulement très cadré a été auparavant établi. Au cours de ces rencontres, par exemple, on discutera ensemble et avec les professeurs. Ce que je veux dire ici, c'est que les possibilités de participation sont souvent très codifiées, et que leur succès suppose beaucoup de compétences et de connaissances précises de la part des parents concernés.

En outre, nous pouvons observer que nos formes de participation « normales » sont organisées le plus souvent en dehors des activités scolaires régulières. Par exemple ces rencontres parents-professeurs du soir dans un espace prévu à cet effet. Cela va d'abord de soi, car les parents ont plus de temps libre le soir et peuvent donc participer à ces rencontres. Mais on n'y rencontrera jamais un enfant. On discute par exemple de la circulation aux environs immédiats de l'école, et des améliorations possibles. Les parents et les enseignants discutent de collectes pour l'école, du bâtiment de l'école, de son mana-

gement ou plus généralement de son organisation. Des élèves eux-mêmes on parlera à peine.

Les possibilités de participation pour les parents sont donc chez nous très encadrées, en dehors de l'emploi du temps scolaire, et fortement liées à l'école, c'est-à-dire au bâtiment de l'école, ou à ses modes d'organisation. Il faut pourtant insister encore sur le fait que le système de participation dans les écoles belges est en soi très bon.

Au cours de notre enquête nous avons découvert une étude consacrée aux différentes formes de participation des parents à l'école de leurs enfants. L'auteur y distingue cinq formes de participation. La plus importante de ces formes de participation est pour lui la co-responsabilité des parents dans l'élaboration des décisions et dans l'exécution de ces décisions. Et c'est exactement ce que je viens de vous présenter. En outre, l'auteur dégage d'autres formes de participation. Ces différentes formes constituent en quelque sorte une échelle. Tout en haut, l'auteur place la « participation au processus de décision ». A un niveau inférieur il place le dialogue comme forme de participation. Dialogue entendu comme transfert et échange de savoir entre les différents acteurs d'une école. Le point suivant, situé immédiatement au dessous, est la mise à disposition de l'information. Cela signifie par exemple que les parents donnent des informations sur leurs enfants. La forme inférieure de participation est celle dans laquelle les parents ne reçoivent que des informations par courrier postal.

Concernant la Belgique, on peut donc constater que les écoles s'en tiennent aux formes de participation les meilleures et les plus ambitieuses, celles qui représentent le modèle principal et le but à atteindre. Mais comme nous l'avons vu, il existe au moins quatre autres formes de participation des parents dans les écoles, formes qui ont aussi leur valeur. Elles sont moins globales et moins ambitieuses, mais elles existent et constituent en soi une forme valable de participation.

Pour pouvoir utiliser réellement la forme supérieure de participation, il faut disposer des compétences adéquates. Par exemple il faut maîtriser la langue du pays, il faut pouvoir discuter, débattre et pouvoir communiquer par écrit, etc. En résumé nous pouvons dire que la forme la plus usuelle de participation des parents concerne plutôt des parents aisés et cultivés.

Du même coup, elle est très éloignée des autres parents. Avant tout, c'est sur les parents défavorisés que cette forme de participation pèse et exerce une certaine pression. Et les écoles de s'étonner quand ces parents défavorisés ne participent pas aux soirées des parents, etc.

Notre première recommandation est une évidence. Les écoles doivent élargir l'éventail des possibilités de participation des parents. D'autres formes sont mieux adaptées, et susceptibles d'être utilisées par les parents défavorisés. Comment les écoles doivent-elles ici procéder au mieux ?

D'abord il faut rechercher quels sont les modes informels de communication. Ils peuvent constituer en effet une forme de participation et d'implication très bonne et très valable des parents. Une courte conversation avec un enseignant dans le couloir est une telle forme, susceptible d'amoinrir la pression et les compétences attachées à une participation plus élaborée. Les écoles doivent en outre chercher à relier la participation à des activités scolaires régulières. Pourquoi faut-il qu'une rencontre se déroule exclusivement en dehors des heures de cours ? Pourquoi pas pendant les heures de cours ? Ou même pourquoi les parents ne peuvent-ils pas s'engager directement dans les salles de classes ? Les parents peuvent par exemple aider lors des devoirs, etc. Les possibilités de participation doivent être associées le plus fortement possible aux activités régulières de l'école.

Notre seconde recommandation découle de la première. Elle exige de diriger principalement l'attention sur les enfants. Je vous ai déjà dit que la participation dans les écoles ne s'identifie pas à je ne sais quel intérêt intellectuel porté à leur management ou à leur organisation. Les parents s'intéressent avant tout à leurs enfants. Chacun voudrait le meilleur pour ses enfants. Si les écoles veulent donc faire participer les parents défavorisés elles doivent considérer l'enfant comme un lien entre elles et les parents, et comprendre que c'est d'abord par les enfants qu'elles peuvent accéder aux parents. La communication et la discussion ne devraient donc pas tourner exclusivement autour de l'école, mais aussi autour de l'enfant et de son bien-être.

Le problème de la communication, auquel l'école est confrontée, ne devrait pas être présenté aux parents comme tel, mais devrait leur

parvenir au travers du regard des enfants. Comment l'enfant peut-il et doit-il s'y prendre dans cette situation ? Dans quelle mesure lui créé-t-elle un dommage ? L'enfant doit donc être le pivot de la communication, et non pas l'école. Cela fait une grande différence. Le gros avantage de cette façon de faire est qu'on y gagne la confiance des parents. Ce sont *eux* les vrais experts, quand il s'agit de leurs enfants. Si la communication et la discussion se passaient ainsi, alors les parents n'auraient pas à posséder obligatoirement des connaissances techniques sur la question de la communication, sur les rencontres et autres choses, car ils parleraient au nom de leurs enfants. Cela les place dans une position d'experts. Les écoles devraient faire usage de cette donnée. Aussi longtemps que l'école met les enfants au centre de ses préoccupations, les parents défavorisés peuvent contribuer en quelque chose, ils ont quelque chose à dire et une opinion personnelle à exprimer. Leur participation à l'école apparaît alors assurée.

Nous avons donc vu que les modes informels de participation à l'école sont des formes très importantes et très valables de la participation. A quoi servent encore, à vrai dire, les soirées très formelles avec les parents, qui sont plutôt un obstacle sur le plan de la participation des parents défavorisés ?

Regardez dans les écoles de vos enfants quelles sont les possibilités de participation informelle. Il est important que les enseignants ne se retirent pas juste avant le cours pour boire un dernier café... Ils devraient être dehors dans la cour, et accessibles pour les parents. Quand l'école est terminée, le directeur devrait passer les voir pour leur montrer qu'il est accessible, et qu'il ne reste pas barricadé dans son bureau.

Nous avons à Bruxelles une école qui se plaint de ce que les parents défavorisés participent à peine aux événements scolaires. Une organisation qui est active dans ce domaine a demandé à l'école de noter tous les contacts qu'ils ont avec les parents. En l'espace de trois mois, l'école a eu un contact au moins une fois avec plus de 90% des parents. Il y avait donc une très forte participation des parents. Mais l'école n'en avait jusque là pas eu conscience. Elle n'avait pas perçu ces contacts comme réels et donc pas remarqué qu'il y avait dans cette école une grande participation informelle des parents. L'école a donc eu des contacts avec presque tous les parents sans

en être vraiment consciente, la raison étant que ces contacts ne venaient pas des réunions du soir. Beaucoup de parents, qui ne participaient pas à ces réunions, avaient eu des contacts informels avec les professeurs.

Ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles : il ne s'agit pas de plaider pour la suppression des formes organisées de participation, comme par exemple ces réunions du soir avec les parents. Tout au contraire. Je suis très satisfait de ces réunions et reconnaissant du fait qu'elles existent.

Venons en à notre dernière recommandation. Les parents défavorisés représentent un groupe très hétérogène. En Belgique, nous avons au moins trois, mais vraisemblablement beaucoup plus, de groupe différents de parents défavorisés.

Nous avons un grand nombre de travailleurs immigrés traditionnels. Des gens qui sont venus à nous dans les années 60 et 70, souvent avec un arrière-plan marocain, turc, ou algérien. Ces travailleurs immigrés se ressemblent beaucoup et sont en partie très liés les uns aux autres, on peut donc les considérer comme un groupe. Ils ont par exemple un réseau interne très fort, ils ont rarement eu des expériences scolaires et sont donc essentiellement éloignés de la culture. C'est le premier groupe.

Le deuxième groupe est constitué de personnes arrivées récemment – souvent des pays de l'Europe de l'Est. Ils n'ont pas de réseau en Belgique mais ils cherchent à en constituer un, et s'orientent surtout vers les parents des classes moyennes. Pourquoi cela ? L'une des nombreuses raisons est qu'eux-mêmes appartiennent dans leur pays aux classes moyennes et y ont fait des expériences très positives dans le domaine de la culture. Ils sont souvent des travailleurs qualifiés ou très qualifiés. Ils connaissent notre système scolaire et en ont une opinion très positive. Ils voient l'école comme une chance d'ascension sociale.

Le troisième groupe, ce sont des Belges qui vivent dans la pauvreté, et cela en partie depuis des générations. La culture et l'école ne leur sont pas étrangères, mais ils ont, pour la plupart, fait des expériences négatives dans le domaine scolaire. Ils disposent aussi de réseaux, mais le plus souvent ces réseaux sont constitués d'autres Belges pauvres.

On n'ira pas plus loin ici dans le détail des différentes caractéristiques de ces groupes. Je voulais seulement montrer que chacun de ces trois groupes a des besoins différents. Leur attitude vis-à-vis de l'école et de la culture est très diverse et va d'une position très négative à une attitude très positive, en passant par une position neutre due à l'inexpérience.

Pour une école, jeter un regard très exact sur ces différents groupes n'est donc pas le plus mauvais point de départ. Comment sont les parents qui envoient leurs enfants dans nos écoles et comment pouvons-nous les approcher ? Si l'école se focalise seulement sur un seul groupe et ne s'enquiert pas avec plus de précision « de leurs parents », et donc ne propose pas des modèles différenciés de solution, on peut en arriver au point où l'école elle-même fait obstacle à la participation des parents défavorisés.

Nous avons en Belgique un projet formidable – nous l'appelons « groupes de mères ». Ici des mères venues du secteur traditionnel des travailleurs immigrés sont priées de venir à l'école pendant les cours et de discuter de thèmes liés à l'école dans de petites réunions informelles autour d'un café. C'est un projet qui marche très bien. Mais les mêmes rencontres se dérouleraient autrement si un père fraîchement arrivé d'Europe de l'Est y participait. Ces groupes de mères ne posent pas vraiment de problèmes, je les trouve même excellents, mais dans beaucoup de nos écoles ce sont les seules formes de participation encore existantes avec les parents défavorisés. Ainsi l'existence d'une forme de participation peut d'une certaine manière empêcher la naissance d'autres formes.

En résumé : nous avons trois recommandations pour les écoles en Belgique. La première s'énonce « pas seulement une participation, mais aussi un engagement ». On doit abattre autant que faire se peut les barrières à la participation à l'école. Deuxièmement : L'attention principale doit se porter sur les enfants. L'enfant est le lien avec les parents et la condition de leur participation. Troisièmement : Les écoles doivent prendre en compte le plus possible de groupes de parents différents. Les parents défavorisés ne doivent pas être vus comme un groupe homogène !

GAYE PETEK :

Merci M. Albertijn. Nous avons une bonne heure pour échanger avant de partir en pause et puis de revenir ensuite pour l'ensemble des deux tables-rondes. Donc en une heure beaucoup de choses peuvent se dire. A vous la parole si vous voulez parler des expériences auxquelles vous avez participées ou que vous voulez relater des questions des intervenants. La parole est à la salle.

PIA GERBER :

(Fondation Freudenberg, Weinheim)

Je voulais seulement ajouter une expérience que nous avons faite avec les programmes de formation et les concepts de rôles visant à intégrer les parents ayant un arrière-plan migratoire. Nous avons eu l'an dernier l'occasion de présenter ici notre programme dit « sac à dos » comme un programme de multilinguisme, et nous nous sommes aperçus avec ce programme qu'à condition de miser sur les points forts des parents, on peut les gagner comme partenaires de formation dans les jardins d'enfants et les écoles. Par « points forts » j'entends que les parents peuvent apporter une certaine contribution au soutien de leurs enfants, même lorsque leur engagement s'effectue dans leur langue maternelle.

Un autre exemple est celui des médiateurs roms, qui s'y connaissent très bien dans la communauté des gitans. Ils connaissent les règles culturelles et peuvent de ce fait servir avec eux de pont. Notre expérience est qu'il est très difficile pour les enfants de faire la séparation entre les règles institutionnelles dans les établissements publics, et les valeurs ou règles qui sont en vigueur à la maison. Si dans ces conditions ils voient que leur mère peut prendre la parole au jardin d'enfants, joue un rôle qu'on prend au sérieux dans le processus de formation, cela peut leur être d'une grande aide pour mieux s'y retrouver dans toutes ces valeurs et règles différentes.

Je pense que la mentalité et les occasions informelles sont *une* chose, et l'engagement et les programmes communaux une autre chose, mais je pense qu'il faut aussi concevoir de véritables rôles et des programmes de formation qui fassent systématiquement et durablement aux parents une place dans les établissements.

BOSILJKA DREHER :

(Chargée de mission pour les étrangers dans l'administration de la ville de Hattersheim sur le Main)

Je suis depuis 19 ans chargée de mission pour les étrangers dans l'administration de Hattersheim sur le Main. Depuis 19 ans j'ai pu observer l'ensemble des processus qui les concernent. Que signifie donc éducation ? D'abord je voudrais dire que l'intégration est un processus qui commence en gros avec l'entrée dans le pays, qui ne s'interrompt pas, et qui devrait toujours être repensée. Nous savons déjà depuis longtemps que le problème de l'éducation est la cause centrale de l'inégalité sociale et que, par conséquent, l'éducation est un thème brûlant dans beaucoup de communes. Nous ne devons pas oublier que c'était avant tout des gens éloignés de la culture qui sont venus en Allemagne. Nous prenons trop souvent comme postulat que ceux qui vivent dans une ville sont automatiquement des citoyens instruits.

La minorité ne peut s'intégrer que dans la mesure où la majorité le lui permet. Qu'est-ce que j'entends par là ? Ce qui se passe souvent, c'est que la direction de l'école et les autres structures ne veulent pas ou ne peuvent pas expliquer les problèmes aux parents. Pourquoi d'ailleurs devraient-ils le faire ? La conséquence en serait que plus de parents encore viendraient chaque jour à l'école. Aussi ont-ils une merveilleuse explication à cela : les parents ne s'intéressent pas à leurs enfants.

On a expliqué hier plus précisément ce que les étrangers pensent lorsqu'ils confient leurs enfants au système éducatif. Ils partent du point de vue qu'ils font le maximum pour leurs enfants. C'est pourquoi ils les confient aux institutions scolaires. Dans la vie quotidienne à l'école il y a très souvent des malentendus, surtout quand les maîtres ne disposent pas d'une certaine compétence interculturelle. C'est bien gentil et bien beau de voir les parents étrangers faire des gâteaux ou s'engager dans des fêtes de rue, mais faire plus, cela l'école ne le leur demande pas.

Nous pouvons observer que la génération qui a connu des injustices dans le système éducatif allemand et qui a maintenant des enfants se conduit toujours plus comme les parents du pays. Pourtant il convient de ne pas sous-estimer l'action des regroupements familiaux. En particulier, dans les familles sans instruction, on va chercher

des femmes dans le pays d'origine pour devenir des épouses en Allemagne. Ces femmes socialisent leurs enfants comme elles l'ont appris dans leur pays d'origine. Cette réaction, qui existe aussi en France, nous la sous-estimons toujours. Ces femmes ou ces hommes redeviendront comme ceux de la première génération d'immigrants. Pourtant, nous considérons toujours que c'est la troisième ou la quatrième génération qui éduque ses enfants.

Ainsi les immigrants socialisent leurs enfants à leur manière. Parfois ce n'est pas comme nous le souhaitons. Nous avons des idées précises sur la façon dont les enfants doivent être socialisés. Ces idées, nous devons les expliquer aux immigrants en France, en Belgique et en Allemagne. Et nous ne pouvons le faire que si les professeurs veulent bien en informer les parents.

SELVER EROL :

(Bureau de l'intégration de l'administration du district d'Offenbach)

Monsieur Albertijn, je vous remercie. Ce que vous avez abordé, nous l'avons également constaté et nous essayons de l'aborder et de le mettre en œuvre dans notre domaine. Vous avez tout à fait raison quand vous dites que le fait que les écoles se concentrent beaucoup plus sur l'institution que sur les parents constitue un grand problème. Ce à quoi j'ajouterai que les parents posent quelques problèmes dans la mesure où beaucoup sont sans instruction.

Aussi longtemps que les institutions ne permettront pas sur ce point un changement, et qu'on n'identifiera pas pour les mettre en œuvre les possibilités données, nous n'avancerons pas beaucoup dans nombre de nos projets, dans lesquels nous avons investi tant de temps et d'argent. Ceci est le problème. Pour expliciter la responsabilité des institutions, je vais vous présenter un projet que nous avons mené. Ce projet, nous l'avons mené dans trois écoles maternelles dans des quartiers socialement chauds, et ce dans un espace de temps de deux ans et demi. Dans ces trois écoles maternelles, le pourcentage d'enfants de migrants était de 70 à 100%. Nous avons dit dans ces établissements qu'il fallait concevoir les choses autrement pour travailler avec ces enfants. Un travail avec les enfants orienté vers les classes moyennes passe en effet à côté de ces familles. Les trois établissements étaient prêts à s'adapter à cette situation et à développer des méthodes nouvelles. Bien que ce fussent les

mêmes projets menés avec les mêmes méthodes, les résultats en furent très divers. Cela peut naturellement tenir au fait que les équipes et leur direction étaient toutes différentes.

La participation des parents dans les écoles de leurs enfants ne dépend donc pas seulement du quartier ou de certaines données préexistantes du problème, mais aussi des éducateurs et des professeurs. Les parents ne peuvent participer que dans la mesure permise par la direction et l'équipe éducative. Si celles-ci ne le permettent pas, on peut toujours essayer ce que l'on veut, les parents ne s'engageront pas dans une participation. En tout cas c'est ce que nous avons constaté.

Nous avons pensé ensuite que les parents qui se sont engagés à l'école maternelle pourront aussi le faire plus tard dans les écoles futures de leurs enfants. Quelques parents l'ont fait effectivement. Quand l'école s'y applique et n'ignore pas le problème, alors beaucoup de parents continuent à s'engager pour leur part. Deux de nos mères sont allées dans ces écoles et ont dit qu'elles avaient déjà été actives dans les écoles maternelles et qu'elles prendraient volontiers plus de responsabilités dans la nouvelle école. Nous avons cependant des écoles où un tel engagement ne fut pas perçu du tout. Dans une autre école, au contraire, le directeur s'est assis avec les parents et a mis au point avec eux une méthode de travail. Cela a été porté à notre connaissance et nous l'avons développé plus avant. Quand les écoles permettent une participation des parents, nous pouvons y mener des projets avec succès.

Traiter l'inégalité par l'égalité ne produit, c'est mon avis, que plus d'inégalité encore. On doit regarder de quoi ces gens ont besoin et alors seulement concevoir des méthodes en fonction de ces besoins.

GAYE PETEK :

Merci, je crois que vous ne dites pas des choses très différentes de ce que les deux intervenants ont dit, parce qu'elles parlaient de se mettre au seuil des familles, de baisser les niveaux, de s'adapter. Je crois que tout le monde dit un peu la même chose. Une autre question et puis je vais vous demander peut-être de réagir et ensuite on reprendra les questions ou les interventions.

MARTHA AYKUT :

(Représentante du chargé de mission à l'intégration, ville de Stuttgart)

Je fais partie du département « politique de l'intégration » de la ville de Stuttgart. Pour nous, l'intégration est un thème central, parce que nous sommes la ville d'Allemagne qui possède le plus fort taux de migrants. 56% des jeunes de moins de 18 ans ont un arrière-plan migratoire. Sur le marché du travail, la génération à venir apportera donc en majorité des gens avec un passé de migrants. Si nous n'investissons pas dès maintenant dans l'éducation et dans une collaboration avec les parents, notre ville aura un avenir très compromis.

C'est pourquoi nous avons démarré de nombreux programmes dans ce domaine, et je ne peux que confirmer ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Nous devons, pour les parents au passé migratoire, trouver des passerelles d'accès d'un niveau moins élevé. Nous enregistrons par exemple de bons résultats avec le programme « maman apprend l'allemand ». Le matin, pendant que les enfants sont à l'école, leur mère apprend l'allemand, on leur dit un peu ce qui se passe à l'école de leurs enfants, et il y a la possibilité de parler avec le corps enseignant, et cela d'une manière très informelle, dans le couloir ou après les cours. Les professeurs viennent aussi en partie dans les cours et enseignent les mères. Ainsi, il se présente beaucoup d'occasions pour les mères d'avoir un contact informel avec les maîtres.

Par ailleurs je trouve qu'il est très important d'embaucher plus de professeurs qui ont un passé migratoire. Il faut également engager plus d'interprètes culturels. Donc pas de simples interprètes, mais des gens issus d'associations de migrants ou des parents qualifiés que nous pouvons alors soutenir. Ces interprètes culturels peuvent assumer des fonctions-clés à l'école, et construire ainsi des ponts vers les parents.

Puisque nous avons vu que de tels développements ne se font pas de soi, nous devons, nous les communes, être actifs en ce domaine, et nous avons déjà lancé quelques campagnes. Dans l'une de ces campagnes nous avons encouragé les lycéens ayant un passé migratoire à devenir eux-mêmes professeurs. La raison en était que des écoles nous ont dit qu'une certaine évolution est perceptible lorsque des collègues, ne serait-ce que deux ou trois, sont de langue mater-

nelle turque, arabe, ou grecque. Ces derniers ont en effet un autre contact avec les parents concernés. En outre ils peuvent servir de modèle pour les enfants de migrants, parce qu'ils peuvent peut-être s'y prendre autrement avec eux. Même si, en Allemagne, l'éducation est l'affaire des Länder, nous nous efforçons, en tant que ville, de nous engager plus avant. L'éducation est la tâche centrale pour une intégration réussie, et j'aurais ici une question à poser à monsieur Albertijn. Ces efforts sont-ils entrepris aussi chez vous, en Belgique ? Qu'en est-il chez vous du personnel des écoles ? Êtes-vous sur ce point plus avancés que nous ? Chez nous, les collègues enseignants sont encore en grande majorité marqués par l'Allemagne.

GUDRUN KIENER :

Je pense que nous sommes tous d'accord sur ce qui devrait se faire. Il ne doit pas arriver que quelqu'un qui s'est engagé dans l'école maternelle soit ensuite à l'école primaire freiné dans cet engagement pour quelque raison que ce soit. Je vous donne totalement raison sur ce point. La question est seulement de savoir qui peut changer quelque chose à ces circonstances. Lorsque je m'occupais de ces problèmes, j'ai constaté que la direction des écoles joue un rôle central. C'est elle qui peut décider de ce qui doit se passer dans l'école.

Je voudrais avancer ici très prudemment une idée. A savoir qu'il pourrait s'établir entre l'école et la maison des parents une sorte d'accord éducatif, de contrat d'éducation, dans lequel les rôles, les tâches, les droits et les devoirs seraient clairement distribués. On a déjà insisté plusieurs fois sur le fait que les parents et l'école poursuivent le même but, à savoir encourager au mieux l'enfant sur son parcours éducatif. Même si je ne suis pas une experte de ces choses, je pense néanmoins que cette idée pourrait être creusée et suggérée aux instances responsables.

GAYE PETEK :

Je voulais juste vous parler d'un tel contrat. On peut citer l'exemple en France d'un dispositif nouveau qui s'est rajouté au contrat d'accueil et d'intégration pour les familles qui ne sont pas primo arrivantes. Ainsi il y a juste la possibilité de faire un contrat sur la scolarité et la réussite scolaire des enfants qui arrivent en France mais dont les familles sont déjà en France depuis quelque temps. C'est ainsi

une contractualisation avec les parents qui font venir leurs enfants en France tardivement. On leur demande d'apprendre le français, d'apprendre un certain nombre d'éléments sur l'organisation scolaire de la France. C'est une forme de contractualisation qui est peut-être intéressante.

MICHEL ALBERTIJN :

J'ai maintenant entendu beaucoup de commentaires semblables. Pour ce qui concerne le problème des enseignants, vous avez absolument raison. La plupart des professeurs belges sont nés en Belgique et sont issus de la classe moyenne, donc d'un milieu protégé. Je crois, et ce sont là des mots très durs, qu'ils sont tout à fait contents de la situation présente. Ces formes très ambitieuses de participation, comme par exemple la collaboration dans les prises de décisions, les rencontres formelles ou l'organisation de collectes leur conviennent très bien. Beaucoup parmi les professeurs n'entrent en contact qu'avec des parents qui viennent de la même couche sociale qu'eux, à savoir de la classe moyenne, et qui sont eux-mêmes des gens cultivés. Je suppose, et ce sont à nouveau de ma part des mots très durs, que quelques-uns d'entre eux sont très satisfaits d'une situation qui se caractérise par une faible participation des parents défavorisés dans les événements scolaires. Un point important, sur lequel nous devrions nous concentrer, ce sont donc les professeurs eux-mêmes. Nous devons les former et les rendre sensibles à d'autres types de contact avec les parents. Cela parce que – du moins en Belgique – les professeurs ne sont pas prêts à franchir d'eux-mêmes ce pas.

TANRIS BREITKOPF :

(Direction des projets interculturels, ville d'Essen)

Pour ce qui concerne le personnel spécialisé des écoles maternelles et des écoles, je voudrais ajouter encore un mot. Nous menons à Essen depuis des années le programme « sac à dos ». Nous avons d'abord testé ce programme de seuil plutôt bas comme projet-modèle dans une école maternelle. Une éducatrice était compétente dans chaque école pour ce programme. Les mères effectuèrent très bien leur part du travail. Mais à l'intérieur de chaque école maternelle, seule l'éducatrice immédiatement chargée du programme s'en

sentait véritablement responsable et se souciait du problème de l'interculturalité. Forts de cette expérience, nous avons décidé, lorsque nous avons poursuivi le programme, de former pour chaque école maternelle une véritable équipe. Aussi bien au jardin d'enfant qu'à l'école, l'ensemble de l'équipe s'engage dans le travail et se forme dès avant le démarrage du programme à une sensibilité interculturelle. Lors de ces formations des équipes il est apparu que les éducatrices ne s'étaient jamais concertées entre elles sur leurs normes et leurs valeurs, sur l'origine de ces normes et valeurs, et sur le point de vue à partir duquel elles considéraient les autres. Toutes questions qui appartiennent justement à l'orientation et à la sensibilisation interculturelles. Les éducatrices et les éducateurs n'avaient, dans leur travail quotidien, absolument pas le temps de discuter de ces questions, et ce n'est qu'à travers ces formations continues en commun, qui avaient lieu une fois par an pendant sept jours, qu'ils eurent pour la première fois l'occasion de faire pénétrer réellement leurs idées dans la conception propre à l'institution.

Monsieur Albertijn a raison quand il dit que le directeur de l'école joue un grand rôle et qu'une grande responsabilité lui incombe dans la mise en œuvre de tels programmes. Pour qu'un tel programme réussisse vraiment, il faut y entraîner l'équipe dans son ensemble et avoir sur le sujet une attitude personnelle. Dans le cas contraire, de tels programmes sont voués à l'échec.

GAYE PETEK :

Excusez-moi, est-ce que vous pouvez brièvement expliquer ce que c'est « le programme sac à dos » pour ceux qui ne le savent pas. Vous émettez des critiques sur le programme mais nous sommes quelques-uns je pense à ne pas connaître ces expériences que les deux personnes ont citées.

TANRIS BREITKOPF :

Le programme « sac à dos » est un programme de promotion de la langue et d'éducation des parents. Il est mené dans les écoles maternelles. À savoir que les mères, en règle générale des mères ayant un passé migratoire, y sont contactées et priées de s'organiser en groupes. L'une d'entre elles est alors choisie et fonctionne comme accompagnatrice du groupe. Cette accompagnatrice est formée,

apprend à travailler avec le matériel prévu pour le groupe et transmet ce qu'elle a appris aux autres mères. Les mères se rencontrent une fois par semaine durant deux heures et apprennent à utiliser ce matériel de manière à pouvoir aider linguistiquement leurs enfants à la maison au travers d'activités variées. Naturellement, c'est aussi l'interaction entre la mère et l'enfant et, indirectement, entre le père et l'enfant, qui s'en trouvent améliorées. On peut citer, parmi ces activités, la lecture à voix haute dans un livre illustré, mais aussi le bricolage, des randonnées ou autre chose, toutes activités qui peuvent intéresser les enfants et auxquelles les parents peuvent participer.

GAYE PETEK :

Merci. La question d'un Monsieur quand même. Il n'y a pas que les dames qui parlent des enfants.

NIHAT DURSUN :

(Médiateur interculturel et social, Responsable de Services, Ville de Charleroi)

Je travaille à la commune comme médiateur ou assistant social et je gère un service qui s'appelle « Service de médiation interculturelle et sociale ». En fait, Madame vous avez souligné la source du problème. Lorsque les enfants rentrent à l'école ils ne sont pas francophones. Effectivement c'est la même chose en Belgique aussi. Ce sont des enfants qui apprennent leur langue maternelle, je pense que c'est légitime d'apprendre sa langue maternelle, mais arrivant à l'école, évidemment les difficultés commencent. Il y a par exemple des discriminations entre eux. Dès l'âge scolaire ça commence et les difficultés les suivent dans tout le parcours scolaire. Déjà les petits de 3, 4 ans regroupent entre eux ceux qui mangent du porc et ceux qui ne mangent pas du porc. Plus tard les filles se regroupent dans une classe où il n'y a que des filles qui portent le foulard. Il faut donc directement attaquer les sources de problème dans les classes maternelles. Il faut combattre les problèmes linguistiques et d'intégration au sein de l'école de l'enfant et parallèlement il faut promouvoir l'intégration dans le sens d'une socialisation de la maman qui arrive par regroupement familial.

Effectivement les problèmes étaient différents pour les premières générations il y a 20, 30 ans. C'était difficile de franchir la porte de l'école, parce que c'étaient des parents qui n'avaient pas l'habitude de franchir la porte de l'école et qui venaient de milieux ruraux. Seule institution dans un petit village de 50, 60 habitants c'est l'école et un ou deux instituteurs qu' on rencontre dans la rue, à la maison. On peut se permettre d'aller chez l'instituteur quand on veut etc. Il y avait donc des contacts. Par contre, ici on Europe on voit un immense bâtiment et on a peur de rentrer à l'intérieur. C'est cette peur, la difficulté linguistique et également une méconnaissance qui rendent encore plus difficile les contacts. Mais dans les futures générations de 3^{ème}, 4^{ème} génération c'est différent. Un des deux parents a donc franchi la porte de l'école mais le deuxième qui est arrivé par regroupement familial – vous savez bien que chez les Turcs et les Maghrébins aussi, généralement on va chercher un mari ou une épouse dans le pays d'origine – ne dispose pas d'une vraie formation scolaire. Et qu'est-ce qui se passe avec ceux qui arrivent dans le nouveau pays, les primo arrivants ? Ils vivent les difficultés différemment. Il faut donc à la fois travailler pour la socialisation de ces personnes et pour leur intégration. Et ce sont surtout les mamans des enfants.

J'aimerais parler d'une petite expérience. C'est un petit projet pilote qui était géré par moi-même dans une école qui accueille plus ou moins 80% de populations issues de l'immigration. J'ai entendu plusieurs témoignages. Le taux de réussite dans cette école était à peine de 30-35 % et la participation des parents aux réunions ne dépassait pas 3-4 %. Il y avait un travail qui était coordonné par le directeur, par son entourage et également par des travailleurs sociaux issus de l'immigration. Nous avons travaillé ensemble en tant qu'intervenants intérieurs et extérieurs de l'école et chacun avait un rôle spécifique. Les intervenants extérieurs étaient surtout des travailleurs sociaux issus de l'immigration et ils sont intervenus pour établir un contact, un relais entre les parents et l'école. A l'intérieur également il y eu des formations organisées pour les enseignants et une série d'activités était mise sur pied. Deux années plus tard on a atteint un chiffre de participation de 99 % des parents aux réunions. Egalement trois ans après – je passe fréquemment dans cette école – on est arrivé à près de 76-78 % de réussite.

Je pense qu'on laisse de plus en plus de côté la connaissance et la compétence des personnes et travailleurs sociaux issus de l'immigration. Ainsi on les remplace par l'interprétariat comme un travail technique. Or ces travailleurs sociaux qui connaissent bien les difficultés et les problématiques des personnes issues de l'immigration, peuvent agir et peuvent devenir une ressource complémentaire dans le processus d'intégration et de socialisation. Il ne faut pas utiliser ces ressources comme un outil technique mais plutôt comme un outil social. Ainsi les travailleurs sociaux peuvent participer au processus d'intégration des personnes issues de l'immigration avec les autres acteurs soit au sein de l'école ou au sein de la commune.

GAYE PETEK :

Merci. Vous voulez donc dire qu'il faut que ça reste un palliatif le temps de pouvoir former à la fois les enseignants à recevoir ces classes interculturelles et avoir des intervenants de double culture mais qu'il ne faut pas multiplier les exemples d'interprétariat comme une solution de facilité.

ELLA DESMEDT :

(Adviseur de Ministre de l'Education, Bruxelles)

Je suis adviseur du Ministre de l'Education flamand. Vous parlez de contractualisation et nous avons la même évolution en Flandres. Nous sommes en train de développer quelques articles pour une loi sur une déclaration de l'engagement des parents vers l'école et vice versa. En fait nous aussi nous allons formaliser cette relation pour être plus clair. Qu'est-ce que nous demandons, qu'est-ce que l'école demande aux parents, et quels sont les supports que les parents doivent donner à leurs enfants afin qu'ils apprennent par exemple le néerlandais. Mais ça sera aussi inscrit que les parents doivent venir à l'école quelques fois au moins pour parler sur les résultats et le développement de leurs enfants. De l'autre côté, l'école doit prendre quelques engagements aussi. Cela est cependant plus évident pour nous parce que c'est la tâche prioritaire de l'école de socialiser les enfants.

THORALF KOB :

(Chargé de mission pour les étrangers, district de Riesa / Großenhain)

Avant de me présenter, permettez moi une petite constatation. Nous avons parlé tout le temps d'exclusion, et d'un certain point de vue, nous pratiquons ici aussi dans cette table ronde, précisément du point de vue allemand, une forme d'exclusion. Je veux dire par là qu'il y avait, il n'y a pas si longtemps que cela, deux Etats allemands, l'Est, je l'appelle simplement l'Est, donc l'ex-RDA, et l'Ouest, la République fédérale allemande. Et ce qui se passe dans ces deux parties de l'Allemagne en matière d'intégration et d'éducation est fondamentalement différent. C'est précisément ce regard sur l'Est qui manque dans toute la discussion qui nous réunit. Il est ici complètement éclipsé. C'est pourquoi je souhaiterais en dire quelques mots.

Je viens du district de Riesa/Großenhain. C'est en Saxe, aux environs de Meißen. Je suis là-bas chargé de mission pour les étrangers à titre bénévole, et je suis par ailleurs professeur de sport et d'allemand dans un lycée et dans une école professionnelle. Je possède donc certainement des connaissances très pratiques, et je pense pouvoir parler en spécialiste à cette table ronde. Quel tableau avons-nous à l'heure actuelle à l'Est ? Ce tableau est, dans le district de Riesa/Großenhain, radicalement différent de ce qu'il peut être à Stuttgart. Nous avons dans tout le district un pourcentage d'immigrés de un pour cent. Ce n'est pourtant le problème. Le plus grand problème est que nous avons dans notre district une xénophobie très marquée. Pour la première fois, nous avons bel et bien fait entrer par notre vote un parti d'extrême-droite dans notre Landtag de Saxe. Les élections de districts ont donné en juin 2008 des sièges à l'extrême-droite, au NPD. Et leur mot d'ordre principal lors du vote était « L'Est sera allemand ». Ce radicalisme a conduit à ce que le chargé de mission pour les étrangers que je suis a été stigmatisé par deux membres du Landtag de Saxe sur la page d'accueil du NPD d'homme dévoué et de lobbyist masqué pour le compte des étrangers, ne se sentant pas du tout concerné par les intérêts allemands. En outre, je suis depuis bientôt un an lourdement menacé et j'ai été attaqué au point que je suis maintenant protégé dans le cadre d'un programme du Landtag de protection des personnes. Voilà le tableau à l'Est aujourd'hui. Et nous parlons tout le temps de telle ou telle forme d'intégration, du projet « sac à dos » etc. Je trouve ces projets formi-

dables, mais si nous débattons de ces initiatives, alors je dirais que nous avons d'abord besoin à l'Est d'une initiative contre la xénophobie massivement présente, avant d'envisager une intégration correcte. C'est de cela aussi qu'il faudrait parler. On ne devrait pas mettre entre parenthèses les choses qui ne vont pas bien dans le tableau.

Et ce tableau - j'en viens à l'éducation - se présente ainsi chez moi en Allemagne. Chez nous en Saxe, il en est ainsi que le NPD, donc les militants d'extrême-droite peuvent porter l'uniforme. Il existe une marque de vêtement particulière, qui s'appelle Thor Steinar. Et celui qui porte ces choses montre ouvertement qu'il est contre les étrangers et qu'il soutient la droite radicale. Dans le lycée où j'enseigne, c'est à dire dans une section de seconde, j'ai entre 3 et 18 lycéens assis devant moi qui portent ces uniformes de la droite radicale. Nous parlons ici d'un lycée. Cela veut dire qu'ils montrent ouvertement quelle est leur position sur le problème des étrangers. Cela est toléré chez nous et s'affirme toujours plus fortement. Et toute discussion que l'on mène conduit à ce que l'on devienne soi-même un objet de haine. On devient un symbole de ce qu'il convient de combattre. Parce que l'on défend des gens qui ne sont pas de notre pays. Dans mon district je ne parle plus d'étrangers mais seulement d'hommes, pour rendre les uns et les autres conscients de ce qu'il s'agit d'hommes et de femmes qu'ils prennent pour bouc émissaire et rendent responsables de leur propre situation sociale.

Et c'est le point ici, précisément dans l'éducation, où il convient, surtout à l'Est, de renverser notre point de vue. Non pas par ces généralités du genre « nous pratiquons joliment l'intégration et nous devons démarrer là encore un nouveau projet, etc ». Nous devons d'abord à l'Est rendre les hommes conscients que l'éducation comprend aussi la tolérance et la reconnaissance de l'Autre, de quelque pays qu'il vienne et quoi qu'il pense. Nous n'avons tout simplement pas réussi en Allemagne à créer cette évidence qu'est le respect de tout homme. Et ceci est un point très central.

Et ainsi nous en arrivons à la situation où nous parlons sur l'éducation, de façon très générale, sans en venir aux vraies questions. Celles qui résultent par exemple des structures fédérales, lesquelles, de mon point de vue, vont en Allemagne à l'encontre du système d'éducation et de l'intégration des migrants. Nous n'avons pas

de possibilités et de moyens à un échelon central pour mettre en œuvre quelque chose de raisonnable au niveau fédéral, tout se passe dans des petits Etats au niveau du Land, et chacun présente ici ses projets. Nous ne parvenons tout simplement pas à rassembler un pays comme l'Allemagne, et le meilleur exemple pour moi en est ce qu'on fait avec les migrants à l'Ouest, et qui me semble très intéressant, mais en même temps paradisiaque, alors qu'à l'Est où je me bats pour les étrangers et leur intégration, j'apparais comme un ennemi des structures en place.

GAYE PETEK :

Merci Monsieur. Simplement, je pense qu'il ne faut pas vous étonner du fait qu'on parle là dans cet atelier de l'enfance etc. C'est un titre qui a été choisi d'avance. C'est un atelier de travail. Hier c'était plutôt des débats plus généraux sur justement les questions d'intégration et les questions liées à l'intégration à l'échelle locale. Je crois que ce séminaire avait vraiment mis le projecteur sur le local, la responsabilité des communes et on le savait en venant ici. Il y a eu d'autres séances de travail de cette fondation qui ont traité, je pense, des problèmes plus généraux, mais on va le dire tout à l'heure au responsable pour qu'il y ait éventuellement un autre séminaire qui traite des questions très graves dont vous êtes en train d'être le porteur. J'ai deux interventions.

PIA GERBER :

Je voulais ajouter quelque chose à l'exposé de notre collègue. Je pense qu'il est très important, spécialement en Allemagne, de prendre en compte les différences entre l'Est et l'Ouest.

GAYE PETEK :

Mais je voudrais s'il vous plaît qu'on ne quitte pas quand même complètement le sujet de cet atelier qui est l'enfance et la socialisation précoce.

PIA GERBER :

Puis-je expliquer brièvement pourquoi je pense que cela à beaucoup à voir avec ce dont nous parlons ici. L'intégration ne peut se déployer sans une culture démocratique et sans une culture de la reconnais-

sance de l'Autre. Et à l'Est le fait est que des structures d'extrême-droite cherchent à s'implanter dans les domaines que nous évoquons, comme par exemple le travail des parents et la collaboration avec les parents. Ces structures s'appellent elles-mêmes les « crèches nationales », ou d'un nom semblable.

Je trouve très important que cette question soit évoquée ici. Pour nous, Allemands, se pose peut-être le problème supplémentaire du fédéralisme. Nous avons jusqu'à récemment une commission mixte Etat fédéral-Länder pour la planification de l'éducation, commission dans le cadre de laquelle nous avons développé à l'échelle du pays tout entier des modèles, par exemple pour la promotion des migrants, depuis le jardin d'enfants jusqu'à l'école et la profession, et ce en y incluant les parents. Et cette commission a été abandonnée pour l'Allemagne. Nous n'avons vraiment plus aujourd'hui d'effort commun au niveau national, si bien que se pose, pour ceux qui réfléchissent à ces problèmes, la question de savoir comment on peut changer le paysage dans son ensemble, et ce qui doit être pris en compte. Je crois que ces choses doivent être dites, ne serait-ce que pour éclairer les collègues de Belgique et de France. Après la réunification il s'est tenu une table ronde autour de la question précise : Comment faire disparaître l'esprit autoritaire des institutions ? Cela a aussi beaucoup à voir avec une éducation réussie des enfants. On a réalisé, avec l'aide de la Fondation Freudenberg et d'autres, la transposition d'une agence de soutien à l'école dans les Länder de l'Est, et des structures ont pu se construire là-bas, comme le Centre de culture démocratique. Je voudrais bien que le collègue puisse en faire son profit. La Fondation Antonio a également été créée, qui est connue au delà de l'Allemagne pour son combat contre l'extrémisme de droite. Je crois que lorsque nous parlons de l'intégration réussie et de l'implication des parents, il faut encore préciser dans quelle culture, avec quelle position et quelles valeurs ces choses se déroulent. A partir de là, les thèmes de l'intégration et de la culture démocratique sont véritablement inséparables l'un de l'autre.

STOJAN GUGUTSCHKOW :

(chargé de mission pour les étrangers, administration de la ville de Leipzig)

Je viens de Leipzig, également de la Saxe, et j'y suis depuis 18 ans chargé de mission pour les étrangers. Je trouve très bien que mon collègue de Riesa ait évoqué un thème qui n'avait pas encore été abordé, je suis également très favorable à ce que nous ayons à l'intérieur de l'Allemagne un regard très différencié pour ce qui concerne le développement ou la position des problèmes à l'Est et à l'Ouest. J'aimerais du reste plaider pour une différenciation plus fine entre les nouveaux Länder. Je viens d'une ville qui n'a pas un taux d'immigrés de 1% mais de 10%. Il y a même des quartiers de la ville qui comptent 30% d'immigrés, ou des écoles maternelles avec 50% d'enfants de migrants, ou des écoles avec des classes comptant 30 – 40% d'écoliers immigrés. Au regard de cela, je pense que les problèmes, mais aussi les possibilités, qui se présentent à nous à Leipzig, se comparent plus aux grandes villes à l'Ouest qu'à des cantons ruraux à l'Est. La migration est du reste au premier chef un phénomène de grande ville et non pas un phénomène rural. Je ne veux pas dire ici qu'une ville comme Leipzig n'a pas de problème d'extrémisme de droite ou de xénophobie. Mais ce problème se pose de toute autre manière que dans les zones rurales. Dans le parlement de la ville, on n'a pas encore vu à ce jour une représentation d'un parti d'extrême-droite, et j'espère que cela restera ainsi lors des élections communales l'année prochaine. Il y a précisément des contrepoids suffisamment forts pour lutter contre de tels développements lorsqu'ils se dessinent.

Brièvement pour compléter le rapport de Riesa/Großenhein. Ce Thors Steinar, une firme de vêtements néo-nazis, cherche à ouvrir des boutiques partout en Allemagne, aussi à Berlin, à Magdebourg, à Dresde, à Leipzig. Le magasin de Leipzig sera vraisemblablement bientôt fermé parce que le propriétaire du lieu se plaint, et aussi parce qu'une large initiative de citoyens s'est développée contre la présence de ce magasin, à tout le moins en centre-ville.

Et puisque j'ai la parole, peut-être encore une seconde remarque qui va plutôt dans le sens d'une différenciation à l'intérieur de l'Allemagne. Comme nous avons à l'Est de l'Allemagne une autre composition de la population étrangère, et comme nous le montrons

sur l'exemple de Leipzig, les problèmes dans le domaine scolaire sont aussi un peu différents. Les groupes d'immigrés les plus forts à Leipzig sont les Vietnamiens, les Russes et les Ukrainiens. Les autres suivent assez loin. Les Turcs arrivent en 8 ou 9^{ème} position dans les statistiques, à la différence donc de l'Ouest. Cette composition de la population immigrée a pour conséquence que nous faisons, dans le domaine scolaire, des expériences tout autres, que les grandes villes de l'Ouest ne connaissent pas. Nos enfants d'immigrés ne gâtent pas du tout les résultats scolaires, au contraire ils les améliorent plutôt. Les enfants d'immigrés sont surreprésentés dans les lycées de Leipzig, ce que l'on ne connaît pas non plus à l'Ouest. Cela est sûrement lié à l'origine et au souci qu'ont leurs parents de l'éducation, à la place qu'ils accordent à l'éducation et aux diplômes de haut niveau. Les familles vietnamiennes attachent beaucoup de prix à ce que leurs enfants obtiennent le baccalauréat ou au moins aillent au lycée. Il en est de même avec les Russes et les Ukrainiens, même lorsque leur propre statut social n'est peut-être pas très favorable. Car ils ont apporté leur statut social avec eux. Ce sont souvent des familles d'universitaires, de professeurs, d'ingénieurs ou de professions semblables, qui, même lorsqu'ils sont chômeurs, attachent le plus grand prix à ce que leurs enfants obtiennent un bon diplôme. Cela ne signifie pourtant pas automatiquement qu'ils sont bien intégrés à l'école ou qu'on leur parle. Cependant, grâce à cet entourage familial et à cette position particulière à l'égard de l'éducation, ils y parviennent pour la plus grande partie d'entre eux. Mais pas tous, car nous avons aussi à Leipzig des élèves qui interrompent leurs études, ou des enfants de migrants sans diplôme.

Dans l'ensemble nous observons un développement différent, dans ce domaine d'action, de ce qu'il est à l'Ouest de l'Allemagne – aussi bien pour ce qui concerne les passerelles entre les types d'écoles. Cela plaide aussi, à mon avis, pour une analyse différenciée à l'intérieur de l'Allemagne entre l'Est et l'Ouest.

GAYE PETEK :

Alors, j'ai trois personnes qui ont demandé la parole. Je vais être obligée de ne plus accepter d'autres interventions parce qu'il est presque onze heures et je vous rappelle que nous ferons une pause à

onze heures et quart. Alors, si possible assez rapidement parce que vous êtes trois ou quatre à demander la parole.

AZIZE TANK :

(chargé de mission pour les migrants, administration du district de Charlottenburg-Wilmersdorf, Berlin)

Madame Kiener, je vous remercie aussi pour votre exposé. Ce qui m'a particulièrement plu, c'est que vous avez également constaté qu'il y a beaucoup d'offres, mais que la question reste entière de savoir jusqu'à quel point ces offres et ces projets sont pris en compte dans les changements structurels, ou même s'il existe des changements structurels. En conclusion nous pouvons répondre : non. C'est ce que nous voyons également dans le système scolaire, qui est responsable de ce que ces projets ne conduisent pas à des changements structurels. Qu'il s'agisse de familles avec un arrière-plan migratoire ou d'Allemands, cela ne fait pas de différence. Les uns et les autres ne sont pas satisfaits du système scolaire parce que ce système, au moins en Allemagne, s'adresse à la classe moyenne. Et cette classe moyenne s'est rétrécie. De larges parts de la population appartiennent chez nous aux couches sociales inférieures. L'enfant d'une famille d'ouvriers peut obtenir les mêmes notes que l'enfant d'une famille d'enseignants – que cela se passe dans une famille à arrière-plan migratoire ou dans une famille allemande ne joue aucun rôle. S'il s'agit d'une famille de migrants, alors c'est une double charge qui pèse sur l'enfant. L'enfant d'une famille d'universitaires obtiendra une recommandation du lycée, parce qu'on part du principe que ses parents le soutiendront et qu'il fera son chemin. Mais l'enfant d'une famille d'ouvriers ne recevra pas de recommandation du lycée parce qu'on pense qu'il traverse peut-être une phase transitoire et qu'il se développera plus tard de manière différente.

Nous avons parlé ensuite de la langue. On dit toujours qu'il faut parler français ou allemand. Cela est vrai, on ne doit pas s'en tenir à l'apprentissage d'une seule langue, il faudrait parler plusieurs langues. Ainsi ma fille parle trois langues, elle connaît aussi la langue écrite, car la langue ne sert pas qu'à l'échange quotidien, nous avons besoin à l'école de langues écrites, ceci est très important pour l'avenir et l'éducation de l'enfant. Par exemple, je n'ai encore jamais entendu dire à l'école que les maîtres et les maîtresses s'assoient un

moment avec les enfants et regardent quelles compétences ces enfants apportent avec eux, de sorte que les côtés positifs de ces enfants seraient mis au premier plan et pas seulement les côtés négatifs, car les enfants n'ont parfois même plus le respect de leur propre langue. Savez-vous que certains enfants disent à leurs parents : « ne parle pas turc avec moi, ou yougoslave, sinon les autres vont penser que nous sommes des étrangers ». Ou bien ils ont honte de leurs parents parce que ces derniers ne parlent pas un allemand correct. Je pense que les enfants apportent avec eux certaines compétences qui doivent être prises en compte.

Cela ne vaut pas seulement pour l'école, mais aussi pour le jardin d'enfants. Nous devons regarder le niveau de formation des éducatrices. L'idéal serait d'embaucher des éducatrices et même des professeurs ayant un arrière-plan migratoire, mais mon ambition, si nous travaillons avec des éducatrices, est que l'interculturalité soit intégrée dans leur formation d'éducatrices, de telle sorte qu'elles arrivent préparées dans le jardin d'enfants. Elles sont toutes bien embauchées, nous avons tous fait beaucoup de projets qui ont eu du succès, mais pas dans la durée. On le fait une fois ou deux, mais comme les capacités et possibilités financières ne suivent pas, on le fait bénévolement. En ce qui concerne le caractère de modèle de ces projets – et je fais appel aussi aux fondations – on doit pouvoir dire après : vous avez fait cette expérience, maintenant je voudrais que cette expérience se poursuive dans les écoles et les jardins d'enfants par des changements structurels, et non pas seulement dire : clore le projet, terminé, nous avons fait des choses formidables.

KHADIJA ARAM :

(Adjointe au Maire à Trappes)

Je suis Maire Adjointe à Trappes et je suis issue de l'immigration moi-même. Depuis hier, j'entends parler de chez nos collègues allemands et belges de personnes représentant l'immigration. Nous, on n'a pas encore cette chance, il n'y a pas eu encore d' élu local qui a mis en place un maire adjoint ou un élu chargé de l'immigration. Je ne peux qu'applaudir. D'autre part, moi je dis que l'intégration peut venir et viens par la femme parce que la femme est porteuse de l'éducation de ses enfants. Elle voit l'avenir, c'est elle qui reste avec eux en permanence la journée. Les hommes travaillent et vont à l'extérieur. A

Trappes, nous avons les centres sociaux qui leur donnent des cours de français et j'ai demandé, sans aucune modestie, à ce qu'on intègre l'histoire de France dans ces cours parce qu'elles ne la connaissent pas. Pour elles, c'est un traumatisme de venir dans une ville même si petite soit-elle. Elles viennent en général des petits villages où il n'y a que des ânes ou des charrettes et elles sont plus stressées. Donc, on devrait les accompagner encore plus dans ce processus et les aider à ce qu'elles accompagnent leurs enfants dans le meilleur du monde, disons. Que le passé a vu nos erreurs, que l'avenir soit la réussite et surtout dans le processus de mixité. Nos enfants se marient avec des non musulmans et à mon avis (moi je suis d'origine musulmane) dans quelques années on ne parlera plus de ce problème.

GAYE PETEK :

Je voudrais juste vous dire quand même qu'il y a d'autres villes en France où il y a des élus qui s'occupent des questions d'intégration. Je peux vous citer la ville de Ris-Orangis, je peux aussi citer la ville de Paris où la responsable verte de la ville était chargée de l'intégration et des personnalités non communautaires. Il n'y a pas mal d'exemples de ce type-là. Et puis, en ce qui concerne l'histoire de France, je pense que vous savez certainement que l'histoire de France est partie intégrante de la journée de formation civique dans le cas du contrat d'accueil. Pendant trente ans, il y a eu rien du tout, donc c'est déjà pas mal qu'il y ait les journées depuis quelques années qui incluent également quelques moments sur l'histoire de France. Vous avez raison, c'est très important.

ADRIEN SCHMITT :

(Vice-Président IPLS Strasbourg)

On a beaucoup parlé de l'importance de la langue dans l'aspect culturel. Mais je voudrais souligner le fait que l'intégration n'a pas seulement un sens unique, c'est-à-dire l'étranger, en quelque sorte, qui vient se mettre dans un moule qui est celui du pays d'accueil. Je pense que, quand la proportion des personnes étrangères dans la communauté devient importante, il faudrait aussi considérer que l'interculturel, c'est apprendre une partie de la culture de l'autre. J'ai été impressionné par les chiffres de Stuttgart : s'il y a 56 % d'étran-

gers dans la tranche d'âge 0-18 ans, je pense que la proportion de la population turque est très importante là-dedans. A ce moment-là, est-ce que l'apprentissage du turc existe ? Mais est-ce qu'il ne devrait pas être offert à l'ensemble des élèves d'une ville comme Stuttgart de manière que, encore une fois, on considère finalement l'apport de l'étranger comme une richesse ? Ensuite, quand il y a des relations économiques etcetera, ce sont d'excellents ambassadeurs de la culture allemande mais aussi de l'économie allemande qui peuvent se retourner vers un pays comme la Turquie qui est quand même un pays extrêmement important. En Alsace, par exemple, ce que nous essayons de faire, c'est d'introduire l'allemand y compris à l'école primaire. Je ne connais pas les chiffres exacts mais disons que cela nous paraît être quelque chose d'important dans un pays frontalier qui a en plus de cela une histoire qui souvent est commune. Et les jeunes Alsaciens connaissent non seulement le patois qui d'ailleurs se perd de plus en plus mais ils connaissent véritablement la langue allemande. Je voulais demander à Monsieur Albertijn qui est dans un pays où l'on reconnaît structurellement trois communautés, donc trois langues différentes qui sont pratiquées en Belgique. D'après ce que j'avais entendu, au fond les Flamands parlent de moins en moins le français. Je ne sais ce qui en est de la communauté d'expression allemande qui est quand même beaucoup plus réduite numériquement. Les Wallons ne parlent pas non plus le flamand. Donc, est-ce qu'il y a des efforts qui sont faits actuellement pour promouvoir justement ce plurilinguisme dont on a parlé ? Vous vous êtes exprimé en anglais mais je sais qu'un de nos ministres a dit que l'anglais ne doit plus être une langue étrangère, c'est une langue de communication commune mais il faudrait donc que nous connaissions d'autres langues que la langue maternelle. Je sais que c'est un peu un rêve, parce qu'on a déjà beaucoup de difficultés pour faire en sorte que les élèves, enfin les enfants des milieux défavorisés, maîtrisent bien une langue mais comme signe, je pense que c'est important d'aller aussi dans l'autre sens.

SELVER EROL :

Je voulais m'associer à madame Tank pour dire que les connaissances et expériences acquises doivent s'intégrer aux structures et aux programmes. Là est le vrai problème. De fait, on réalise de très bon-

nes choses, on offre ça et là des projets qui parlent aux gens, mais qui cessent après un certain laps de temps, ou bien qui ne se traduisent pas au plan structurel, par exemple lors du passage du jardin d'enfants à l'école, etc. Nous avons donc ce thème du travail avec les parents, et je pense que ce travail peut – ce serait le mieux – commencer au jardin d'enfants, car les parents s'y rendent chaque jour, ce qui n'est plus le cas à l'école, où seul le directeur peut les convoquer. A l'école maternelle c'est donc possible, car ils doivent y mener leur enfant le matin et le reprendre l'après-midi. Cela offre une bonne possibilité de construire des contacts avec les parents et de les impliquer dans la vie de l'école. Mais cela doit être fait localement. Quand nous parlons de jardins d'enfants avec un pourcentage de 70-80% d'enfants ayant un arrière-plan migratoire, alors ce sont autant de parents qui, en partie, ne parlent pas l'allemand ou la langue du pays, où par conséquent les éducatrices éprouvent certaines difficultés à les contacter et leur consacrent plus de temps que si ceux-ci maîtrisaient la langue du pays. C'est une chose qu'il faut prendre en compte. Ou bien lorsqu'on travaille avec 80 ou 100% d'enfants d'immigrés et qu'on accueille chaque année vingt à quarante nouveaux enfants qui ne parlent pas l'allemand, alors il faut tenir compte du temps supplémentaire que les éducatrices doivent consacrer à ces enfants. On ne peut pas travailler avec 20 ou 25 enfants de familles de migrants comme on ferait dans des structures « normales ». Si l'on n'investit pas sur ce point, au moins en donnant plus de personnel à ces écoles maternelles de quartiers chauds avec des enfants de migrants et des familles n'ayant pas eu d'accès à l'éducation, alors nous ne pourrions pas continuer à mener ces beaux projets que nous discutons ici. Cela ne peut marcher qu'avec l'engagement et l'intérêt des gens concernés. Et cela ne peut être que limité dans le temps, on ne peut pas travailler dans ces conditions pendant dix ans, ou tout au plus sur un seul projet. Cela aussi, il faut le prendre en compte.

GAYE PETEK :

Merci, c'est très important ce que vous êtes en train de dire parce que, effectivement, derrière toutes les problématiques dont nous parlons, il y a aussi les volontés politiques et les volontés d'investissement économique dans les politiques qui font avancer les choses.

BRIGITTE KAUFMANN :

(Maire de la ville de Lahr)

En tant que Maire de la ville de Lahr, je suis, entre autres, responsable du secteur écoles et intégration. Nous sommes une ville relativement petite, 44 000 habitants dont un tiers de migrants. Dans nos écoles maternelles nous avons 51% d'enfants à arrière-plan migratoire. Une aide sur le plan de la langue est nécessaire pour 75 à 90% d'entre eux. Il y avait par exemple dans le Land un programme dans lequel une fondation au niveau du Land a soutenu les communes et pris en charge 50% des frais liés aux cours d'aide linguistique. Ce programme sera cette année réduit de manière drastique, de telle sorte que nous ne pourrons plus assurer ces cours que pour un tiers des enfants qui en auraient besoin. Et la question se pose même de savoir si ce programme existera encore l'année prochaine.

Notre problème est que nous vivons dans une structure fédérale, où cependant les questions doivent être résolues au niveau communal, et ces communes sont malheureusement livrées à elles-mêmes. Cela ne s'illustre pas seulement au jardin d'enfants, mais malheureusement aussi à l'école. Pour les écoles, le Land serait responsable, hélas le Land se tient dans une large mesure à l'écart de ces problèmes. Sur le point précis de la journée plein-temps à l'école, il y a eu un engagement au niveau fédéral, mais le Land de Bade-Wurtemberg ne s'y est pas particulièrement intéressé. Les moyens ont été distribués selon le principe de l'arrosoir, et quand on avait de la chance, on a reçu de l'argent au niveau communal, sinon rien. Il ne s'agissait pas de savoir s'il existait un besoin ou non, mais uniquement qui avait en premier présenté une demande. Nous avons eu de la chance et, au moins pour notre école primaire, obtenu des moyens qui nous ont permis d'ouvrir l'école toute la journée. L'école primaire a presque 75% d'enfants avec un arrière-plan migratoire et il était devenu urgent d'offrir une garderie l'après-midi. Mais aujourd'hui la commune doit payer pour cela et ne reçoit quasiment rien en compensation. Chez nous dans le Bade-Wurtemberg, les écoles complémentaires des quartiers chauds seraient depuis longtemps à bout de forces si les communes n'y finançaient pas le travail social. Dans les projets de financement, les choses étaient ainsi jusqu'à aujourd'hui : un tiers du Land, un tiers des organisations d'aide à la jeunesse, un tiers de la

commune. Mais entre-temps le Land a cessé de payer, l'organisation d'aide à la jeunesse a retiré son aide, et tout revient à la commune.

Nous voulions introduire des cours de russe au lycée, car un tiers de notre population est d'origine migratoire et parmi eux environ 20% d'enfants d'origine russe, qui parlent donc russe parce qu'ils viennent soit de Russie, du Kazakstan, ou d'un autre pays de l'ex-Union soviétique. Nous sommes allés solliciter le Land, mais nous n'avons rien obtenu. Le cours de russe n'a pu être financé que par une initiative privée, si bien qu'il y a au moins un groupe à l'école qui fait du russe dans notre lycée de la ville de Lahr. Mais je trouve très dommage qu'on ne puisse pas assez utiliser le potentiel existant, et il me paraîtrait souhaitable que nous n'ayons pas seulement dans un de nos sept lycées une association russe mais que les enfants de migrants puissent faire valoir leurs talents plus largement. Je trouve qu'il y a là quelque chose à changer dans le système scolaire.

MICHEL ALBERTIJN :

Une dernière remarque : quand un enfant vient à l'école, nous construisons une relation entre la famille et la société, une relation qui s'étendra sur dix, douze ou quinze ans. C'est une des rares relations formelles que nous pouvons créer, particulièrement avec des familles défavorisées. Durant dix, douze ou quinze ans nous avons un contact quotidien avec ces familles. C'est une occasion que nous ne devons pas manquer, car nous avons bien peu d'alternatives.

GUDRUN KIENER :

Je voudrais ajouter, à propos de ce que vous dites sur le système scolaire, que c'est exactement ce que nous avons exprimé, à savoir que le système scolaire et les modes d'approche doivent être modifiés en vue de s'adapter aux nouvelles catégories de parents, qui constituent justement, dans leur majorité, un groupe différent de ce qu'ils étaient, parfois depuis longtemps. Vous avez parlé de multilinguisme. Cela aussi est, depuis longtemps, un thème chaudement discuté. Comme vous le dites avec raison, le personnel doit savoir comment procéder dans cette nouvelle situation, et il doit être formé pour cela, de manière à savoir ce qui lui revient et comment il peut, avec les compétences disponibles, tirer le meilleur parti des choses. Je ne puis, moi non plus, en dire plus sur le sujet.

A propos de votre appel, je voudrais ajouter qu'un des soucis fondamentaux d'une fondation est de faire en sorte que les choses agissent durablement. Quand quelque chose fonctionne bien, il faut que cela se pérennise. Je peux seulement dire que nous nous y appliquons, et que nous nous efforçons de travailler avec un maximum de partenaires. C'est pourquoi je ne puis que me répéter et dire qu'il faut y aller ensemble, chacun doit apporter sa contribution dans la mesure de ses moyens. C'est très consciemment que j'ai avancé avec prudence ma liste des rôles possibles que les communes pourraient prendre en charge dans le cadre d'un programme d'aide, car nous savons très bien qu'elles se retrouveront seules. En tant que fondation, nous sommes prêts pour toutes les coopérations envisageables d'un côté ou de l'autre.

A propos de la différence de regard à l'Est et à l'Ouest, je voudrais encore dire que cela se révèle à nous, fondation, par des effets très simples, par exemple le fait que nos appels d'offres relatives à des projets d'intégration obtiennent en réponse moins de propositions de la part des Länder de l'Est, et que ces propositions sont en partie d'une autre nature, parce que tout simplement les problèmes qui se posent sont d'une autre nature, et qu'une fondation sur place s'occupe aussi d'encourager la démocratie et l'engagement des citoyens, comme nous l'avons déjà signalé. C'est là une partie du thème qui doit être traitée autrement.

Groupe de travail 2 : La société urbaine multiculturelle : un défi pour l'organisation des services de santé et de soins

OLAF HAHN :
(*Robert Bosch Stiftung, Stuttgart*)

Mesdames, Messieurs,
Bienvenue dans notre deuxième groupe de travail qui porte le titre : La société urbaine multiculturelle, un défi pour l'organisation des services de santé et de soins.

Je me réjouis de l'intérêt que vous portez à ce thème de travail. Avant de faire une courte introduction et de vous présenter les orateurs sur cette tribune, laissez moi peut-être vous donner quelques indications relatives au déroulement de la journée pour notre groupe.

Nous avons organisé cette matinée de telle sorte que les deux orateurs assis à ma gauche et à ma droite feront une intervention pour lancer le débat. Après chaque intervention, nous comptons accorder un court moment aux questions liées au contenu ou à la compréhension. Après la deuxième intervention nous pourrions entamer la discussion. Je vous prierai également de vous en tenir à de courtes prises de parole, pour que nous puissions entrer dans une discussion profitable, et je me permettrai d'interrompre simplement les orateurs trop longs pour leur rappeler que les autres collègues souhaitent également pouvoir s'exprimer.

Je voudrais maintenant introduire rapidement le thème qui nous intéresse. Le thème de la santé – cela est déjà apparu hier – est certainement d'une grande importance dans le contexte de notre question sur la multiculturalité dans la société urbaine. Il va de soi que les services médicaux classiques sont eux aussi concernés par la nouvelle juxtaposition des populations, juxtaposition qui n'est d'ailleurs plus une nouveauté, mais qui est devenue réalité. Ces services médicaux ont à s'accorder à cette nouvelle réalité. La manière dont cela se passe varie d'un contexte particulier à l'autre, et il sera sûrement intéressant de comparer ce qui se pratique dans nos trois pays et dans les différentes villes.

Je vous présenterai très brièvement les orateurs, qui vous diront également quelques mots sur eux-mêmes et sur l'institution à laquelle ils appartiennent.

Je me réjouis ce matin de saluer Madame Hloschek et le Docteur PrévotEAU du Clary, qui viennent de Toulouse. Tous deux travaillent dans un hôpital du centre de la ville. Madame Hloschek est psychologue clinique et Monsieur PrévotEAU du Clary est médecin. Ils nous parleront certainement en détail de leur travail - ils me disaient hier qu'ils comptaient avant tout aborder notre thème en rapportant leur expérience concrète dans le cadre de leur activité au sein de cet hôpital.

Je me réjouis de saluer à ma droite Monsieur le Professeur Klör de Giessen, et qui, à côté de longues années d'enseignement dans la clinique de l'université de Giessen, fait partie du comité directeur de la Fondation turque-allemande pour la santé. Son exposé ce matin lancera le débat dans deux directions. D'une part vers le thème des soins aux vieilles personnes, d'autre part vers le thème très intéressant du travail de prévention et d'éducation sanitaires dans les associations islamiques, en relation surtout avec les imams.

Voilà donc le programme pour ce matin, et je vous demanderais maintenant de prendre l'un et l'autre la parole, en vous priant de bien vouloir nous présenter votre exposé en une vingtaine de minutes.

François PrévotEAU du Clary :

(Hôpital La Grave, Toulouse)

Bonjour à tout le monde et merci de nous avoir conviés à ce colloque pour présenter notre travail à Toulouse. Ma collègue, Sylvia Hloschek, est psychologue et travaille dans notre service, un peu particulier, puisqu'il s'agit d'un service de médecine sociale à l'intérieur d'un service de dermatologie historiquement situé en centre ville. Cette situation géographique n'est pas sans importance pour la prise en charge des personnes précaires, car, vous le verrez, les personnes en difficulté nécessitant une prise en charge dans le cadre de la migration, ont souvent besoin des structures d'aide situées dans le centre des villes. Nous travaillons tous les deux pour les Hôpitaux de Toulouse qui forment le centre hospitalier universitaire.

Quelques éléments pour la compréhension des migrations

Tout d'abord, quelques notions générales à propos de la migration puisque la société multiculturelle est forcément, comme on l'a vu

hier, liée à la migration, un phénomène important qui ne va que s'amplifier. Aujourd'hui, 175 millions de personnes résident en dehors de leur pays selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), selon les données de 2003. Il y a 13 millions de réfugiés et demandeurs d'asile selon l'Agence mondiale pour les réfugiés. Une personne sur 35 est migrante, 20 millions de travailleurs africains vivent en dehors de leur pays et, en 2015, un africain sur 10 vivra à l'extérieur de son pays d'origine. Parler de la migration et des migrants est un peu réducteur. Il est bien de préciser ce dont on parle. Il y a d'abord les demandeurs d'asile, qui sont pratiquement un million de personnes, il y a les déplacés liés aux problèmes de développement, qu'on estime aujourd'hui à une centaine de millions de personnes, il faut également mentionner les déplacés de l'intérieur, qui migrent à l'intérieur et pour des raisons internes à leur pays et qui sont estimés à 20 voire 25 millions de personnes, il y a les travailleurs migrants, qui correspondent à environ 120 millions de personnes, il faut évoquer également les réfugiés selon la Convention de Genève de 1951 et dont l'estimation est de 12 millions de personnes, il y a les travailleurs temporaires contractuels, il y a les victimes de trafics, qu'on estime à entre 700.000 et 800.000 personnes, mais qui, pour certains, pourraient être jusqu'à 4 millions de personnes et, enfin, il y a les « smogging-migrants », expression qu'on pourrait traduire par « migrants de contrebande », que l'on voit fréquemment avec les images de bateaux arrivant sur les côtes italiennes ou du sud de l'Espagne. Il y a aussi les migrants permanents, il y a les familles de tous ces migrants, en particulier les familles des travailleurs temporaires, il y a les étudiants étrangers, pour lesquels on peut parfois s'étonner de l'absence de réflexion autour de leur protection vis-à-vis de la maladie, y compris à l'intérieur de l'Europe et de l'Union européenne où, lorsqu'ils ont un problème de santé, à moins de payer, les étudiants sont souvent confrontés à des difficultés de prise en charge liées à l'absence de système de tiers payant opérationnel.

En Europe de l'Ouest, l'estimation est de 9 millions de migrants actifs, donc travaillant, et de 13 millions de migrants dépendants. En même temps, on entend régulièrement que le manque de travailleurs actifs en Europe nécessitant de faire appel à la migration est estimé à environ 400 000 travailleurs.

En France, selon les organismes de référence, que ça soit l'INSEE, l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) ou le Sénat, il y aurait 5 millions d'immigrés, dont un tiers venant de l'Union européenne et de l'Islande, de la Norvège et du Liechtenstein. Il s'agit essentiellement de migrations dites traditionnelles, c'est-à-dire venant de l'Italie, du Portugal, de l'Ex-Yougoslavie mais aussi d'Afrique du Nord qui, du fait de l'histoire particulière de la France et de ses rapports avec le Maroc, la Tunisie et surtout l'Algérie, compte pour un tiers des migrations.

Il y aurait autant d'hommes que de femmes concernés, l'âge moyen des immigrés est de 45 ans alors que l'âge moyen du reste de la population est de 38,5 ans, ils sont donc plus vieux. Il y a 2,3 millions d'immigrants originaires de pays tiers, dont 78% qui ont une carte de résidence. Il y aurait 120 000 réfugiés et 200 000 bénéficiaires AME (l'aide médicale Etat, dispositif d'Etat de couverture maladie permettant de se soigner). Les demandeurs d'asile proviennent essentiellement d'Europe de l'Est, d'Asie et des Caraïbes (surtout d'Haïti). Les demandeurs d'un titre de séjour pour des raisons de santé, qui est une façon d'avoir une situation régulière en France quand on a une maladie chronique potentiellement grave qui ne peut être soignée dans le pays d'origine, sont des personnes venant essentiellement d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Un autre élément important est que les immigrés génèrent 300 milliards de devises par an pour leur pays d'origine. C'est une donnée essentielle pour appréhender les phénomènes migratoires et évaluer ce qu'ils engendrent en termes d'échanges entre pays. C'est une question fondamentale, contenue dans le projet politique mondial et universel et défendu par les organisations internationales.

Evidemment, les débats d'hier l'ont bien illustré, les questions liées à la migration renvoient également à des problématiques et à une réflexion philosophique de type éthique, renvoient à l'altérité et la définition de l'autre, aux principes de symétrie et aux questions religieuses, à la personne humaine et à ses représentations, en particulier en ce qui concerne l'appréhension de la dignité humaine, un sujet qui apparaît aujourd'hui dans toutes les références aux sociétés et en particulier à la société européenne. Donc la migration renvoie également au modèle d'organisation sociale, quel que soit l'échelon

géographique ou administratif, qu'il s'agisse d'une logique géographique de proximité ou plutôt de bassin de population, de territoire ou bien qu'il s'agisse d'une entité administrative comme la commune, la collectivité territoriale, la mairie, le département, la région, l'Etat et même au-delà, au niveau européen bien sûr.

En 2007, la société urbaine représente 6,7 milliards d'habitants et atteindra 9,2 milliards en 2050. Autrement dit, en 2050, 70% des habitants de la planète vivront dans les villes et la population urbaine sera en 2050 à peu près équivalente à la population totale de la planète aujourd'hui. Il y aura à ce moment-là 17 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants.

Les droits des migrants en matière de santé

En ce qui concerne le régime juridique international en matière de santé, il convient de faire référence à la déclaration constitutive de l'OMS qui proclame en particulier le droit de chacun à l'état de santé le plus élevé que l'on puisse obtenir. Mais ce texte n'est pas le seul texte international historique concernant les droits de l'Homme et la santé : il y a ce que les Anglo-saxons appellent l'« international Bill of human rights » ainsi que toute une série de textes supplémentaires élaborés pour lutter contre les discriminations raciales, les discriminations contre les femmes, les traitements cruels, inhumains et dégradants, il y a un commentaire particulier des Nations Unies à propos du droit de chacun à atteindre le meilleur état de santé, il y a deux rapporteurs spéciaux à l'ONU qui s'occupent de ces questions de façon permanente, le rapporteur spécial pour le droit de chacun à atteindre le meilleur état de santé et le rapporteur spécial à propos du respect des droits de l'Homme des migrants, il y a une quantité de textes qui ont été signés sous l'égide de l'OIT (Organisation internationale du travail), il y a les textes et conventions signés sous l'égide de l'ONU, il y a les déclarations de l'OMS (Alma Ata, Ottawa et Jakarta) et toutes les conférences qui ont suivi, il y a les traités européens, les codes de santé publique et de déontologie et il y a enfin les grandes conférences internationales d'éthique depuis Nuremberg jusqu'à Lisbonne. Ce sont au total 19 traités internationaux qui martèlent le droit des populations et non pas seulement des citoyens de chaque pays à pouvoir atteindre le meilleur état de santé possible et ces

textes ont tous été signés par les représentations nationales de chaque pays membre. On est donc en droit de se poser des questions quand on voit le décalage entre l'arsenal législatif français traitant de la précarité, donc traitant de la problématique des migrants, puisque la question de la santé et de l'accès aux soins de ces personnes est contenue dans les textes portant sur la précarité, et les nombreuses difficultés sur le terrain, en pratique.

Situation actuelle des systèmes de santé et de protection sociale

En ce qui concerne les trois pays au centre de ce colloque, l'Allemagne, la Belgique et la France, tous ont le même système de santé, c'est-à-dire un système dit bismarckien, donc solidaire, comme tous les systèmes de santé européens, comme le système national de santé britannique ou comme les systèmes de santé mixtes du Sud de l'Europe. Mais, contrairement au NHS qui repose sur l'impôt, nos systèmes de santé reposent sur la cotisation sociale et sont donc historiquement liés au travail. De plus, ils sont co-gérés par les partenaires sociaux sous contrôle des parlements et sont tous en déficit et sous la contrainte de la réforme. Donc l'équation à résoudre est difficile puisqu'elle soulève la question de l'universalité de l'accès aux soins. En France, le système de santé a plusieurs défis à relever : il y a l'application de la loi de couverture maladie universelle, la maîtrise des dépenses de santé liées au vieillissement, aux sophistications technologiques et à l'emploi, l'augmentation des cotisations et de la contribution des malades aux frais des soins ainsi que la régulation et l'organisation de l'offre de soins pour continuer à offrir des services de soins et de santé de qualité. Les systèmes de santé sont en train de s'harmoniser en Europe, et cela depuis le Traité de Rome, et les principes fondamentaux pour cette harmonisation sont l'accessibilité aux soins pour tous, d'une part, la haute qualité des soins offerts, d'autre part, et, enfin, la viabilité à long terme de ce système. Les autres principes à respecter sont ceux évidemment de solidarité, d'équité et d'universalité. La carte européenne de santé a été l'une des premières pierres posées, mais elle pose beaucoup de difficultés.

La question du délai de trois mois

Concernant la question des délais, et notamment celle du délai de trois mois qui conditionne la possibilité des personnes migrantes d'accéder aux soins, elle est en réalité liée aux problématiques des visas, du tourisme, de la durée plus ou moins longue de séjour et à la perspective d'installation. Cette durée de trois mois de délai est à peu près universelle : c'est le cas au Canada, mais aussi aux États-Unis et presque partout en Europe. Les problèmes d'accès aux systèmes de santé vont surtout se poser pour les primo-arrivants, en particulier ceux venant des pays tiers, que leur situation soit régulière ou non, et les problèmes pour les administrations de santé, donc pour les praticiens et les professionnels, concerneront en premier lieu les personnes qui n'ont pas de droits, en particulier les personnes sous visas, quel que soit leur pays d'origine, pour lesquelles, en tous cas en France, nous n'avons aucune solution. Ces personnes doivent être prises en charge par des assurances souscrites au départ du pays d'origine dans les consulats au moment de la demande de visa. Evidemment, la couverture offerte par ces assurances n'est pas très étendue.

La Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de Toulouse

Alors, pour la prise en charge de ces personnes, nous avons en France la PASS, une permanence d'accès aux soins de santé, qui repose sur des dispositifs mis en place suite à une loi votée au Parlement, la loi de lutte contre les exclusions, qui oblige au moins un établissement public par département à offrir cette structure aux gens n'ayant ni couverture sociale, ni les moyens de se soigner ou ayant des couvertures maladie incomplètes. Il s'agit de dispositifs qui se veulent non discriminants et, à Toulouse, on a la chance de pouvoir offrir des soins dentaires et mettre à disposition des psychologues, comme ma collègue Sylvia Hloschek, pour les personnes les plus en difficulté. On doit ouvrir effectivement les droits et être particulièrement vigilant à la situation des femmes, des enfants et des personnes vulnérables et permettre un accès effectif aux soins de façon la plus efficace possible et sans différence réelle avec le reste

de la population qui utilise le système de soins selon le droit commun.

Le travail de la PASS s'articule avec des acteurs à plusieurs niveaux. En haut, il y a ce qu'on nomme le réseau, qui est en fait un réseau d'organisations, d'institutions et d'associations qui travaillent sur Toulouse à la prise en charge des gens les plus précaires. Ensuite, nous avons un lien privilégié avec la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie, équivalent de l'AOK) qui joue un véritable rôle de centre pivot en considérant nos travailleurs sociaux finalement comme leurs agents à eux, qui instruisent des dossiers. Une fois ces dossiers instruits, ils sont transmis par un moyen moderne à la caisse et nous avons un retour d'attestation tout de suite, ce qui permet de respecter le principe d'immédiateté d'ouverture des droits et donc faire prendre en charge ces personnes pour leurs problèmes de santé comme tout le monde dans le système de droit commun. Par contre, les personnes ayant des problèmes de santé et ne pouvant pas être prises en charge de cette manière, notamment parce que le délai de trois mois n'est pas encore dépassé, sont prises en charge au niveau de la PASS. A ce niveau, il s'agit d'un système de diagnostic de situation où l'on tient compte de l'environnement, de la situation médico-psycho-sociale de la personne et où on hiérarchise ce qu'on a à faire au plan médical selon la gravité de son état et en prenant en considération les priorités personnelles du patient, car certaines personnes peuvent avoir d'autres priorités, comme des priorités de logement ou alimentaires. A partir de là, nous établissons des fiches de liaison qui vont permettre d'avoir accès aux soins et nous essayons de faire en sorte que le lien avec les différents services médicaux et de distribution de soins soit opérationnel. C'est important pour que ça fonctionne et cette hiérarchisation permet d'avoir accès sur place aux examens biologiques, mais aussi aux examens morphologiques et éventuellement aux hospitalisations autant que de besoin et de façon appréciée par les médecins. Nous travaillons aussi avec des structures bas-seuil telles que le point santé qui offre un endroit où se laver et avoir accès à des vestiaires si nécessaire ou l'équipe mobile sanitaire et sociale qui intervient dans la rue et fait le travail de maraude, c'est-à-dire de repérage des gens en situation difficile, par exemple des femmes avec des petits enfants en bas-âge, pour nous les amener et pour que nous intervenions. La halte de santé est un lieu

d'hébergement médicalisé, qu'on appelle aussi les lits infirmiers, permettant de mettre à l'abri des gens qui ne peuvent pas être hospitalisés, mais qui ne peuvent pas être à la rue non plus.

Un élément important pour notre action est d'abord d'obtenir la protection sociale maladie via l'aide médical Etat, la couverture médicale universelle ou l'aide à la mutualisation, car la prise en charge des soins n'a rien à voir avec la régularité du séjour, qui est un autre problème et qui, même s'il n'y a pas régularité du séjour, n'empêche pas encore, en tous cas en France, les personnes de pouvoir se soigner. Dans sa partie complémentaire, la CMU permet de prendre en charge les situations d'urgence médicale ou sociale de façon rétroactive. C'est une disposition prévue par le protocole d'accord entre la CPAM, l'hôpital universitaire et la PASS.

Pour résumer, une structure comme la nôtre, une PASS, ne doit pas être une filière ou un guichet pauvreté, elle doit être ouverte sur l'extérieur, collaborer avec toutes les institutions et toutes les associations, travailler en partenariat et en réseau avec celles-ci et doit diffuser cette culture à l'intérieur de l'hôpital. Il y a environ 350 à 400 PASS sur le territoire français, avec des formes différentes, pouvant être rurales ou urbaines. Quand elles sont rurales, ce sont quelques dizaines de dossiers qui sont suivis par an, quand elles sont urbaines, ce sont plutôt des milliers et des milliers de dossiers. Ces permanences ne constituent pas un idéal en soi et ne doivent pas être des unités de délestage pour les autres intervenants hospitaliers. Elles doivent être bien identifiées, bien intégrées et reposer sur un travail d'équipe. Chaque intervention signifie avant tout un entretien singulier, des consultations longues et lourdes avec des personnes qui ont souffert. Pour nous, cela exige de rechercher des traces géographiques importantes au niveau médical, de nouer des contacts téléphoniques multiples, de rédiger des courriers. La plupart du temps, nous sommes confrontés à des situations de souffrance psychique et la prise en charge des patients pour les questions de logement, d'alimentation voire d'hygiène et de vestiaire doit être immédiate. Nous sommes au cœur-même des préalables à la santé selon la charte d'Ottawa, dont on rappelle ici un extrait : « La santé exige un certain nombre de conditions préalables, sans quoi le recours aux services cliniques est illusoire ». Nous sommes donc face non seulement à des problématiques de migration, mais aussi de pauvreté, de

rupture et de vulnérabilité. Non seulement cela exige des efforts de compréhension de notre part à l'égard de ces personnes, mais nous avons aussi besoin de traducteurs, d'interprètes et de médiateurs interculturels pour rendre nos interventions adéquates.

Enfin, quelques données sur le public que nous accueillons à la PASS de Toulouse. Par an, ce sont environ 6500 interventions pour 1500 bénéficiaires. Une femme sur 5 qui vient dans notre structure est enceinte. Un jeune sur 6 est en errance, 86 % des personnes sont sans emploi, 75% sont sans ressources, 82% de ces personnes sont sans résidence, presque 60% sont évidemment sans couverture maladie, plus de 80% sont sans couverture maladie complémentaire, aucun n'a de médecin traitant, la plupart sont francophones et 60% d'entre elles sont en situation régulière du point de vue administratif. Du point de vue des nationalités, les $\frac{3}{4}$ de nos patients sont de nationalité étrangère, $\frac{1}{4}$ viennent du Maghreb, $\frac{1}{4}$ du reste de l'Afrique et les autres de pays tiers. Sur 300 jeunes, 80% sont sans logement stable. Les diagnostics médicaux sont lourds, les diagnostics psychiatriques le sont fréquemment aussi, avec de nombreuses situations post-traumatiques consécutives à des violences sexuelles ou à des traitements inhumains, cruels et dégradants. Ce sont le plus souvent des situations de carence et d'ultime recours.

OLAF HAHN :

Merci beaucoup pour cet exposé qui nous a mené des chiffres concernant le monde entier jusqu'à votre activité pratique à Toulouse. Peut-être une première question très courte à la salle. Avez-vous des précisions concrètes ou des questions de compréhension que vous souhaiteriez poser dès maintenant ? Sinon nous pourrions passer directement au deuxième exposé.

MUSTAFA TURGUT CAKMAKOGLU :

(Chargé de mission pour les migrants du district de Berlin Mitte)

Je suis délégué pour les migrants dans le district de Berlin-Mitte. Même si le système de santé de la République fédérale d'Allemagne est parfaitement organisé et régulé, il existe en Allemagne, en particulier à Berlin, des personnes en situation illégale qui ont à peine un lieu où ils peuvent se faire soigner. A moins de trouver des organisa-

tions qui ont la volonté et les moyens de les soigner sans avoir à en référer à la police. Cela existe-t-il aussi dans votre ville ?

SYLVIA HLOSCHEK :

(Hôpital la Grave, Toulouse)

De quelles personnes s'agit-il plus précisément ?

MUSTAFA TURGUT ÇAKMAKOGLU :

De personnes en situation illégale, qui sont malades. Il existe une loi en Allemagne qui dit que toutes les instances publiques sont tenues de signaler à la police toute personne qui séjournerait dans la République fédérale de façon illégale. De ce fait, toutes les instances d'Etat ont à faire intervenir la police. Il n'existe que quelques organisations, qui ne dépendent pas de l'Etat, mais qui sont des ONG, et qui sont prêtes à fournir à ces personnes les soins de santé nécessaires. De telles organisations existent-elles en France, ou bien le problème ne se pose-t-il pas du tout ?

SYLVIA HLOSCHEK :

Pour parler très brièvement de mes patients : environ 50% de ceux qui viennent à moi sont en situation illégale.

FRANÇOIS PREVOTEAU DU CLARY :

Un grand nombre des personnes migrantes qui viennent consulter dans nos structures sont des personnes en situation irrégulière. Les problèmes médicaux des gens qui sont dirigés vers nos structures concernent des personnes illégales. Mais, en France, le problème de l'illégalité et de l'irrégularité du séjour sur le territoire n'a pas de lien avec la problématique de prise en charge médicale, d'ouverture de droits, via l'aide médicale Etat, et d'accès à un système qui permette de se soigner comme tout le monde. Heureusement, chez nous, nous n'avons pas ce problème là, c'est-à-dire que nous pouvons prendre en charge les personnes ayant un statut irrégulier sur le territoire ou des personnes primo-arrivantes et demandant le statut de réfugié politique même si on ne sait pas s'il leur sera accordé. Il est possible d'ouvrir tout de suite les droits à une assurance maladie selon les deux possibilités précédemment évoquées et, au bout de trois mois, de faire que ces personnes puissent se soigner. En attendant ce dé-

lai, dans nos structures, s'ils ont besoin de soins, nous le faisons comme pour tout le monde.

DR OLAF HAHN :

Merci à vous. Une question à ma droite.

HANS-ULRICH KLÖR :

(Vice-président de la Fondation turque-allemande pour la santé, Giessen)

Simplement un complément d'information. En Allemagne, ce qui vient d'être dit concerne en fait seulement les personnes en situation absolument illégale, c'est-à-dire celles qui ne sont pas du tout connues. Les demandeurs d'asile dont il a été question jouissent immédiatement de la protection de l'État, et ce dès l'aéroport. Quand ils atterrissent à l'aéroport de Francfort et sont malades, ils sont aussitôt soignés, que leur statut soit reconnu ou non. Cela ne joue aucun rôle. Il ne s'agit donc que des personnes en situation absolument illégale, celles dont personne même ne sait qu'elles se trouvent dans le pays. Cela est à l'évidence également très fréquent en France.

MUSTAPHA EL HAMDANI :

En deux mots, il est vrai qu'il n'y a pas encore de délation dans les services de soins en France. Néanmoins, actuellement la police sait où trouver les personnes en situation illégale et se rend devant les entrées de ces établissements pour les arrêter.

PREVOTEAU DU CLARY :

Cela dépend où, j'espère que ce n'est pas très fréquent et qu'il y a un travail des associations pour empêcher ce type d'arrestation en France. Mais, dans tous les cas, cela ne concerne pas notre structure et de tels actes généreraient une réaction des soignants de l'établissement, qu'il s'agisse des médecins ou des autres professionnels, tellement importante que ce n'est pas envisageable. Heureusement, il y a cette protection. Ceci-dit, c'est un travail et un combat quotidien pour faire que ces structures-là fonctionnent.

BERNARD DALLONS :

(Président du CPAS, Charleroi)

En Belgique, nous avons une loi fédérale qui est l'aide médicale d'urgence qui autorise tout individu à être soigné d'un point de vue curatif et même préventif. Ce sont les collectivités locales qui sont compétentes dans ce domaine. Donc, lorsque cette personne se présente chez un médecin qui atteste de l'intervention médicale, ce sont les collectivités locales qui, par la suite, prennent en charge le paiement de l'intervention médicale.

De plus, le niveau municipal est très actif à travers les CPAS (Centre publics d'action sociale), à Bruxelles, il y a la carte santé et, à Charleroi, on va bientôt lancer le passeport santé qui va permettre d'identifier directement les patients. Il n'y a pas cette crainte de dénonciation ou de délation par rapport à une population en situation illégale chez nous.

OLAF HAHN :

Merci beaucoup. Je comptais de toute façon poser la question de savoir comment cela se passe en Belgique. Nous savons donc ce qu'il en est dans les trois pays. Je me propose maintenant, après que Monsieur Klör aura fait une courte réponse sur ce point, de lui demander d'enchaîner avec son exposé.

Hans-Ulrich Klör :

A titre de complément : nous avons dans les cliniques classiques – je viens d'une clinique universitaire – relativement fréquemment des patients qui, au sens où l'entend notre collègue belge, viennent d'un peu partout. Ils sont en Allemagne, mais figurent dans les fichiers du bureau d'aide sociale. En dernier ressort, c'est le bureau d'aide sociale qui couvre les frais. La question est encore un peu débattue, un peu comme en Belgique : *Est-ce qu'on ne pourrait pas trouver encore une source de financement quelque part ?* Mais au bout du compte le bureau d'aide sociale prend les dépenses en charge. Ce qui en fait aussi un contribuable local. Certes c'est l'argent des impôts, mais la commune du lieu doit assumer cette charge. De sorte que les communes ont aussi intérêt à ce que soit éclaircie le plus vite possible la question de savoir s'il n'y a pas quelque part un système d'assurances.

J'en viens maintenant à mon propos.

Je représente une organisation vieille exactement de 20 ans. Si vous regardez bien, vous pouvez voir en haut à droite sur notre emblème l'année 1988. A ma connaissance nous sommes la plus ancienne organisation de santé des migrants en Allemagne, et on constate qu'il y a une sorte de rythme bi-décennal intéressant dans ce contexte, et c'est ce que je veux commenter brièvement.

Exposé d'introduction, partie 1

La grande vague de migration vers l'Allemagne, originaire des pays de la Méditerranée et surtout de la Turquie, se déroula à partir de la fin des années 60 et au début des années 70. Ce ne fut pas une immigration spontanée mais une immigration planifiée, comme c'est le cas dans les pays classiques d'immigration. On cherchait avant tout des hommes pour occuper les postes de travail dans les usines. A partir des années 60 se dessina un manque de main d'œuvre, et c'est ainsi qu'on fit entrer une certaine catégorie de gens, venant de la Turquie par exemple. J'ai moi-même, pour citer une expérience personnelle, examiné en 1968 pendant les week-ends comme jeune médecin des travailleurs turcs de l'entreprise Opel nouvellement immigrés qui venaient d'arriver de l'Anatolie intérieure en Allemagne après un voyage de quatre jours en train, dans leur unique costume et avec leur valise de carton. Ce fut la première génération. Il a fallu un certain temps pour s'apercevoir qu'existaient certaines maladies qui avaient en partie à voir avec la migration. Il s'agissait en l'espèce de maladies importées, mais aussi de maladies contractées en Allemagne et qui se différenciaient en moyenne, pour la fréquence et l'intensité, des mêmes maladies contractées par des Allemands. Ce fut à vrai dire l'origine de notre fondation turque-allemande pour la santé. Nous nous sommes ensuite occupés aussi de questions socio-culturelles liées au domaine de l'éducation. Ce que je voudrais présenter aujourd'hui est un projet qui repose sur la constatation que pour beaucoup de situations cliniques – qu'il s'agisse de maladies infectieuses comme l'hépatite, d'infections virales, mais aussi de maladies coronariennes – l'attitude individuelle du patient est très importante. La prévention et l'explication sont des éléments centraux des soins médicaux. A présent se pose la question, dans le cas des

migrants, et pour nous des migrants turcs, de savoir comment on approche les individus. Les gens concernés vivent pour certains depuis quarante ans ici et arrivent à un âge où l'on peut s'attendre à ce que ces maladies soient relativement fréquentes. Dans bien des conversations en relation avec ce projet, il est apparu qu'une possibilité d'obtenir un contact avec les individus et de les influencer était à rechercher dans l'utilisation des structures religieuses, donc les associations de mosquées. Notre but est de sensibiliser les prédicateurs, les présidents des associations et aussi des organisations de femmes existant dans les mosquées, de manière à les amener à aborder ces thèmes avec leurs auditoires de croyants.

Le projet fut d'abord mené dans la Hesse et vise avant tout les imams, les présidents des associations de mosquées et des associations féminines. Le but ultime en était, par des séances d'enseignement ciblées, d'informer sur des processus de maladies et de former les intéressés de telle sorte qu'ils soient ensuite à même de transmettre cette information. Dans un second temps, nous avons mis à profit cette occasion pour aborder aussi les questions de culture, d'éducation scolaire et d'apprentissage des langues, avec le but de faire percevoir clairement la signification de ces choses. C'est surtout pour la deuxième ou la troisième génération de jeunes que ces thèmes apparaissent tout à fait centraux pour l'avenir professionnel. Les lieux où devaient se dérouler les projets avaient été choisis dans de grandes agglomérations, c'est pourquoi le thème discuté aujourd'hui est tout à fait pertinent. Cassel est une grande ville de taille moyenne que domine le monde du travail, en particulier une usine Volkswagen avec 30 000 ou 40 000 ouvriers et une très grande population turque. C'est la raison pour laquelle existent là-bas 12 associations de mosquées. Puis vient Francfort comme centre international avec beaucoup de musulmans. Et aussi Giessen, ici c'est avant tout l'industrie qui joue un grand rôle à Wetzlar, où travaillent nombre de Turcs. Ces grandes agglomérations furent activées en conséquence, et des modules furent ensuite mis en place pour traiter de ces thèmes. En 2007, 60 participants furent formés selon 18 modules différents répartis en trois lieux dans 56 mosquées, de sorte qu'un nombre conséquent de personnes formées en sortirent. Les unions féminines ont pour nous un rôle d'une particulière importance car les femmes sont très impliquées dans les questions de santé dans la

famille. Les associations de mosquées rassemblaient chaque fois environ 200 membres, et ce sont donc environ 10 000 personnes qui ont pu ainsi être touchées.

La question qui se pose dans de tels projets est évidemment toujours celle de la diffusion potentielle. Car il n'est pas très intéressant de former un petit nombre de gens s'ils n'ont par la suite aucune influence. C'est relativement sans intérêt.

Dans le but d'assurer les résultats, nous avons également mis en place des formations destinées aux médecins dans les trois lieux, 5 formations d'une journée entière, en insistant sur ces mêmes thèmes abordés lors des formations de prédicateurs. En faisait partie par exemple le diabète, une maladie qui touche bien plus fréquemment les Turcs de plus de 50 ans que la même classe d'âge dans la population allemande. Nous avons effectué là-dessus plusieurs études. Il existe d'autres domaines qui posent problème, par exemple l'infarctus, qui, pour différents facteurs de risques, touche les hommes turcs 10 ans plus tôt que la population mâle allemande. L'un de ces facteurs de risques est le tabac, très fréquent parmi la population turque mâle. Ces thèmes peuvent être abordés, et il s'y ajoute que l'Islam attribue une certaine responsabilité religieuse au soin que l'on prend du bien-être de sa personne. Ce postulat n'est pas mis en avant dans les églises chrétiennes, encore que l'on pourrait trouver aussi des arguments en ce sens dans cette religion. Dans l'Islam, cela joue un rôle relativement important et renforce les effets de ces programmes dans les associations de mosquées. Ces formations furent certifiées et professionnellement garanties par la chambre professionnelle des médecins de la Hesse.

Un autre projet intéressant a été la poursuite de cette initiative dans le secteur laïc, donc au-delà des mosquées. 24 séminaires ont été menés par des personnes qui avaient elles-mêmes été formées. Le programme n'est vieux que d'un an et l'on ne peut pas encore en faire une évaluation correcte, mais le matériel élaboré dans les premiers cours a pu être mis en œuvre très correctement dans les formations destinées aux laïcs. Nous-mêmes avons été surpris par le grand intérêt manifesté lors des réunions de formation. Environ 70 personnes ont participé à chacune de ces formations. Cela montre la présence d'un déficit réel d'information chez les migrants, car la population allemande, qui de toute façon se trouve plongée dans ces

thèmes en permanence, ne serait pas venue si nombreuse à de telles formations. En conclusion on peut dire qu'un grand intérêt existe, ainsi qu'un besoin clair d'explication. Le charme de cette initiative réside aussi dans le fait que ces manifestations, organisées sur une base hebdomadaire, le plus souvent lors de la prière du vendredi, permettait un contact avec les relais multiplicateurs, assurant ainsi la continuité de cette activité.

Nous nous efforçons maintenant de procéder à l'évaluation, nos statisticiens nous ont aidés à développer des questionnaires en vue de sonder certaines connaissances médicales fondamentales, et il semble bien que les formations aient eu un certain effet. En tant que scientifique il faut toujours s'interroger sur de tels résultats, mais il est un fait que ces cours permettent d'aborder des questions de santé, et ces informations ont pour conséquence que les intéressés vont voir leur médecin et se voient appliquer un traitement. Pour les migrants c'est là le problème fondamental, car les assurés ont trop peu recours aux traitements auxquels ils ont droit. Nous avons reçu beaucoup de demandes de la part d'autres Länder, ce qui montre qu'une telle action a un sens. La dépense financière engagée est comparativement faible, et les résultats correspondants sont bons.

OLAF HAHN :

Merci beaucoup Monsieur Klör. Une petite question de ma part. Comment approchez-vous les associations des mosquées, et comment leur faites-vous, en quelque sorte, percevoir le problème ?

HANS-ULRICH KLÖR :

C'est une affaire de travail en réseau. Quand on existe en tant qu'organisation depuis 20 ans, on est connu dans les milieux des migrants, et c'est cela qui rend les choses possibles. Ce n'est pas vraiment un problème. Mais cela montre qu'il faut d'abord avoir obtenu, en tant qu'organisation, un certain degré de reconnaissance, avant de pouvoir démarrer effectivement le travail. Bien sûr cela va plus vite quand on passe par les medias. Nous l'avons également pratiqué. Nous avons sollicité les medias et nous leur avons dit : *« nous voulons maintenant démarrer ce programme, s'il vous plaît mettez cela sur le papier et faites le connaître »*, et cela a très bien marché.

OLAF HAHN :

Voulez-vous entendre dès maintenant le deuxième exposé, ou commençons-nous par le débat ? Mesdames et messieurs, vous avez peut-être des questions directes à poser à Monsieur le Professeur Klör ?

AISHE ÖKTEM :

(directrice de projet JuMBO@Mook Wat e.V., Hambourg)

J'ai plusieurs questions. J'ai été surprise de voir dans le nom de votre organisation une faute qui entraîne une mauvaise prononciation du nom. Cette faute provient de ce que le nom n'a pas été écrit avec les caractères turcs.

HANS-ULRICH KLÖR :

La raison en est simplement que les caractères nécessaires ne figurent pas dans mon ordinateur. Je pense qu'il ne s'agit là que d'un détail.

AISHE ÖKTEM :

Je peux vous expliquer la procédure avec Microsoft Word, les caractères s'y trouvent effectivement. Ce point est important et m'amène à ma question. Dans les organismes de soins, et tout spécialement auprès des migrants âgés, il est très important de pouvoir s'adresser aux patients dans leur langue maternelle. Je dois avouer que si on me mettait en main un papier où figure une faute de cette sorte, cela peut paraître un détail, mais en tant que femme turque je ne lirais pas plus loin. Parce que je me dirais : *que veulent-ils de moi, ils ne savent même pas écrire correctement ma langue, où veulent-ils en venir au juste ?*

D'où ma question : dans quelle langue les interlocuteurs sont-ils abordés, en allemand ou en turc ? C'est la première question. Et la seconde est : qui sont exactement les interlocuteurs ? Vous avez dit les Turcs, les migrants turcs, et vous vous adressez aux associations de mosquées. Une grande partie des Turcs sont des Alévites, lesquels ne sont pas représentés dans les associations de mosquées. Avez-vous également affaire aux Alévites, ou à des Turcs qui ne se rendent pas toujours à la prière du vendredi ? Ou vos interlocuteurs se limitent-ils aux Turcs sunnites, pratiquants, qui sont représentés

dans les associations de mosquées ? Que deviennent alors les autres ? En outre : qui se charge de la formation des prédicateurs ? Des experts turcs ? Des experts allemands ?, et dans quelle langue ?

HANS-ULRICH KLÖR :

Si vous regardez notre dépliant, vous verrez que tout y est correctement orthographié. Je pense que c'est peut-être un détail sur lequel il n'y a pas lieu de nous attarder plus longtemps. Tous les collaborateurs au sein du TDG sont bilingues, c'est naturellement garanti. Ils disposent sur leur ordinateur des caractères spéciaux nécessaires. Franchement je ne crois pas que ce soit ici vraiment un problème.

L'ensemble des cours s'effectue naturellement en turc. Il est dispensé par des médecins qui sont justement bilingues, et qui ont, le cas échéant, été formés en Turquie ou ici en Allemagne.

Comme je l'ai souligné c'est un projet-modèle, qui ne peut pas concerner l'ensemble des Turcs en Allemagne. Il s'agit de l'un des programmes, et je n'ai pu, pour des raisons de temps, aborder tous les autres que nous menons depuis vingt ans. Il s'agit simplement d'une possibilité qui s'est offerte à nous de poursuivre nos activités par d'autres canaux que par les médias. La question qui se posait était : *peut-on utiliser ces canaux ?* Et cela n'a rien à voir avec la position qu'on peut avoir vis-à-vis de l'Islam, ou de toute autre religion en général. C'est un moyen de s'adresser à la population turque des migrants. Et comme je l'ai dit, l'ensemble du matériel utilisé est évidemment rédigé en turc et en allemand, et tous les enseignants sont bilingues.

OLAF HAHN :

Encore un mot peut-être, Monsieur Klör, sur la question qui vous a été posée au sujet des Alévites ?

HANS-ULRICH KLÖR :

C'est un cas particulier. Nous avons de bons contacts. Je ne m'en occupe pas personnellement, mais monsieur Bilgin fait cela. Ce n'est certainement pas un problème. Encore une fois je souhaiterais écarter cet aspect religieux de toute la discussion. Il ne joue aucun rôle. Il s'agit ici d'une possibilité de s'adresser à des gens qui peut-être nous

demeureraient inaccessibles par les canaux habituels de la politique de la santé. C'est là le but de cette initiative.

AHMED MOUHSSIN :

D'abord, je voudrais faire une remarque à propos de ce qui a été dit tout à l'heure sur la Belgique et les soins médicaux d'urgence et apporter une précision en prenant le cas des accouchements. Pour les personnes qui n'ont pas de couverture sociale, l'accouchement est pris en charge, mais, par exemple, la péridurale est considérée comme un soin de confort et donc n'est pas payée. Cela signifie qu'une personne sans couverture sociale ne pourra pas avoir de péridurale et je crois que pour toutes les femmes imaginer que la péridurale est un soin de confort témoigne assez bien de la façon dont on envisage l'étranger qui, lui, n'y a pas droit. Je trouvais que c'était un exemple à souligner.

L'année passée, à Bruxelles, s'est tenu un colloque intitulé « Bien vieillir à Bruxelles » et où il fut question de l'immigration vieillissante aujourd'hui dans cette ville, et d'une population qui, pour diverses raisons, ne fait pas appel aux nombreux services qui sont mis à sa disposition. Cela ne relève pas seulement d'un manque d'informations, ce sont aussi des questions culturelles. Par exemple, on avait constaté qu'à Bruxelles des personnes extrêmement âgées, et souvent des personnes issues de la communauté musulmane, n'allaient pas dans des maisons de repos, parce que, pour leurs enfants, cela revenait à les abandonner, constituait une trahison et était mal vu. Donc ma question porte sur le travail d'information qui accompagne votre action et dont vous avez parlé tout à l'heure : vous arrive-t-il d'être confronté à une manière de pensée culturelle différente qui fait que, même si la personne est informée des soins et des services de santé qui sont mis à sa disposition, elle ne cherchera pas à en profiter ?

HANS-ULRICH KLÖR :

Intervention, 2ème partie

Cela m'amène au deuxième thème, que je voudrais commenter brièvement. Nous avons depuis longtemps en vue le problème précis que

vous avez abordé. Il est clair que la migration d'il y a 40 ans, qui concernait des individus de 20 / 25 ans, pose aujourd'hui certains problèmes alors qu'ils atteignent la soixantaine. Le problème des retraites par exemple, et aussi éventuellement l'arrivée de maladies liées à l'âge comme par exemple les attaques cérébrales, qui entraînent ultérieurement une dépendance. Nous avons anticipé ce problème il y a tout juste dix ans et lancé un projet de soins gradués aux personnes âgées.

Je voudrais en parler quelques minutes, parce qu'il n'existait alors rien de tel en Allemagne. Nous avons introduit entre 1997 et 2001 quelque chose que nous appelons « soins aux personnes âgées, avec une sensibilité à leur origine culturelle ». C'est naturellement une dénomination horrible, car la culture n'est pas sensible, mais il s'agit en fait de tenir compte de caractéristiques particulières de la population allemande. Cette expression s'est néanmoins installée, et je l'utiliserai donc dans mon exposé. Ce projet-modèle a été poursuivi et nous a donné l'occasion de promouvoir la profession d'infirmier gériatrique en Turquie, qui n'existait pas jusqu'alors. Une des raisons qui fait que les vieilles personnes d'origine turque ne veulent pas retourner dans leur pays est que les possibilités de soins dont elles disposent chez nous n'existent pas en Turquie, et cela devrait s'améliorer avec notre projet-modèle.

Un projet a ensuite été lancé en relation avec la loi fédérale sur les soins gériatriques. La loi fédérale sur les soins gériatriques prescrit les approches dans les soins aux vieilles personnes, mais bien sûr pas dans le cas particulier des migrants. Un objectif majeur du projet était de faire connaître la possibilité de délivrer aux migrants et migrantes des soins qui tiennent compte de la sensibilité culturelle. C'est-à-dire avant tout d'aller vers les familles. Leur montrer que cette prestation existe et leur ôter la crainte d'être complètement isolé une fois là-bas. Une attaque cérébrale et ses conséquences – par exemple les troubles de la parole, qui font que plus personne ne vous comprend – est une situation d'angoisse énorme à laquelle il faut faire face. Confrontées à une telle situation, les familles de migrants concernées devraient au moins savoir qu'existe la possibilité de soins gériatriques qui tiennent compte de la sensibilité culturelle.

Nous avons fait de nombreuses campagnes de presse et d'explication en direction de la première génération, et nous avons

commencé concrètement à intéresser les jeunes à cette possibilité d'acquérir une formation aux soins gériatriques. C'est une formation de trois ans en Allemagne, assez ambitieuse, faisant aussi appel à des connaissances médicales, ce qui constituait l'arrière-plan de ce programme. Il est apparu qu'un nombre relativement important de gens se sont manifestés auprès de nous, qui avaient reçu une bonne formation scolaire dans leur pays d'origine, donc en Turquie, mais qui étaient venus assez tard en Allemagne, et qui de ce fait percevaient bien la situation sur le plan émotionnel, mais craignaient que leur formation d'origine ne soit pas reconnue.

Nous nous sommes donc beaucoup occupés de ce groupe. Et nous avons naturellement sollicité les institutions de soins gériatriques et leurs organismes de soutien (ce sont en Allemagne avant tout les organisations caritatives), les églises, mais aussi les institutions publiques, en vue de les amener à traiter ces populations comme des habitants spécifiques dans leurs établissements. Nous avons commencé à en parler dans les écoles, et nous avons ensuite tenu de véritables cours en relation avec des institutions spécialisées dans ce domaine. Nous avons, pour faire connaître le programme, utilisé les médias de langue turque mais aussi allemande, les annonces de journaux, la télévision et les émissions radiophoniques, et nous avons produit des brochures d'information en turc et en allemand – l'une figure sur cette table – en vue d'intégrer le tout correctement.

Nous avons encore cherché à nouer des relations étroites à Giesen avec des établissements adaptés, et rencontré par exemple beaucoup de compréhension auprès de la Caritas. Une fête d'été a pu être organisée en commun avec les pensionnaires de langue allemande des établissements gériatriques, et cette fête est maintenant devenue une tradition depuis quatre ou cinq ans.

La politique locale soutient également très fortement notre projet, et il est clairement perçu désormais que ce thème est de grande importance. Une difficulté majeure est que les candidats à une formation doivent être suivis de manière très individualisée. Leurs craintes sont très grandes, et l'on doit de ce fait se pencher sur leurs biographies personnelles, leur parcours scolaire, mais aussi leurs rapports familiaux et professionnels actuels. Il fallait avant tout faire comprendre ce qu'est le système allemand dans la formation aux

soins gériatriques. C'est là un travail préalable qui devait être accompli.

Il régnait, même chez les candidats, un nombre relativement grand de préjugés en la matière. Les soins aux vieilles personnes sont considérés comme une tâche inférieure, comme une sorte d'aide ne nécessitant pas de formation. *Simplement un peu de ménage, et surveiller l'hygiène.* Mais cela est évidemment une courte vue des choses, qui provient d'une confusion entre soins gériatriques et activité d'aide en général, du niveau en quelque sorte « de la femme de ménage », confusion qui pouvait conduire à de grands malentendus. Une grande méconnaissance régnait également en ce qui concerne les possibilités de formation permanente et de progression de carrière. Cela vient aussi de ce que, comme je l'ai dit, cette profession n'est pas institutionnalisée en Turquie même, et ne donne donc pas lieu à des informations sur la carrière.

La structure d'âge des candidats est très intéressante. Nous avons là 400 candidats. En tout 600 individus sont formés au cours d'une année. La plupart sont d'âge moyen, mais des personnes plus âgées, au dessus de quarante ans, ont également été formées. Mais celles-ci ont naturellement ensuite de grandes difficultés de langue. Cela perturbe très fortement une formation normale, non intégrée et non suivie, et c'est pourquoi la plupart n'avait pas de succès, même en ayant fait auparavant des efforts, et malgré l'intérêt qu'ils portaient à cette branche professionnelle. Aussi avons-nous ensuite travaillé plus particulièrement avec les familles. Car il fallait aussi faire en sorte que la perception de cette profession soit éveillée dans les familles.

Il fallut ensuite accomplir avec ces candidats des tâches tout à fait pratiques et voir comment il était possible de mettre en place des gardes d'enfants, et un financement des dépenses propres durant la formation. Se posaient donc des problèmes sociaux très concrets. De l'autre côté, il fallait intéresser l'institution de formation pour ce thème et abattre des obstacles. Nous donnons ici une liste d'autres activités très concrètes : nous avons apporté notre aide dans l'établissement des dossiers de candidature, dans la reconnaissance des parcours scolaires étrangers. Nous avons également participé activement aux entretiens de présentation, et apporté notre aide dans la recherche de places de stages. En outre nous avons préparé

le travail et informé les institutions accompagnatrices. Vous voyez par le nombre des conseils individuels apportés – près de 4000 – que cela nécessite environ 10 interventions par participant. C'est donc, dans le cadre de ce programme, un travail très intense avant et durant la formation, qui doit être effectué pour en assurer le succès.

Voilà, je pense, pour l'essentiel. Le point intéressant est que la structure antérieure de formation des individus d'un certain âge, arrivés récemment chez nous, est plutôt meilleure – disons donc collègue, lycée professionnel ou lycée – que celle des jeunes en Allemagne, pour lesquels il était clairement dit qu'il fallait avoir fréquenté l'école ou le collège et qui, pour la plupart, viennent effectivement de ces établissements. Ceci a néanmoins évolué. On a besoin du collègue pour suivre cette formation, de sorte que le niveau va remonter, et qu'il nous faudra vraisemblablement travailler de façon intensive pour que le programme ne retombe pas à nouveau. C'est à vrai dire le message essentiel à dégager de ce programme.

OLAF HAHN :

Merci Monsieur Klör. Votre réponse à la question a conduit à un véritable petit exposé, qui permet de se faire une idée adéquate de votre projet. Il y a à ma droite une question.

KARL ERNST FORISCH :

(Chargé de l'intégration dans le district de Rhein-Erft, Bergheim)

Ce qui m'intéresse aussi, c'est naturellement votre expérience dans le domaine des services de santé et de soins, donc la médecine ambulatoire, ainsi que vos expériences avec les soutiens institutionnels offrant des places de soins ou en résidence pour des personnes possédant un arrière-plan migratoire. Ce que nous constatons ici, c'est tout simplement qu'il y a certes des programmes, entre autres à Cologne des programmes sans liens avec une confession. Vous avez sûrement entendu parler de la grande discussion sur la construction d'une mosquée à Ehrenfeld. Il y a là des parallèles à tirer. Je me suis rendu à une réunion où on a projeté tout cela au mur avec des photos en couleur, et j'ai demandé après alors combien de gens sont concernés, et en fin de compte : personne. Toute la problématique est là.

HANS-ULRICH KLÖR :

Le programme est centré sur la Hesse, puisque nous sommes en Hesse, et il a été aussi très fortement soutenu par le ministère des affaires sociales de Hesse, parce qu'il y a là un besoin. Ce que vous dites et la façon dont vous le formulez a constitué aussi l'arrière-plan de notre activité. Il y avait des deux côtés, et d'abord du côté des soutiens institutionnels, une certaine réticence. Mais il est intéressant de noter que nous avons rencontré un meilleur accueil dans nos contacts directs avec les établissements ayant une direction confessionnelle. J'ai mentionné Caritas. Mais c'était dans tous les cas des contacts personnels. L'essentiel réside donc d'abord dans l'établissement des contacts et l'exposé du problème. La méthode que vous décrivez, « *avec quelques photos projetées sur l'écran* », cela ne fonctionne pas.

Il faut essayer, et c'est sûrement aussi une affaire de patience, de travailler avec les différentes institutions, et cela a pris beaucoup de temps. Vous voyez que le programme marche déjà depuis dix ans. Il n'est pas né du jour au lendemain. Mais peu de gens savent qu'il fallait procéder ainsi. Nous avons l'espoir que cela puisse se réaliser en partie au niveau fédéral, et nous demeurons en contact intensif avec Madame Böhmer, qui est déléguée pour les étrangers et qui pense aussi que cela peut constituer un thème de travail, certes parmi de nombreux autres thèmes. Mais tout de même, cela montre qu'on a besoin d'une institution intermédiaire, capable de travailler efficacement avec les soutiens et les institutions, mais aussi avec les candidats. Vous faites allusion aux soins ambulatoires. C'est un secteur essentiel. Beaucoup des personnes formées, surtout parmi les plus jeunes se sont décidées pour les soins ambulatoires. C'est un grand problème. Nous avons la volonté affirmée de ne pas remplir les établissements mais d'accompagner les gens à domicile, et cela doit se faire en tenant compte de la sensibilité culturelle. Cela ne peut pas marcher autrement.

Et il y a là en vérité un besoin de formation bien plus grand que nous ne l'avions perçu jusqu'alors. Le chiffre est certes impressionnant, environ 600, mais ce n'est rien comparé à celui des nombreuses vieilles personnes. Il faut encore intensifier les formations, et il est apparu clairement au cours des années qu'un besoin particulier existait précisément dans le secteur ambulatoire.

OLAF HAHN :

J'ai maintenant sur ma liste Madame Öktem. Avant que vous ne posiez votre question, vraisemblablement à Monsieur Klör, je voudrais vous inviter, Mesdames et Messieurs, à ouvrir plus largement la discussion, en y incluant à nouveau nos collègues français et leurs exposés, de manière à entrer dans un débat plus général.

AISHE ÖKTEM :

Simplement quelques questions précises. L'arrière-plan est le suivant : nous, c'est-à-dire le projet que je dirige, offrons depuis le début de cette année une formation accompagnée d'infirmier gériatrique en mettant l'accent sur les compétences interreligieuses et interculturelles, formation de 20 places pour le premier cursus à Hambourg. Nous avons rencontré des difficultés tout à fait semblables aux vôtres, en particulier avec les formations antérieures des participants. Vous avez cité un chiffre de 400 candidats à former qui sont passés chez vous.

Quel est chez vous le rôle de la langue maternelle dans la formation ? Nous nous efforçons de structurer l'accompagnement de telle sorte que la langue maternelle y tienne une grande place, de manière à ce que les candidats formés soient plus tard capables, en tant qu'infirmier ou infirmière gériatrique, de soigner les vieilles personnes et d'aller vers elles dans leur langue maternelle. De là ma question : quelle place donnez-vous à cette exigence de la langue maternelle dans la formation ? La question suivante serait : vous avez parlé de 4000 entretiens de candidature ? Sont-ce là de véritables contacts ?

HANS-ULRICH KLÖR :

Il s'agissait de conseils à des personnes déjà recrutées. Cela visait seulement à souligner l'intensité de l'aide à apporter aux candidats, pour qu'ils réussissent leur formation. C'est l'arrière-plan. Si l'on ne fait pas cela, le nombre de ceux qui interrompent en cours de route monte en flèche.

AISHE ÖKTEM :

Ma question visait à savoir quel est le rapport entre les candidats déclarés, les candidats acceptés, et ceux qui terminent la formation. A peu près ?

HANS-ULRICH KLÖR :

Environ 50 %. Avec cet accompagnement intensif. C'est un investissement énorme à consentir pour que le projet réussisse.

AISHE ÖKTEM :

Reste cette question de la langue maternelle.

HANS-ULRICH KLÖR :

La réponse est claire. Bien sûr le but principal est que cette compétence dans la langue maternelle existe, pour être à même d'effectuer ces tâches d'accompagnement. C'est pourquoi le matériel d'enseignement est toujours bilingue. Tout notre matériel est en fait bilingue. C'est la règle. Notre organisation s'appelle d'ailleurs Fondation turque-allemande et non pas germano-turque. Le nom lui-même marque la direction dans laquelle vont les choses, et encore une fois il faut que cela soit clair.

OLAF HAHN :

Peut-être, si vous le permettez, je souhaiterais poser une question qui stimulerait un peu le caractère international de notre discussion. Vous venez d'expliquer clairement la chose, monsieur Klör, lorsque vous avez rappelé que votre fondation pour la santé est *turque-allemande*, ce qui veut dire que vous vous adressez à un groupe de migrants de langue turque. Il y en a évidemment d'autres. Et je voudrais poser tout de suite la question à mes voisins de gauche sur le podium. Quand on réfléchit à tout ce qu'un collaborateur ou une collaboratrice d'un service de soins doit pouvoir accomplir qui nécessite des compétences interculturelles, que peuvent-ils ou elles, que doivent-ils au juste apprendre, pour être à même de réagir aux différences culturelles dans les situations que vous nous avez décrites, monsieur PrévotEAU ? Y-a-t-il dans votre expérience un compromis interculturel qui permettrait de soigner aussi bien un Vietnamien qu'un Congolais ou un Turc ? Vous avez par exemple en France la possibilité de faire intervenir des infirmières de proximité, qui sont beaucoup plus proches des gens que ce n'est le cas en Allemagne. Comment résolvez-vous cette question de l'interculturalité, ou comme vous disiez des phénomènes interreligieux, dans la formation du personnel spécialisé ?

SYLVIA HLOSCHEK :

Je dois d'abord rappeler brièvement une chose. La population évoquée ici, et notre population, sont à vrai dire fondamentalement, ou dans une large mesure, différentes. Dans notre hôpital, nous sommes confrontés à une population qui n'est pas intégrée, ou très faiblement intégrée. Ce sont des gens qui, pour la plupart, ont encore très peu de droits. Pour donner rapidement quelques exemples : très peu parmi eux ont un toit au dessus de la tête. Très peu jouissent du droit au travail. C'est là l'arrière-plan de notre expérience. De ce fait, nous avons très peu d'expérience pour ce qui concerne les personnes âgées nécessitant des soins.

Nous sommes les premiers interlocuteurs en matière de santé pour les étrangers. C'est pourquoi nous travaillons beaucoup avec des médiateurs culturels. Et j'en reviens à la question que vous avez initialement posée. Nous travaillons avec des traducteurs. Je suis moi-même bilingue en français et en allemand, et je parle aussi l'anglais. Je peux donc faire ce travail moi-même. Mais pour le reste nous avons dans l'hôpital un service de coordination, c'est-à-dire que nous pouvons, quand une personne ne parle pas du tout français, faire intervenir par un système de téléphonie interne un traducteur, et ainsi comprendre de quoi il s'agit, et quels sont les problèmes sociaux, psychologiques ou de droit qui se posent. Ce système interne de communication a été installé par l'hôpital. Moi-même je travaille avec des traducteurs et des médiateurs culturels pour mieux comprendre les arrière-plans culturels ou religieux. Est-ce que cela répond à votre question ?

MUSTAPHA EL HAMDANI :

J'aimerais compléter ce qui a été dit sur ce thème. Mon travail consiste à accueillir et à accompagner les personnes âgées dans toutes leurs démarches pour accéder et faire valoir leurs droits et donc concerne également le vieillissement de l'immigration, un phénomène auquel nous sommes de plus en plus confrontés. Aujourd'hui, toutes les personnes qui sont venues lors de la vague d'immigration des années 60-70 arrivent à l'âge de la retraite et, pour elles, se pose la question de l'accès aux soins. Il s'agit bien souvent de personnes qui bénéficient en France d'un titre de séjour. Or, quand on a ce statut en France, on n'a pas le droit d'accès aux soins,

ni au CMU et ces personnes sont alors prises en charge par les services sociaux des hospices civils.

De plus, la traduction est un vrai problème, qu'une importante structure associative, Migration Santé, nous aide à affronter. En effet, par traduction, on n'entend pas seulement le fait de traduire mot à mot, mais aussi de l'état d'esprit pour pouvoir comprendre la personne

OLAF HAHN :

Pour reposer la question autrement, comment faites-vous pour rendre compte des multiples réalités de toutes ces populations que vous rencontrez, de ces gens de différentes origines ? Il doit être quand même assez difficile de rendre justice à chacun.

MUSTAPHA EL HAMDANI :

D'une part, l'enjeu est d'abord de faire évoluer les mentalités, de faire en sorte qu'il y ait une prise en compte de ce phénomène, car il est récent, on le découvre. D'autre part, c'est aussi grâce à cette problématique croisée de l'immigration et du vieillissement qu'on se rend compte qu'on a tout faux par rapport à la politique de l'intégration. Une fois arrivés à l'âge de la retraite, on ne parle plus de ces gens qu'on a fait venir pour travailler. Mais, les erreurs de la politique d'intégration nous reviennent en pleine figure, car ils sont là et il faut les prendre en charge à tous les niveaux. Il n'y a pas que le problème de la santé. La question de l'enterrement des gens qui ont décidé de rester ici se pose également, de même que celle des mosquées. Alors que, longtemps, ces lieux de prière ont été tenus dans des lieux discrets, les croyants réclament aujourd'hui une plus grande visibilité. Donc faire évoluer les mentalités signifie aussi faire évoluer les pouvoirs publics. Il faut qu'ils prennent en compte ces préoccupations et qu'il y ait un dialogue ouvert entre eux et les populations concernées. On est en plein dans le sujet.

OLAF HAHN :

Merci. Il nous reste encore un quart d'heure.

MUSTAFA TURGUT CAKMAKOGLU :

Ma question concerne l'ouverture interculturelle des services sociaux. A Berlin, nous exigeons que ces services s'ouvrent aux différentes cultures. C'est-à-dire que les gens qui ont grandi dans telle ou telle culture peuvent exiger les services qui leur sont dûs eu égard à cette culture. Dans quelle mesure cela est-il le cas en France ? la fondation turque-allemande pour la santé en est un exemple. Existe-t-il également de telles institutions en France ?

SYLVIA HLOSCHEK :

Elles existent. Mais elles ont beaucoup de mal à survivre parce que les crédits sont supprimés. Pour nous, cela constitue une priorité et une nécessité absolue. Car pour avoir accès aux soins de santé, il faut d'abord comprendre la personne qui vous parle. Mais pas seulement ce qu'elle dit ! La langue est une chose. Mais le contexte culturel global fait partie d'une compréhension véritable. C'est pourquoi nous avons, de fait, quelques uns de ces *médiateurs culturels* qui sont originaires du pays lui-même ou qui possèdent la double culture. Un exemple : une femme turque qui vit depuis longtemps en France, et qui pour nous, non seulement effectue des traductions, mais met à jour l'arrière-plan culturel dans le contenu des consultations. Et cela se répète chez nous dans différentes autres langues. Lingala, espagnol, portugais. Il y a aussi beaucoup de personnes originaires des pays de l'Est : Bulgares, Russes, Ukrainiens, Chinois. A vrai dire nous avons un peu tout le monde. Et parfois j'ai devant moi 3 ou 4 entretiens en turc à la suite, puis une après-midi africaine et le lendemain est espagnol. C'est donc une chose très concrète.

MUSTAFA TURGUT CAKMAKOGLU :

Vraisemblablement je ne me suis pas bien fait comprendre. Vous avez parlé de traducteurs et de langue. Il ne s'agit pas ici de langue. La culture est plus que la langue. Si je suis vieux et malade, et si je vis seul dans la RFA et si je dois m'y faire soigner, alors je voudrais trouver quelqu'un qui puisse me comprendre. Me comprendre avec mes prières, avec mon comportement, etc. Donc le problème n'est pas seulement la langue, mais peut-être plus encore l'arrière-plan, d'où je viens. C'est pourquoi nous parlons d'ouverture interculturelle. Cela ne se limite pas à la traduction. Vous avez plus d'une fois em-

ployé ce mot de traduction, c'est pourquoi je tenais à dire clairement les choses.

SYLVIA HLOSCHEK :

Je n'ai pas du tout dit cela. Je suis psychologue interculturelle. Et notre psychologue est aussi ethnologue. Ce que nous avons expliqué là ne concerne que notre structure.

OLAF HAHN :

Pour remettre de l'ordre dans le déroulement : j'ai plusieurs demandes d'intervention en même temps et je devrai donner la parole à certains et la refuser à d'autres. Je proposerai ceci : nous avons maintenant un thème sur la table. Deux prises de parole de la tribune, s'il vous plaît très courtes, puis votre question. Merci.

HANS-ULRICH KLÖR :

Ce à quoi vous faites allusion est exactement la raison pour laquelle il faut dans tous les cas accompagner culturellement la première génération. Celle-ci ne rencontre pas assez de compréhension de la part de son entourage. On ne doit pas oublier que les gens – et peut-être tout spécialement les migrants turcs – de cette génération ont été quasiment parachutés dans le 20^{ème} siècle. Originaires d'Anatolie centrale, venus d'une société purement agraire avec des liens familiaux extrêmement traditionnels, on les a jetés dans une société absolument libérale avec une grande liberté de mouvement, une société que les plus vieux ne peuvent pas comprendre dans leur tête. Bien sûr ils vont faire leurs achats et le reste, comme tout le monde. Mais en vieillissant le décalage devient toujours plus clair. Nous avons constaté cela dans les conversations et les enquêtes. A savoir : la dépendance croissante de cette première génération pose un grand problème. Pour la deuxième, il en va déjà tout autrement. Mais pour la première génération il y a un problème qu'il faut résoudre, et c'est pourquoi nous avons introduit ce cycle de formation aux soins gériatriques, avec le but précis de saisir ce problème à la racine.

FRANÇOIS PREVOTEAU DU CLARY :

Je pense qu'en réalité le travail de mon collègue dans son association et le nôtre constituent deux approches complémentaires. Pour le

sien, il s'agit d'une démarche de type santé communautaire, donc quelque chose qui se fait avec le soutien de personnes relais dans la communauté, comme il peut y avoir le même genre de démarches en vue de l'amélioration des critères de santé au sein d'un quartier en s'appuyant sur d'autres personnes relais qui ont un autre système de repérage. Quant à nos structures au niveau de l'hôpital, ce sont des structures d'offre de soins pour des personnes qui n'ont pas l'assurance du respect de leurs droits fondamentaux, qui sont récemment arrivées sur le territoire, qui doivent faire face à une importante barrière linguistique, qui sont sans repère ou qui sont dans une situation de rupture symbolique. Par ailleurs, ce sont des personnes qui n'ont pas de toit, qui ne vont pouvoir se nourrir que dans un réseau de restaurants sociaux où ils vont avoir droit aux repas gratuits, offerts par les services municipaux. Ce sont des gens qui peuvent se laver dans des douches publiques, des femmes qui sont éventuellement avec des enfants en bas-âge ou qui sont enceintes et qui viennent de fuir un pays dans une situation de crise. Donc, notre approche est différente, mais, en même temps, elle est complémentaire et toutes deux sont aussi nécessaires l'une que l'autre, l'une de façon plus immédiate pour qu'idéalement toute personne puisse consulter quand elle en a besoin et l'autre de façon plus tardive, car elle concerne des personnes davantage stabilisées, installées et intégrées dans le pays d'accueil, avec à ce moment-là toutes les problématiques qui naîtront du fait d'être là depuis un certain temps, d'avoir acquis ou pas encore la double culture. A ce niveau, il s'agit de démarches de santé où l'aspect médical perd de plus en plus sa place. Les ouvrages de santé publique expliquent d'ailleurs que la médecine n'a plus beaucoup sa place par rapport aux problématiques d'amélioration du niveau de santé de ces populations et des populations en général. Ce sont plutôt les facteurs travail et fonction sociale, la façon de se nourrir, les problématiques d'accès à l'hygiène qui vont avoir un impact sur la santé, autrement dit toutes les problématiques de compréhension et d'intégration dans sa façon de vivre des meilleurs comportements par rapport à la santé.

Mais, effectivement, il faut tenir compte, et on ne peut pas faire autrement, de toutes les données culturelles de ces personnes, sinon on est voué à l'échec. En ce qui nous concerne, la différence tient au fait que nous intervenons à un stade plus précoce ou auprès de per-

sonnes qui ne peuvent pas être prises en charge ailleurs, par le secteur ambulatoire et libéral.

HANS-ULRICH KLÖR :

Je voudrais maintenant soulever un thème qui dépasse le cadre des frontières nationales. Quelles expériences avez-vous faites en France et en Belgique en ce qui concerne le problème des mutilations génitales et de la circoncision ? C'est un thème important chez nous. On a déjà évoqué la situation culturelle. Il y a sans doute des Etats dans ce monde qui considèrent la circoncision comme une tradition culturelle. Dans ce sens, vous avez évoqué dans votre exposé certaines résolutions des Nations-Unies. Tant qu'on a affaire à des mineurs, la situation juridique est claire sur ce point dans la RFA.

Un autre point est le fait de mutiler le clitoris chez une jeune mineure de telle façon que cela amène des complications de santé, car il n'y a alors pas seulement ces complications de santé mais aussi, le cas échéant, des traumatismes durables dont il faut tenir compte. Et si je pars du fait que ces personnes doivent malgré tout être intégrées dans la société, ou même le sont déjà, j'ai affaire à des gens dont les troubles psychiques ont pour origine une tradition culturelle. Cela est évidemment inacceptable. C'est pourquoi j'aurais aimé savoir quelles expériences vous avez faites dans ce domaine. Y a-t-il – et si oui de quelle sorte – des mesures au niveau de l'Etat visant à suspendre ou à interdire de telles pratiques ?

SYLVIA HLOSCHEK :

Peut-être une réponse très courte sur ce point. Nous ne rencontrons pas très souvent ce cas. Et quand nous le rencontrons, alors c'est un problème parmi beaucoup d'autres, et le plus souvent c'est un problème mineur pour les jeunes filles et les femmes que nous accueillons. Nous avons des adolescentes de 17 ans qui viennent à nous, par exemple originaires du Mali. On les a mariées de force, elles ont le sida, et à cela s'ajoute l'ablation du clitoris. La plupart des femmes africaines que nous accompagnons sont des réfugiées. Elles ont subi des viols, leurs maris ont été assassinés, elles ont passé un temps plus ou moins long dans des camps ou en prison. Donc des situations particulièrement horribles, et en plus le sida. Il existe des associa-

tions qui s'occupent de ces femmes, et nous pouvons les aider en les y dirigeant et en coordonnant le travail.

FRANÇOIS PREVOTEAU DU CLARY :

Les principaux problèmes que nous rencontrons concernent les maladies sexuellement transmissibles. Il y a un effet centre. Si on regarde le réseau français des centres de dépistage anonyme et gratuit, les résultats tournent aux alentours de 2 à 3 pour mille en termes de « rendement ». Chez nous, les résultats vont être plutôt proches du pour cent, ce qui correspond à un effet centre, car nous soignons des populations qui viennent de régions où l'endémie est plus importante, que ce soit pour le HIV ou pour l'hépatite, que ce soit pour la syphilis ou pour la tuberculose. Près de 1500 personnes viennent nous voir par an et on a environ deux cas de tuberculose par an. Cela peut paraître peu, mais ce chiffre correspond à près de vingt fois la prévalence parisienne qui est la plus importante en France. Par cet effet centre, on cumule les problèmes de santé des publics les plus précaires et des personnes qui viennent des régions les plus défavorisées en matière de santé. Par rapport aux filières qui viennent de l'Est, on a la problématique de la prostitution aussi. De ce point de vue, on a eu une aide de la part des associations qui travaillent dans ce milieu, avec des médiateurs culturels qui sont capables de traduire les dialectes de certaines régions d'Afrique ou les langues de certains pays de l'Est et qui nous aident pour protéger ces jeunes femmes, qui sont souvent des femmes majeures, dans des situations difficiles. De plus, les offres faites par le secteur judiciaire et policier pour les sortir de la prostitution ne sont pas fiables. A un moment donné, les jeunes femmes ont essayé de sortir du milieu de la prostitution et de dénoncer, mais elles devaient être placées sous protection policière, et cette protection policière n'était pas réelle. Ainsi, les jeunes femmes qui entendent parler de cette aide policière et judiciaire, n'y croient plus et subissent. Nous les aidons autant que possible sur un plan sanitaire avec l'aide de ces associations qui interviennent en les protégeant. C'est un travail complexe, car il y a une façon d'aller vers elles et de les amener chez nous qui est un peu clandestine, avec des doubles rendez-vous, etc.

OLAF HAHN :

Vous avez répondu de manière élargie à la question. Je voudrais terminer – car nous sommes arrivés à la fin de notre temps de discussion – en demandant également une réponse de notre collègue belge sur ce point des mutilations génitales.

COMMENTAIRE DE BELGIQUE :

J'ai bien compris que vous parlez de l'urgence par rapport à ces gens qui sont dans des situations extrêmes, sans papier, SDF, toxicomanes, etc. La question que j'aimerais vous poser est de savoir si les français sont capables culturellement de mettre en place des mécanismes tels que ceux qui existent en Allemagne, qui reposent sur une base ethnique, communautaire et religieuse ? Je vois qu'il y a en Allemagne la possibilité de financer des projets de travail avec les mosquées, est-ce envisageable en France ? Peut-on s'imaginer que les pouvoirs publics travaillent avec des mosquées ?

FRANÇOIS PREVOTEAU DU CLARY :

Notre travail à l'hôpital, qui est la prise en charge des personnes qui ne peuvent pas aller ailleurs pour des raisons financières ou des raisons de droit, s'appuie sur tout un réseau et il existe ailleurs des initiatives de santé communautaire. Elles sont nombreuses, pilotées aussi bien par la ville que par des associations, aussi bien par les médecins de quartier que par les associations de médecins, donc des acteurs qui interviennent sur le secteur de droit commun et sur le secteur libéral. Mais nous à l'hôpital, nous n'avons pas la maîtrise de ces initiatives de santé communautaire, ce n'est pas notre travail, mais on sait que ces différents acteurs du réseau le font. Est-ce que ces démarches s'appuient sur l'appartenance à une communauté définie selon un certain nombre de critères avec des contours extrêmement variables ? Je ne sais pas. Mais, je peux dire avec certitude qu'il y a du travail, des initiatives sur les quartiers où, parfois, les populations sont majoritairement de religion musulmane. Mais, il est vrai que ce n'est pas dans la tradition française d'avoir un repérage uniquement par rapport à la religion.

HANS-ULRICH KLÖR :

Sur cette question, nous nous trouvons en Allemagne dans une situation très particulière. J'ai participé hier à Berlin à une discussion chez la déléguée pour les étrangers, où se posait le problème de définir ce qui relève de la religion et ce qui relève du domaine de la santé. La question peut paraître un peu surprenante mais elle a à voir avec notre thème. En France il existe une séparation très nette de l'Eglise et de l'Etat, et en Allemagne cette séparation a toujours été, par tradition, un peu plus floue.

A Berlin se trouvait également invité un juriste constitutionnel, qui nous a expliqué les paragraphes de la constitution relatifs aux Eglises d'Etat. Cela paraît terriblement compliqué, en fait c'est très simple.

L'Etat a en Allemagne le devoir de permettre la pratique de la religion dans les institutions publiques, entre autres dans les hôpitaux. C'est là un devoir effectif. Non pas une tolérance, mais un devoir effectif. Ce qui signifie que devraient en fait se développer dans les hôpitaux des activités, y compris en direction de l'Islam. A tout le moins, cela est prévu par la constitution. Mais cela dépend du statut de la communauté religieuse. Il est intéressant de noter qu'on a, par exemple, accordé le statut de communauté religieuse à l'Armée du Salut, mais pas aux Musulmans.

Cela s'explique plus par l'histoire allemande que par la constitution. Je veux dire ceci : la coopération avec les institutions musulmanes est quasi couverte par la constitution de la RFA. De ce fait, le projet religieux s'inscrit, pour ainsi dire, dans le cadre constitutionnel, et non pas hors de ce cadre. Nous avons accepté une mission partielle qui en fait aurait dû revenir à l'Etat. Certes à la condition qu'on puisse voir dans les Musulmans une communauté religieuse. L'Etat devrait donc faire en sorte qu'existent des associations musulmanes, au même titre qu'elles existent et ont été reconnues pour les deux églises chrétiennes.

OLAF HAHN :

Je dois malheureusement vous interrompre. Monsieur El Hamdani, je voudrais vous prier de vous exprimer brièvement, après quoi nous clôturerons cette séance.

MUSTAPHA EL HAMDANI :

Je voudrais abonder dans le même sens. Pour parler de ma ville Strasbourg, malgré cette séparation de la religion et de l'Etat, un aumônier est présent à l'hôpital où une place est également aménagée pour la prière, des repas halal sont servis et où il règne un véritable respect par rapport à la mort et aux rites. Mais, concernant les maisons de repos réservées aux personnes âgées, on a constaté que les personnes issues de l'immigration, surtout maghrébines et turques, y sont très peu présentes. Nous avons entamé une discussion avec les conseils généraux, institutions en charge de ces établissements, car cela tient tout simplement aux défauts d'aménagement, notamment à l'absence d'un espace réservé pour la prière. Il faudrait pouvoir installer des paraboles pour capter les chaînes des pays d'origine et proposer des repas halal. On n'est pas obligé d'aller nécessairement vers les élus, il suffit parfois d'ouvrir une discussion avec les services administratifs des départements, très ouverts à ce genre de choses. Ainsi, tout se passe au niveau de la mentalité. Désormais, il existe même des programmes qui encouragent les soins à la maison, pour respecter ces gens, parce que dans nos traditions, même si elles vont évoluer, envoyer quelqu'un dans une maison de retraite est encore perçue comme une honte. On envoie alors des personnes qui peuvent soigner à domicile et on va même plus loin en indemnisant les enfants qui prennent en charge et soignent leurs parents. C'est une mesure récente qui montre bien que tout se passe dans l'évolution des mentalités.

OLAF HAHN :

Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants de bien avoir voulu nous présenter ces différentes expériences en Allemagne et en France. Il y a même une expérience interculturelle au sein de votre structure à Toulouse, car vous êtes vous-même, Madame Sylvia Hloschek, à la fois de France et d'Allemagne.

Présentation des résultats des groupes de travail

FRANK BAASNER :

Vous avez traité dans les groupes de travail des questions et des aspects plus particuliers de cette grande thématique qui avait été abordée hier de façon plus générale. Quand on se remémore les débats d'hier, il apparaît clairement qu'il existe une dialectique très fine entre la recherche du détail, c'est-à-dire du modèle concret et pratique pour toutes les facettes du problème qui résultent d'une société très dynamique (et pas seulement à propos des migrants anciens ou récents mais plus généralement au sein de la société), et les questions de fond qui se posent toujours. A ces questions fondamentales appartient par exemple la pratique linguistique dans notre société, donc comment nous parlons les uns avec les autres, et pas seulement sous l'angle du « eux » et du « nous », donc de la minorité et de la majorité, mais aussi en nous demandant plus généralement : comment les gens parlent-ils les uns des autres dans notre société ? Une autre thématique fondamentale dans ce débat autour d'une société dynamique est que l'on ne discute pas seulement de la question de l'intégration de nouveaux citoyens, mais aussi et en même temps des modèles sociaux propres dont on croyait qu'ils étaient tout simplement une donnée de fait. Les deux niveaux jouent toujours un rôle et sont intimement liés l'un à l'autre. Naturellement on s'efforce de travailler aussi concrètement que possible – vous faites justement dans vos communes un travail formidable – mais il y a, toujours sous-jacente, une tout autre dimension, que nous ne devrions pas éviter.

Je me réjouis maintenant d'entendre les deux résumés des groupes de travail. Je prie d'abord Gaye Petek de bien vouloir rendre compte du travail de son groupe, après quoi je donnerai la parole à Olaf Hahn pour le second groupe. Après une courte discussion ouverte dans la salle, monsieur Reinhart Freudenberg donnera le mot de clôture de notre séance.

GAYE PETEK :

Ce que je présenterai ne sera pas un résumé construit parce que nous n'avons pas eu le temps véritablement de construire un résumé, donc je présente d'avance mes excuses à tous ceux qui ne verront pas leurs paroles citées avec le peu de temps dont nous disposons.

Cet atelier concernait le rôle des parents et des familles pour la socialisation et la scolarité précoce des enfants. Je l'ai introduit moi-même en rappelant une ou deux petites choses générales qui consistaient à dire, d'abord, que ce sujet supposait une intervention croisée de trois acteurs : la famille, la société d'accueil avec son échelle territoriale et son échelle nationale, et l'école et les structures éducatives; que la socialisation de l'enfant était très difficile si la famille elle-même n'était pas socialisée et que les parents issus de l'immigration devaient également participer par une volonté propre d'intégration; de même, que la société d'accueil devait avoir la capacité d'intégration à travers ses institutions politiques, sociales et éducatives. J'ai également dit que l'enfant ne pourrait entrer dans un parcours de socialisation que si la structure éducative est partie prenante d'une ambition réussite, c'est-à-dire qu'il faut avoir de l'ambition pour réussir l'intégration et pour socialiser l'enfant, il faut le faire participer à la vie sociale et culturelle du pays où il est né. Et là se posent pas mal de problèmes au niveau des familles – on va y revenir avec les interventions et les prises de paroles. J'avais conclu en disant que, pour favoriser la socialisation des enfants, il faut que les familles comprennent l'importance de cette notion. Pour adhérer, cependant, il faut comprendre, et je disais que pour comprendre, il faut le vouloir et le pouvoir mais que pour pouvoir, il fallait avoir les outils et les clés de compréhension. C'est la nécessité, donc, d'une volonté d'adhésion de la part des familles et d'une pédagogie et d'un accompagnement de la part de la société d'accueil. Car sans compréhension, il n'y a ni intégration ni adhésion et sans adhésion, il n'y aura pas de participation.

Madame Kiener, qui a été la première intervenante, a fait d'abord état d'un certain nombre d'expériences qui existent en Allemagne, notamment le programme « Maman apprend l'allemand », la méthodologie des parrainages de parents et les programmes de promotion de l'intégration des parents. Et là, elle parlait également des difficultés, notamment les préjugés qui existent des deux côtés, préjugés également présents dans les familles puisqu'elle a parlé de la mauvaise maîtrise de la langue du pays d'accueil et de la mauvaise connaissance des structures du système scolaire mais en appuyant sur le fait qu'il fallait justement fournir les outils de connaissances de ce système. Elle a également pointé du doigt que les parents ne sont

pas représentés le plus souvent dans les conseils d'école. De plus, elle a dit qu'il n'y a pas d'offre qui aboutisse à des changements profonds parce que c'est très souvent des individus acteurs qui portent ces actions, mais que ces actions malheureusement ne sont pas suffisamment pérennes. Elle suggérait donc qu'il y ait une coordination entre les différents réseaux d'acteurs, qu'il y ait également une coordination de ces réseaux et qu'il y ait une sorte de catalogage des bonnes pratiques et des bonnes expériences ainsi qu'une pérennisation de ces expériences qui ont porté des fruits.

Monsieur Albertijn a pointé du doigt le fait qu'à l'intérieur des familles d'origine immigrée, il y a également des parents marginalisés et qu'on leur demande trop de connaissances. Au lieu de se concentrer sur l'école, il faudrait se concentrer sur l'enfant. Il a proposé une méthodologie qui passait d'abord par la mise à niveau de l'information au niveau des connaissances et au niveau des compétences de compréhension des personnes à qui l'on s'adresse. Il a cité l'exemple de familles qui étaient contactées par écrit à qui on a demandé de s'inscrire et de demander la parole dans une réunion. Il a très bien décrit ces mécanismes un peu trop rigides, rapides et incompréhensibles pour des familles de bas niveau d'éducation et venant de situations défavorisées. Il suggérait donc une coresponsabilité dans la prise de décision, une codécision, un dialogue et un échange, et de réfléchir sur la façon de donner l'information et de recevoir l'information, c'est-à-dire comment chaque individu selon ses compétences et ses capacités de compréhension peut recevoir l'information qu'on lui donne. Il a également souligné que l'on passait plus souvent par des acteurs individuels que par des politiques globales. Il a suggéré qu'on pouvait également envisager des actions informelles comme par exemple l'accueil au seuil de l'école et au seuil d'une garderie, que les équipes éducatives pouvaient avoir des propos de bienvenue informels à des mamans qui amènent leurs enfants le matin. Il a souligné la grande hétérogénéité de ces parents et qu'il était donc nécessaire de se poser la question de savoir qui étaient ces parents et comment est-ce qu'on les atteint. Il avait deux recommandations importantes : la focalisation sur l'enfant et la baisse du seuil de niveau dans la communication avec ces familles.

Parmi les intervenants qui ont pris la parole dans la salle, une personne a tiré l'attention sur les malentendus car les professeurs n'ont

pas suffisamment de connaissances. Elle a souligné l'importance de la formation des équipes d'enseignants et d'éducateurs sur les questions interculturelles et sur les familles et les enfants issus de l'immigration. Une autre personne a tiré l'attention sur un projet à succès qui s'appelle : « Maman apprend l'allemand ». Elle disait qu'il faut essayer d'intégrer plus d'immigrants dans les écoles comme enseignants. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'avoir des interprètes qui jouent le rôle de pont, mais qu'il faudrait susciter à l'intérieur par exemple des structures éducatives supérieures des vocations pour que des gens de double culture intègrent les structures éducatives et deviennent professeurs eux-mêmes. Elle parlait de lancer des campagnes auprès des lycéens afin de les attirer vers ce type de métier.

On nous a parlé d'un programme à Essen qui s'appelle « Sac à dos » où l'on crée des groupes d'échange entre mamans de deux heures par semaine avec une maman qui est accompagnateur de groupe. Ces groupes se rencontrent sur le sujet de comment aider les enfants. Cela se passe à l'intérieur de la structure éducative. Mais elle déplorait que la directrice en général de ces structures éducatives soit le seul interlocuteur pour une expérience comme celle-là qui pourrait être enrichie.

Au niveau de la Belgique, on nous a signalé qu'il y avait dans les établissements de scolarisation précoce et d'éducation une problématique de discrimination entre les élèves, c'est-à-dire, entre ceux qui mangent du porc et ceux qui mangent pas de porc, entre celles qui portent le foulard et celles qui portent pas le foulard (je fait une parenthèse : heureusement, on a maintenant une loi en France qui rétablit un certain ordre dans ces choses. Je pense qu'on a bien fait de faire une loi même si vous trouvez les français tout à fait bizarre de faire des lois sur ces questions-là). On nous a également relaté de la Belgique l'importance d'un travail de la socialisation des mamans parce que ce sont les mamans qui après socialisent elles-mêmes leurs enfants et qu'on ne peut pas donc penser à prendre l'enfant comme point nodal sans penser derrière au rôle de la mère. Enfin, toujours de la Belgique, on nous a rappelé que le travail spécialisé d'intervenants sociaux de double culture est très bénéfique à tous nos sujets.

On nous a indiqué qu'en Flandre l'engagement des parents devait être formalisé plus clairement, que les parents devaient également

participer davantage dans les équipes éducatives et que cela devait leur être dit d'une manière quasiment contractuelle.

Après, nous avons eu des interventions qui ne concernaient qu'indirectement notre sujet mais qui soulignaient les différences fondamentales qui existent entre les deux parties de l'Allemagne, l'Est et l'Ouest. En Saxe par exemple, où il y a seulement 1 % d'étrangers, on trouve des phénomènes de xénophobie préoccupants. On a donc attiré l'attention sur l'importance de prendre en compte la formation à la démocratie pour pouvoir ensuite parler d'intégration.

De France, l'Adjointe au Maire de Trappes a parlé de l'importance d'avoir des élus chargés de l'intégration qui sont eux-mêmes issus des populations immigrées. En dernier lieu, on nous a parlé aussi de l'économie qui était derrière tous ces propos. Par exemple, on laisse souvent les communes se débrouiller toutes seules et il y a des problèmes de mise à disposition de moyens suffisants pour pouvoir avoir une efficacité dans les actions parce que réussir ces ambitions-là ne se fait évidemment pas sans budget. Le personnel de ces structures éducatives et scolaires devait être formé activement à l'interculturel et aux langues de l'immigration. Nous avons également abordé la question de la présence des langues d'immigration dans l'école allemande et dans les structures éducatives. Malheureusement, c'était tout à fait à la fin des interventions parce que ce débat aurait pu être extrêmement riche. J'invite Monsieur Baasner à réfléchir à un prochain séminaire sur l'usage des langues d'immigration dans les structures éducatives et dans la société parce que j'ai entendu aussi des choses qui m'ont un petit peu interrogées parce que, personnellement, je ne pense pas du tout qu'il faille dans une école allemande ou française parler le turc à l'intérieur de l'école. Par contre, que le turc devienne une langue vivante apprise à l'école me paraît être tout à fait une bonne chose. Mais, si en France il y a quarante ans on tapait sur la question de parler le breton à l'intérieur des écoles, on ne va pas maintenant commencer à accepter qui parle turc, arabe ou autre à l'intérieur de l'école. C'est tout un débat qui mériterait qu'on s'y attarde.

FRANK BAASNER :

Merci pour cet excellent résumé. Juste deux remarques : quant aux langues, vous avez peut-être suivi ces tous derniers jours qu'en France, on a discuté du statut que pouvaient avoir éventuellement les langues régionales. La Secrétaire perpétuelle de l'Académie française a tout de suite pris la parole pour dire que la République était en danger. Vous voyez bien, c'est un sujet très délicat dans beaucoup de pays. Et c'est vrai que cela mériterait une vraie réflexion parce que c'est complexe et là, une fois de plus, on aura le débat entre responsabilité publique pour garantir une unité et une égalité des chances au niveau de la société et, en même temps, une prise en compte des richesses culturelles qui sont là aussi...

GAYE PETEK :

...peut-être les enseignants des langues et cultures d'origine qui existent dans tous les pays et qui sont là sur la base de conventions bilatérales avec les pays, c'est une vraie problématique, car ces enseignants dépendent des pays d'origine dont on ne maîtrise pas les programmes. Donc, ce serait l'objet d'un séminaire.

FRANK BAASNER :

Le deuxième point est un peu parallèle à ce débat : Comment mieux utiliser les richesses des personnes qui sont là, qui ont une expérience vécue ? On en a parlé hier en plénière au début. C'est effectivement un grand sujet, soit le recrutement pour tout ce qui est service au sens large aussi bien qu'une formation continue pour ceux qui sont là et qui n'ont pas cette richesse d'expérience vécue. Cela nous fait un lien assez évident, je crois, avec le débat que nous avons commencé hier. Je passe la parole à Olaf Hahn.

OLAF HAHN :

En guise d'introduction, j'aimerais souligner que mon expertise personnelle dans la matière qu'on avait traité dans notre atelier est beaucoup moins importante que celle des intervenants. Mais je ferai de mon mieux pour rendre compte de ce qui a été dit lors de cet atelier.

Le sujet qui a été proposé à l'atelier numéro deux était les défis que la société urbaine multiculturelle représente ou peut représenter

pour l'organisation des services de santé et des soins. Nous avons l'honneur d'accueillir trois experts de France et d'Allemagne. Les deux exposés ont abordé l'organisation d'une structure de service médical en France, et ensuite, dans le deuxième exposé venant de côté allemand, la manière de travailler dans le domaine de la prévention médicale avec des structures associatives religieuses.

La première intervention a été faite par le Dr. PrévotEAU du Clary et Madame Hloschek qui travaillent à l'Hôpital la Grave de Toulouse. Les structures dont ils nous ont parlées ont pour vocation de prendre en charge des personnes en situation précaire de façon assez générale, donc pas seulement des migrants. Il y avait un besoin évident, comme marquaient nos deux intervenants, de structures d'aide au centre ville même pour les différentes personnes qui s'y trouvent. Monsieur PrévotEAU a d'abord rappelé des données assez générales, mondiales et en France, quant à la réalité de la migration en elle-même (voir groupe de travail 2). Ensuite, un certain nombre de principes qui existent en France ont été rappelés, notamment ce que l'on appelle en abréviation « le PASS » indiquant les « permanences d'accès aux soins de santé » qui obligent un établissement publique à offrir aux gens en précarité un accès aux services de santé. Ensuite, il nous a expliqué la situation concrète à l'Hôpital la Grave à Toulouse où des personnes d'origines très différentes se retrouvent pour demander ce genre de soins dont il a été question. Finalement, le débat que l'on a entamé suite à cette présentation portait sur les différences entre nos trois pays, notamment sur la question de savoir s'il y avait un lien entre ce droit aux services de soins et les droits de demeurer sur le territoire. Et il nous a rappelé qu'en France, ces deux aspects-là n'étaient pas intrinsèquement liés. Ensuite, le débat entre les différents participants a porté sur les différentes situations respectives en France, en Allemagne et en Belgique.

Le deuxième exposé, celui du professeur Dr. Klör, médecin et professeur à la clinique de Giessen et aussi vice-président de la fondation turque-allemande pour la santé à Giessen, s'est naturellement intéressé à la situation allemande, et plus spécifiquement à la situation de la Hesse. Monsieur Klör nous a présenté deux projets qui furent menés à Giessen par la fondation turque-allemande pour la santé, mais aussi dans toute la Hesse. En introduction il a porté un regard rétrospectif sur son institution, la fondation turque-allemande

pour la santé, laquelle existe depuis vingt ans et se trouve être ainsi la plus ancienne organisation de migrants en Allemagne, s'occupant explicitement de la question des soins de santé. Le premier projet qu'il nous a présenté concernait l'accès aux associations musulmanes, qui sont nombreuses en Allemagne et aussi en Hesse. Ces associations musulmanes ont chacune un Imam comme récitant, un président, et comportent également différents groupes de femmes. Le but du projet est d'intensifier la collaboration avec ces unions de mosquées, de manière à mettre en œuvre des mesures de santé préventives ensemble avec les musulmans qui y travaillent et y sont socialisés. Ce projet se décline en quatre grandes agglomérations : à Kassel, à Francfort sur le Main, à Giessen et à Offenbach, des villes qui constituent des centres urbains d'une certaine importance. Comme le projet n'a démarré qu'en 2007, l'évaluation des résultats n'a pas encore vraiment commencé, mais il a concerné, selon monsieur Klör, un nombre de mosquées tout à fait impressionnant, avec lesquelles le travail en commun a déjà commencé. 56 mosquées ont été ainsi incluses sous cette forme dans le projet, 112 Imams et présidentes de groupes féminins ont été associés de cette manière à ces mesures préventives de santé. Outre le contact direct avec les unions de mosquées, on a aussi essayé en Hesse d'offrir des formations complémentaires pour les médecins, mais aussi des séminaires non spécialisés en vue de partager avec un maximum de personnes les connaissances diverses existant dans le domaine de la santé, tout particulièrement des migrants turcs. Monsieur Klör a signalé à ce propos que certaines maladies surviennent plus fréquemment chez les migrants turcs que chez les non-migrants, comme le diabète, ainsi que certaines formes d'hépatite et de troubles cardio-vasculaires. Le premier projet a éveillé un grand intérêt, non seulement parmi les associations de mosquées et les médecins concernés, mais il a aussi permis d'établir des contacts avec les membres de ces associations (et pas seulement les imams). Le problème principal dans ce contexte, signalé par le professeur Klör, est que trop peu de migrants en Allemagne et aussi en Hesse, notamment d'origine turque, ont recours aux réalisations du système de santé allemand, pour lequel ils payent naturellement puisqu'ils sont normalement inscrits dans les caisses d'assurance-maladie.

Ce premier exposé a occasionné de nombreuses questions en retour, qui concernaient aussi le problème de la langue – madame Petek, vous avez soulevé vous-même le point dans le cadre de l'autre thématique. On a demandé par qui sont faites les différentes formations et dans quelle langue elles se déroulent en vue d'atteindre efficacement le groupe visé. Tous les matériaux sont publiés en turc et en allemand. Une autre question du public a donné l'occasion à monsieur Klör de présenter son deuxième exposé, car la question soulevait le point du traitement des migrants vieillissants en Allemagne, en Hesse, et à Giessen. Cette question a éveillé l'intérêt de l'atelier tout entier et mis à jour différents récits d'expériences sur la façon de faire avec la première génération- aujourd'hui âgée – des migrants, et les différentes possibilités pour cette dernière de faire face aux règlements.

Monsieur Klör a présenté un autre projet de la fondation turque-allemande pour la santé, projet qui concerne les « soins aux personnes âgées avec une sensibilité à leur origine culturelle ». Il a d'emblée indiqué combien ce concept peut être difficile à appréhender, et enchaîné par la présentation des réalités de ce travail. Ce projet consiste au premier chef à promouvoir la profession d'infirmier et d'infirmière gériatrique. On a beaucoup de gens intéressés par cette profession et qui seraient prêts à s'y investir, puisque de fait le nombre des migrants arrivés à l'âge de la retraite est en progression, des gens à qui se pose le problème, comme nous le disons dans notre fondation, de « vivre avec leur âge ». On a pu trouver 400 postulants pour cette formation, mais on a aussi constaté – ce qui renvoie certainement à un problème général – que chez ces postulants la langue allemande et donc la compréhension n'est pas toujours également assurée.

Après la présentation du second projet, nous sommes entrés dans la discussion. Une première question concernait les réactions, pour ce qui concerne le dernier projet, de la part des structures de soutien, qu'elles soient explicitement confessionnelles comme la Caritas ou non confessionnelles comme la FAO. Monsieur le professeur Klör a ici attiré une fois encore l'attention sur certaines difficultés à intégrer de telles formations dans le service normal ainsi que leurs résultats, à savoir du personnel infirmier formé en gériatrie. Une question importante, que j'ai déjà évoquée précédemment et qui a surgi aussi

dans notre discussion, concernait la langue, c'est-à-dire le rôle que joue en vérité la langue maternelle dans le travail de soins dans un tel contexte. L'importance a été unanimement soulignée de développer ces offres aussi dans la langue d'origine. La question s'adressait aussi aux collègues de France, venus de l'hôpital de Toulouse, où l'on a mis le doigt sur l'importance de la fonction de traducteur, fonction à laquelle on peut avoir recours, car la question a émergé de savoir où sont en fait les limites d'une compétence interculturelle dans les rapports avec les migrants au sein des institutions de santé. L'exemple de Giessen montrait que l'on s'occupe explicitement d'un groupe de migrants turcs, mais qu'on a dans certains services non pas un seul groupe de migrants mais beaucoup, ce qui pose aussitôt la question de savoir comment le personnel peut s'organiser au mieux pour répondre à ces différentes données culturelles. Le groupe a souligné qu'il ne suffit pas de construire une compréhension linguistique, donc de comprendre la langue du migrant pour savoir comment il se porte, mais qu'il faut encore prendre en compte l'arrière-plan culturel, qui est évidemment toujours présent et qui peut influencer son état psychique. Il ne s'agit donc pas seulement de comprendre ce que dit l'autre, mais aussi d'où il vient.

Le Dr. PrévotEAU a pris soin de bien souligner à cette occasion qu'il y avait à distinguer deux démarches bien différentes. D'un côté, une démarche de santé communautaire, qui serait plutôt représentée par ce qu'avait présenté le professeur Klör, et, dans son propre cas à Toulouse, une seconde démarche qui visait plutôt des personnes en situation précaire, n'obéissant pas forcément ou pas du tout même aux démarches nécessaires à entreprendre dans cette première orientation.

A la fin de notre discussion très vive, nous avons souligné certaines différences culturelles. Une question est venue du public, s'adressant aux participants français et leur demandant comment on s'y prend en France avec les associations d'orientation religieuse. L'exemple de la fondation turque-allemande pour la santé et du travail avec les associations de mosquées posait naturellement la question de savoir si et dans quelle mesure la situation française particulière, dans laquelle le communautarisme est considéré aussitôt comme quelque chose qui peut prêter à critique, permettait d'accepter la réalité d'associations religieuses, réalité qui s'impose

aussi chez eux. Cela a lancé le débat sur les conditions dans lesquelles la relation entre religion et Etat s'établit dans les différents pays. Ce rapport a naturellement des effets sur la manière d'aborder ces situations religieuses. A la fin de notre discussion, monsieur Klör a encore attiré l'attention sur une conversation qu'il avait eue récemment avec la ministre d'Etat Maria Böhmer (chargée par la Chancellerie fédérale des questions d'intégration et de migration) ainsi qu'avec d'autres collègues. Dans cette discussion, un juriste a attiré l'attention sur la place légale de l'Eglise dans la constitution allemande, constitution qui se traduit par un rapport particulier avec la religion tout court, mais aussi avec les différentes confessions.

FRANK BAASNER :

Ce rapport est un bel exemple de ce qu'on ne peut pas discuter d'aspects précis et parfois très techniques sans avoir recours aux conditions sociales et même juridiques générales. Nous serons toujours confrontés à ce problème. Dans votre groupe de travail aussi, la langue a constitué un thème suffisamment pertinent pour qu'on puisse vraiment un jour continuer à y réfléchir. Je voudrais maintenant donner la parole à la salle.

AHMED MOUHSSIN :

(Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie à Bruxelles)

Je suis conseiller communal à Bruxelles dans une petite commune qui s'appelle « Saint- Josse » et je travaille également au cabinet de la ministre Huytebroeck, qui est en charge de l'aide aux personnes, entre autres aux personnes âgées. Dans le cadre de l'atelier, j'avais insisté sur un point qui me paraissait important. C'était le volet multiculturel concernant les personnes de troisième âge. Et je voulais dire que l'obstacle n'était pas toujours un obstacle de langue mais aussi un obstacle culturel et que donc il fallait écouter les personnes concernées. Et j'ai pris le cas des personnes âgées et des maisons de repos. La difficulté pour les personnes âgées et leurs familles est bien d'aller dans des maisons de repos parce que très souvent c'était perçu comme un échec pour la famille ou comme incapacité de cette famille. Et dans certains cas, ils se mettaient dans des situations extrêmement difficiles parce qu'il y a des personnes âgées qui sont

des cas très lourds et qui demandent un accompagnement médical très important. Et toutes ces familles se mettaient dans une situation extrêmement difficile pour assumer cette responsabilité, parce que cela avait un caractère, je dirais, au niveau de l'honneur, c'est-à-dire, il fallait l'assumer. Il y a toute une réflexion qui a été faite justement pour permettre aux familles d'abord de faire ce passage-là mais également pour que l'accueil dans les maisons de repos soit fait d'une manière où l'on respecte la personne âgée. Toute la réflexion sur la nourriture Hallal pour les musulmans, c'est une manière laïque et ouverte, je trouve, d'aborder le sujet. Je crois qu'il faut vraiment qu'aujourd'hui en Europe on accepte que les gens soient accueillis aussi avec leur particularité culturelle et qu'on ne doive pas essayer de formater les gens.

RADOUANE BOUHLAL :

(Président du Mouvement contre le Racisme à Bruxelles)

Je voudrais réagir aux propos qui étaient tenus précisément sur la question de la nourriture. Je suis très étonné qu'on puisse se sentir incommodé par le fait qu'autour d'une table il y a des gens qui mangent Hallal et des gens qui n'en mangent pas. Je crois qu'on défend tous l'égalité et l'égalité n'est pas synonyme d'uniformité. Je trouve que les propos étaient vraiment très loin au point de se réjouir qu'une loi puisse contraindre toutes les femmes de France à ne pas porter le foulard. Moi, je trouve ça aussi liberticide qu'une loi qui contraindrait toutes les femmes à porter le foulard. Je crois qu'à un moment donné, lorsqu'on se bat pour une société diverse, il faut accepter que les gens puissent avoir un minimum d'autonomie et donc puissent faire des choix qui soient les leurs, même si cela ne convient pas à une certaine vision du monde. Cela m'amène à penser que ce qui nous rassemble dans ce colloque, à savoir la diversité dans les villes et les communes, aura peut-être mérité un débat préalable sur la question : C'est quoi, la diversité ?

GAYE PETEK :

Je ne réagirai pas parce que cela lancerait un débat qui durerait trois jours. J'ai déjà entendu beaucoup de réactions de ce type en France et ailleurs. Donc, je pense que je vais m'en tenir là. Je voudrais juste simplement corriger : je citais l'exemple d'une personne du groupe

qui parlait de discrimination de table dans les écoles d'enfants mangeant du porc et d'enfants ne mangeant pas de porc et qu'on n'était pas en train de parler de viande Hallal et que je n'ai pas moi-même parlé de viande Hallal. Je voudrais simplement dire que la diversité s'arrête, personnellement je pense comme ça, à la porte de l'école qui est le lieu du vivre ensemble où les enseignants ont des élèves en face d'eux et n'ont ni des juifs, ni des catholiques, ni des musulmans, ni pas plus que de turcs, de chinois ou de je ne sais quoi. Ils ont une communauté unique qui est la communauté des élèves. Et moi, je parle simplement de ce principe-là.

AZIZE TANK :

J'ai une question très courte : comment fait-on avec les végétariens, est-ce qu'on les force à manger de la viande ?

GAYE PETEK :

Je crois qu'il ne faut pas caricaturer les choses. Personne n'oblige personne dans les écoles en France par exemple à manger du porc. Il y a toujours le choix et d'ailleurs de plus en plus d'écoles suppriment le porc dans les écoles. Ne caricaturons pas les choses. Il y a le respect de la diversité jusque-là où la diversité peut être prise en compte.

KHADIJA ARAM :

Je vais sortir du débat et ouvrir peut-être un autre débat. C'est qu'on parle d'intégration mais il faut aussi penser à la fin de la vie, au carré musulman dans les cimetières. Quelques villes ont des carrés musulmans mais toutes les villes n'en ont pas. C'est important pour les musulmans d'être enterrés là où ils ont vécu, là où leurs enfants vivent et je pense que c'est un débat à instaurer.

FRANÇOIS PREVOTEAU DU CLARY :

Je voudrais juste apporter quelques précisions. J'ai mis en évidence qu'il y avait un abîme entre les textes internationaux et les textes déclinés aux niveaux nationaux concernant l'accueil, les offres de soins et les droits accessibles aux migrants mais aussi aux personnes précaires. Il me semble que c'est quelque chose d'important parce que effectivement pratiquement sur le terrain toutes les structures

qui s'occupent de cela connaissent des difficultés et ces difficultés ne sont pas forcément en lien avec la question de l'application et de la mise en œuvre de ces textes mais surtout en proie aux problématiques financières et économiques et il me semble qu'il est important que nous tenons cela à l'esprit.

La deuxième chose importante, c'est qu'il me semble qu'il est toujours utile de s'appuyer sur les personnes ressources et cela est peut-être ce qui existe dans la mise en œuvre communautaire des démarches de santé et là aussi, je pense qu'il faut se tenir à cette compréhension-là et ne pas chercher à aller plus loin. Parce que sans cela, on va se poser la question du sens et la question du sens rejoint aussi notre histoire commune qui remonte à Aristote, qui passait par Kant, qui passait par Montesquieu, qui passait par Locke, qui passait par tout un tas de philosophes et de penseurs qui nous ont nourri et qui ont fait que les républiques se sont construites sur des textes communs et fondateurs.

La troisième chose qui me semble importante, c'est que du point de vue des pathologies on retrouve des problématiques de santé qu'on retrouve chez les migrants. Je citerai Didier Fassin, un anthropologue et sociologue important qui a beaucoup travaillé et qui dit que ces pathologies-là sont absolument les mêmes que celles des personnes qui sont au plus bas des catégories socio-professionnelles, donc ils sont les plus précaires. Il n'y a pas de pathologies de migrants, il y a des pathologies de personnes qui vivent dans un certain système de société, donc ils ont accès plus ou moins à la nourriture, à l'hygiène. Par exemple, les immigrants attrapent des pathologies ou deviennent porteurs de pathologies en rapport avec la nutrition ou la malnutrition dans les pays où ils sont accueillis. Ils sont porteurs de pathologies métaboliques ou de pathologies nutritionnelles, de l'obésité, de diabète de type 2 etcetera parce qu'ils sont arrivés dans des pays où ils ont accédé à une nourriture qu'ils utilisent d'une façon particulière en ne s'appuyant pas sur leurs traditions et on n'ayant pas les moyens de continuer à se nourrir comme ils ont appris à le faire tout le temps. Toutes les nourritures traditionnelles ne sont pas dangereuses, par contre les nourritures industrielles, tout ce qu'on appelle le « junk food », donc les nourritures contraintes sont dangereuses pour la santé des personnes. Les personnes qui vivent de façon précaire et qui n'ont accès qu'à des restaurants sociaux

deviennent malades. Il me semble que c'est important d'avoir présent à l'esprit qu'il n'y a pas de pathologies et de problématiques de santé propres aux migrants. Il peut y avoir un repérage de comment faire pour améliorer ces problématiques de santé-là qui s'appuient sur des données culturelles mais il n'y a pas de pathologies intrinsèques liées à la migration.

MARTHA AYKUT :

Ce que j'ai entendu maintenant dans les deux groupes de travail est le mot d'ordre de l'exposition ici dans la salle : « participer, faire partie ». Je crois qu'il nous faut regarder encore plus fortement en face le fait que nous ne devons pas considérer toujours les choses avec nos lunettes allemandes ou françaises, mais que nous avons à intégrer les potentiels, les idées, les représentations et les voies et solutions des migrants qui sont chez nous, que nous devons essayer plus énergiquement de soutenir ces migrants pour qu'ils accèdent à des positions clés, que nous avons à travailler plus étroitement avec les organisations qui représentent ces groupes, à élargir notre angle de vue, qu'il s'agisse des parents, ou de l'accès à la culture, ou des soins gériatriques avec une sensibilité culturelle. Je crois que c'est là la clé qui ouvre vers une politique d'intégration réussie.

FRANK BAASNER :

C'est déjà presque un beau résumé. On pourrait aussi ajouter qu'il ne s'agit pas seulement de créer l'intégration, mais en fait de développer des sociétés où il vaille la peine de vivre. Je pense que cela a une valeur fondamentale et que cela est dans notre cas d'une grande pertinence. Je passe la parole à monsieur Freudenberg, qui nous donnera ses impressions ainsi que le mot de la fin.

Clôture

REINHART FREUDENBERG :

(Président de la fondation Freudenberg, Weinheim)

Mesdames et Messieurs, tout d'abord j'aimerais vous remercier, ceux de vous qui sont venus de Belgique et de France et même d'Italie, Dr. Joseph Esho Elamé, d'être venu ici à Stuttgart pour deux demi-journées très intéressantes et très inspirantes. Toutes les présentations et les discussions ont vraiment été passionnantes, je trouve, même davantage que l'année passée si vous me permettez cette observation. A part cela, il y a eu, comme j'ai pu constater pendant le dîner et dans d'autres occasions, de nombreuses conversations particulières qui probablement ont été tout aussi intéressantes que les séances en public. Si vous permettez, je vais en profiter pour faire un compliment aux interprètes qui, je crois, nous fournissent une traduction excellente.

Je voudrais revenir sur quelques points de la séance d'hier qui me sont particulièrement demeurés en mémoire, et sur lesquels j'ai découvert de nouveaux aspects des choses. Monsieur Elamé a d'abord déclaré, et je lui en suis reconnaissant, que lorsqu'on parle de migrants ou de personnes ayant un arrière-plan migratoire, on fait comme si on avait affaire à un groupe, sans voir que cette dénomination recouvre un contenu extraordinairement hétérogène de personnes, qui viennent de cultures complètement différentes et qui ne sont pas inconditionnellement solidaires entre elles, parce qu'elles ont une attitude individuelle très diverse vis-à-vis du pays d'accueil. C'est une chose qu'il faut voir une fois pour toutes dans les pays d'accueil, qu'on a justement affaire à des cultures très différentes, et, pour parler de l'Allemagne, pas seulement des Turcs mais bien d'autres. Monsieur Elamé a en même temps souligné combien il est important de faire percevoir à ces personnes immigrées les principes essentiels de la culture du pays d'accueil. Son expérience est que l'on peut tout à fait réussir à expliquer ces choses. C'était une contribution qui mérite notre reconnaissance.

Le podium tout entier était unanime hier pour dire que l'intégration est une tâche qui présente deux aspects. La société d'accueil doit s'ouvrir à l'intégration (non pas à l'assimilation), elle ne doit pas

changer elle-même dans son contenu, mais elle doit trouver le chemin de l'accueil et de la reconnaissance des droits égaux. Cette intégration à deux versants ne peut réussir que si elle s'effectue d'abord au plan local (tout ce qui se trouve au dessus du plan local est très important, parce que cela fixe le cadre des conditions, mais ce qui se passe appartient à la ville ou à la commune), et si deuxièmement le but n'est pas poursuivi uniquement par les structures du pays d'accueil, mais aussi par les immigrants et leurs structures et organisations propres. Ceci a été souligné particulièrement par madame Özmal, de Duisburg, à partir de son expérience dans cette ville qui mène une politique d'intégration globale et de façon très consciente. Madame de Coninck, d'Anvers, a montré ensuite de manière saisissante comment un département social pourvu de compétences globales peut pratiquer ces deux facettes de l'intégration dans une grande ville très difficile, y compris au niveau individuel. Quand on dit qu'aucun enfant ne doit être perdu, on pourrait avec madame de Coninck dire aussi, aucun chômeur ou immigré ne doit être perdu. On essaye d'établir un contact avec chacun d'eux : Je t'aide, mais tu dois contribuer. C'était un exposé très impressionnant qui montre comment on peut agir au niveau communal quand on veut vraiment arriver à quelque chose.

Aujourd'hui, c'était le petit enfant et la famille, et le système de santé, qui étaient le centre d'intérêt. Je crois que sur ce point tout a été très bien dit et résumé. Deux aspects sont de fait tout à fait décisifs pour le succès de l'intégration, et je me suis réjoui de voir que l'intégration des personnes d'un certain âge ayant un arrière-plan migratoire avait été soulignée dans le cours de la discussion. Un petit entrepreneur turc de Mannheim me disait un jour que ses parents étaient dans leur mentalité et leur être complètement turcs. Ils disent cependant que leurs enfants et petits-enfants sont en Allemagne, et qu'ils y restent donc eux aussi. Ils sont justement une partie essentielle de la société, et l'on doit aussi faire en sorte qu'ils se sentent bien dans les pays d'accueil.

Je voudrais aussi attirer l'attention sur le fait qu'on a certes parlé ici essentiellement des problèmes et des questions à solutionner, ce qui est le but de telles manifestations, mais qu'on ne doit pas oublier ces millions de biographies d'intégrations réussies dans nos pays d'Europe de l'Ouest. On les rencontre quotidiennement, qu'il s'agisse de celui-ci ou de celle-là, qui vous sert dans un magasin ou qui vous

explique un contrat compliqué dans une boutique de téléphonie, sans même prêter attention au fait qu'ils sont d'origine étrangère. C'est devenu de la vie de tous les jours, et même s'ils se sentent culturellement attachés par des liens très forts à leur pays d'origine ou à celui de leurs ancêtres, ils n'en sont pas moins intégrés à la société qu'ils côtoient chaque jour en ce sens qu'ils y exercent pleinement un métier, qu'ils en parlent la langue et que de toute évidence ils s'y plaisent et y réussissent. On les compte par millions, et chacun d'eux a résolu à sa manière et avec succès son problème d'intégration dans son nouveau pays. Que cela existe doit être un grand encouragement pour ceux qui n'y sont pas encore parvenus. Et quand nous considérons tous nos efforts, il est très édifiant de pouvoir penser à ces réussites, et qu'on ne les ressente pas seulement comme quelque chose qui va de soi.

J'ai été très impressionné par les contributions à la discussion de la part du cercle de praticiens expérimentés que nous avons entendus hier et surtout aujourd'hui. Il s'agissait donc de praticiens des communes, des écoles et des administrations venus des pays qui participent à ce colloque. Il serait souhaitable que cette rencontre aille au-delà des deux demi-journées très intéressantes passées ensemble, et dépasse le fait qu'une véritable communauté s'est formée par une connaissance mutuelle au cours d'un très bon dîner et d'un match de football que nous avons regardé ensemble. Il est à mon point de vue très important, non pas seulement de souligner que c'était réjouissant, intéressant et plein de suggestions, mais encore que beaucoup d'entre nous en emportent des stimulations à faire plus que de se dire « on pourrait un jour essayer » et ensuite retomber dans le quotidien en gardant un bon souvenir. Outre ces stimulations, dont j'espère qu'elles mèneront à des réalisations, j'espère aussi que des contacts directs ont été noués, qui pourront se poursuivre avec fruit au-delà de ces réunions publiques et produire des résultats. Je voudrais clore cette manifestation en vous remerciant les uns et les autres. Ceux et celles qui ont présenté un exposé et ceux qui ont participé à la discussion, et tout particulièrement vous, monsieur Baasner, qui avez formidablement organisé ces journées et animé les discussions, ainsi que madame Braun, qui a mené le tout de sa manière tranquille mais idéalement efficace. Merci à tous.

Autres contributions

Marleen de Vry

(Organisation pour les villes et communes flamandes, Bruxelles)

La société urbaine multiculturelle – un défi pour les villes et les communes en Flandre

Comment arriver à partir d'un système d'implication des parents dans le processus de la socialisation et du développement scolaire de leurs enfants en bas âge – à travers la création d'un large réseau de partenaires – à une coopération structurelle entre les services urbaines eux-mêmes et entre ceux-ci et les écoles ?

Comme les pays et les régions voisins, la Flandre se voit depuis des années confrontée avec un taux inquiétant d'élèves qui quittent l'école sans le moindre diplôme ou certificat. Le problème est particulièrement aigu parmi les jeunes immigrants dans les grandes villes (Anvers, Gand, Malines et Bruxelles) et dans les communes ex-minières du Limbourg (Genk, Houthalen, Heusden-Zolder). En plus, beaucoup de jeunes à Bruxelles, Anvers et Gand ne sont même pas inscrits dans une école ou y vont irrégulièrement.

Face à ce problème, il est impératif d'éviter le fait accompli avant qu'il ne soit trop tard. Les trajets de deuxième chance, visant à réparer les conséquences de la pauvreté des chances, ou la punition des élèves séchant l'école, malheureusement ne suffisent pas. Par conséquent, il faut plutôt envisager des mesures de prévention contre le drop-out scolaire et des initiatives pour la promotion des chances au niveau des enfants en bas âge.

Ce sont surtout la valorisation de la richesse des cultures d'origine de ces élèves et des mesures pour enjamber le gouffre social qui conduiront à une véritable société interculturelle.

Quel est le rôle des villes et des communes dans ce processus ?

Ce rôle se situe à quatre niveaux :

1. La coopération des services sociaux-éducatifs de la ville avec les écoles et les parents.

2. Une coopération plus large, c. à d. entre services culturels, sociaux-éducatifs et socio-médicaux, le CPAS et les écoles maternelles et primaires.
3. La coopération intensive entre partenaires communaux et privés dans un réseau de support au niveau du quartier.
4. La coordination de 1 à 3 par un fonctionnaire chargé de la « gestion flanquante de l'éducation ». Le processus de décision au sein de celle-ci fait par la participation de tous les partenaires dans un conseil de l'éducation, installé à l'échelon de la ville ou de la commune.

Animation socio-éducative² depuis les années '90 : coopération entre les services sociaux ou de bien-être social et les écoles et les parents

En Flandre comme aux Pays-Bas, les années mi-'70 ont vu paraître les premiers 'instituteurs-tâche' dans les écoles communales. Ils devaient remédier le retard linguistique des élèves surtout d'origine 'ouvrière' par des cours de langues supplémentaires. Assez vite on s'est rendu compte qu'il fallait s'occuper non seulement de la langue mais également de l'entourage social de l'enfant, c'est-à-dire les parents et les quartiers défavorisés. Depuis 1990, on vit paraître les premiers projets d'animation socio-éducative, résultat de la coopération entre les services sociaux-éducatifs de la ville et les écoles. Leur méthodologie fut officiellement reconnue par le gouvernement flamand en 1997. Les grandes villes subventionnaient l'animation socio-éducatif d'abord avec des moyens du Fonds Impulse Social SIF et à partir de l'année 2003 avec des moyens du Fonds des Villes³.

A l'heure actuelle, on peut distinguer quatre méthodiques d'animation socio-éducative.

1. la stimulation linguistique en néerlandais et dans la langue maternelle des enfants en bas âge et de leurs mères

2 Animation socio-éducative = schoolopbouwwerk. Les animateurs socio-éducatifs font de grands efforts pour impliquer les parents (empowerment) dans des rencontres informelles à l'école: heures du thé ou du café, rencontres quotidiennes à la porte de l'école, visites à domicile.

3 Depuis 2003, le **Fonds des villes** a été désigné pour appuyer les cités flamandes dans la réalisation d'une politique urbaine durable

Quant aux enfants dans les écoles maternelles et primaires, il y a une attention soutenue au développement linguistique et aux méthodes appropriées, par ex. des projets de lecture, des valises de contes, la table de contes⁴, le théâtre de poupées. Pour les tout jeunes, le point de départ est le plus souvent un livre d'images. Le matériel n'est pas seulement disponible en néerlandais, mais également en version bilingue, turc-néerlandais, arabe-néerlandais (« le plus beau poisson de la mer », *denizlerin en güzel balığı*).

Les mères se rencontrent dans l'école (ou dans la bibliothèque) du quartier pour des cours de néerlandais et de formation civique. Les mères y apprennent également le fonctionnement du système scolaire et de l'accompagnement des élèves en Flandre.

Pendant les vacances, il y a aussi des activités créatives et des jeux, combinés avec une immersion dans la langue néerlandaise.

2. la promotion des compétences éducatives des mères et pères et leur implication dans l'évolution scolaire de leurs enfants.

Les écoles invitent les parents à des rencontres informelles pour les associer à la supervision du développement scolaire et général de leurs enfants. Certains projets visent plus particulièrement la participation des pères. L'importance de leur soutien au développement scolaire de leurs enfants ne saurait être sous-estimée. Quant aux Roma, des initiatives particulières s'imposent à cause du grand écart avec la scolarisation normale. Le service Aide à l'Éducation, le magasin éducatif⁵, le service de l'intégration et Enfance et Famille peuvent être impliqués. Enfance et Famille renvoie les parents au Service Aide à l'Éducation ou au magasin éducatif.⁶ Le magasin éducatif de Genk organise des stages pour les parents et publie des brochures sur des thèmes comme « compétences parentales » ou « punir ou récompenser ? ».

4 Les enfants jouent un récit qu'ils viennent d'écouter avec des attributs qu'ils ont peut-être confectionnés eux-mêmes.

5 L'évolution la plus récente dans le domaine socio-éducatif est la création de magasins éducatifs, récemment installés par décret dans toutes les villes-centre flamandes. La province du Limbourg dispose d'un propre point d'appui éducatif provincial.

6 Bientôt opérationnels dans toutes les villes-centre, mais déjà actifs dans plusieurs localités au province du Limbourg

3. les médiateurs quartier-écoles.

Une manière spéciale pour promouvoir la participation parentale est en faisant appel aux services de médiateurs, c. à d. des personnes qui connaissent la problématique de par leurs propres expériences, qui jouissent de la confiance des parents et peuvent faciliter les contacts avec l'école, par exemple aux moments de rencontres informelles. On trouve ces médiateurs dans la plupart des villes-centre et dans quelques petites villes comme Diest et Lokeren.

4. le soutien par rapport aux devoirs des enfants de l'école primaire, souvent grâce à la collaboration d'étudiants instituteur : projets individuels de devoir, classes de devoir dans le quartier, projets 'papa et maman derrière mon pupitre'

Implication des services du secteur culturel et socio-médical

Dans le secteur culturel, c'est la Fondation 'Lire' qui a cherché la coopération avec les bibliothèques de quartier et avec La Ligue des Familles pour promouvoir le pratique du lire des enfants en bas âge. Il s'agit de la stimulation des compétences verbales en général, en néerlandais et dans la langue maternelle. A cet effet, la Fondation 'Lire' publie des livres bilingues néerlandais-turque et néerlandais-arabe. Les bibliothèques de dix communes se sont inscrits au projet pilote 'Bébés livres' de cette fondation. Au mois de septembre 2008, les bébés de ces dix communes recevront un paquet de livres avec suggestions éducatives pour les parents. Ce projet sera supervisé par les Universités de Gand et d'Anvers.

Les bibliothèques de beaucoup de villes et communes organisent des initiatives pour parents de bébés et d'enfants en bas âge. Souvent une ludothèque se trouve à côté de la bibliothèque. Il y a du matériel éducatif approuvé (puzzles, jeux, livres) à emprunter ou mis à la disposition des parents pour apprendre de petits jeux linguistiques. Les services de soutien familial (Enfance et Famille), du CPAS, de l'intégration et les associations d'allochtones, de même que les service socio-éducatifs et de la jeunesse encouragent les parents défavorisés à participer.

Du matériel linguistique éducatif et d'évaluation pour les cours de néerlandais est développé par le Centre de Langue et d'Enseignement à Louvain. Les bibliothèques en profitent pour organiser des concours de lire.

Coopération au niveau du quartier : écoles larges⁸

Un réseau large au niveau du quartier conduit à des actions concrètes et surtout durables. Le principe sous-jacent est que les enfants n'apprennent pas seulement à l'école mais aussi dans leur quartier. D'où l'implication d'une diversité de partenaires locaux dans la coopération entre ville et écoles.

A Berkenbos (Heusden-Zolder), par exemple, on a voulu associer tout le quartier à la socialisation des enfants et des jeunes de tout âge : la garderie d'enfants, les organisations d'allochtones, la Ligue de la Famille, la bibliothèque, les associations sportives et culturelles, le mouvement des jeunes, les services sociaux de la jeunesse et même l'agent du quartier. C'est ainsi que les tout jeunes peuvent rester à l'école pour leur sieste, que les parents suivent des cours de langue dans l'école, que l'agent du quartier y donne des conseils de prévention contre l'agression ou le vandalisme, etc.

A Gand il y a plusieurs écoles larges : Brugse Poort, Dampoort, St. Amandsberg, Ledeborg e.a. Dans tous ces quartiers, il existe une offre post-scolaire large et attractive au cours de l'année scolaire, mais également pendant les vacances, avec des initiatives spéciales pour enfants et jeunes, et des groupes spéciaux pour filles. Il peut s'agir d'activités sportives, techniques de cirque, ateliers de musique, de danse et de photographie. A Gand, Brugse Poort, toutes les crèches (8), comme aussi les écoles du quartier (6), la bibliothèque, la ludothèque, le centre médical, le centre d'animation locale, et d'autres ont leur rôle à jouer dans ce projet, qui est supervisé par le service pédagogique de la ville de Gand. Les coûts de salaire d'un coordinateur libéré à ces fins sont pris en charge par le fonds des Villes.

En Flandre, il y aurait une quarantaine d'écoles larges, qui ont éveillé l'intérêt du ministère de l'éducation et du ministère de la culture, du sport et de la jeunesse. Leur point commun est l'attention

8 On trouve des projets « Ecole large » à Gand, Heusden-Zolder, Genk, Brussel, Molenbeek, Anvers, Boom, Tielt, Maasmechelen, Termonde, Saint-Nicolas, Hasselt, Louvain

au développement large de l' enfant et à l'intégration structurelle de l' école dans le quartier. La majorité de ces écoles se trouvent encore dans la phase initiale, mais leur intégration dans la gestion flanquante de l' éducation est prévue (voir ci-dessous).

Coordination au sein de la gestion flanquante de l' éducation

Sans coordination ou concertation au niveau de la ville, on n'obtient que des résultats plutôt isolés. Quelques villes ont déjà entamé une approche structurelle plus intégrale, dite "gestion flanquante de l'éducation" (gestion d'appui dans le domaine de l'éducation). Le mot d'ordre est la coopération effective entre les différents services urbains et communaux autour des besoins des élèves et des écoles locales. A ces fins, dans plusieurs cas les villes et les communes concernées ont nommé un coordinateur ou un régisseur responsable des initiatives éducationnelles locales ou ont érigé une structure plus ou moins formelle de conseil et de concertation. Les villes d' Anvers, Malines, Ostende, Turnhout et Hasselt ont même installé un véritable conseil éducatif.

Niveau du gouvernement flamand

Depuis quelques années,⁹ le gouvernement Flamand soutient cette évolution en octroyant des subsides pour des projets dans le domaine de la gestion flanquante de l' éducation, par exemple pour des projets de socialisation des enfants défavorisés et de l'implication des parents. Depuis le 30 novembre 2007, ces budgets sont inscrits dans le Décret relatif à la gestion flanquante au niveau local. En plus, le Décret en appelle à toutes les villes et communes à coopérer avec le contrôle de la scolarité, à la promotion de la participation scolaire des tout jeunes et à une répression de l'absentéisme.

Depuis 2004, le ministère de l'éducation en Flandre a également installé 70 plates-formes éducatives locales (PEL) en vue de la pro-

9 En 2005-2006, quatre "villes-centre" (Anvers, Gand, Malines et Genk) furent subventionnées à cause de la gravité de la problématique interculturelle; en 2006-2007, c' étaient les treize "villes-centre" (Alost, Anvers, Bruges, Courtrai, Gand, Genk, Hasselt, Louvain, Malines, Ostende, Roulers, St-Nicolas, Turnhout). Depuis 2007-2008 1.500.000 euros ont été réservés pour ces villes-centre et 500.000 euros supplémentaires pour les autres villes et communes.

motion de l'égalité de chances dans le domaine de l'éducation. Beaucoup de ces PELs ont cherché à établir des contacts avec des services communaux, particulièrement les services sociaux, socio-éducatifs et les services d'intégration. Les PELs se sont engagés dans des projets de stimulation linguistique, de socialisation des enfants en bas âge, de soutien éducatif et de participation parentale.

Comme le gouvernement flamand proclama 2007 « l' Année des tout jeunes », les écoles maternelles et de base, les centres d'Accompagnement des Elèves, la Ligue des Familles, CPAS, et les PEL-s ont pris quelques initiatives communes pour encourager les parents à envoyer leurs petits à l'école. C'est ainsi que la Ligue des Familles et les différents CPAS locaux ont organisé des campagnes pour sensibiliser les parents dont l'enfant atteint l'âge de deux ans et demi. Certaines communes se sont engagées à envoyer des dépliants d'accueil à chaque nouvel élève dans les écoles maternelles. Wannes, Jules e.a. sont de petits livres qui aident les parents à préparer leurs enfants à l'école. D'autres communes envoient aux enfants une petite carte d'anniversaire avec de la publicité pour l'école maternelle ou des informations sur les dates d'inscription. Il y a intérêt à associer les organisations d'allochtones à la sensibilisation des parents afin que tous les petits enfants aillent régulièrement à l'école maternelle.

Conclusion

La coopération intensive des services communaux ou municipaux entre eux et avec les écoles et les parents peut faire la différence, même si, dans la phase initiale, cette coopération est souvent limitée à la promotion d'initiatives de petite envergure. Toutefois, si l'on arrive à créer un large réseau de partenaires locaux, notamment dans les quartiers, on contribue à une diminution sensible de l'inégalité de chances sociale pour des enfants qui autrement devront commencer leur carrière scolaire avec un retard considérable.

Le mot d'ordre est donc la coopération autour des besoins des élèves et des écoles locales. A ces fins, les villes-centre et quelques villes plus petites ont nommé un coordinateur ou un régisseur responsable de la gestion flanquante de l'éducation et les initiatives dans ce cadre et ont érigé aussi une structure de conseil et de

concertation, comme le conseil éducatif à Anvers, Malines, Ostende, Turnhout et Hasselt.

Aram Khadija

(Maire adjointe de Trappes)

La société urbaine multiculturelle

Le problème de l'intégration des minorités dans les sociétés occidentales est un enjeu fondamental du 21^{ème} siècle. Il s'agit même, au-delà du mot « intégration », de pouvoir faire que dans un futur proche des populations migrantes de diverses origines, tout en conservant un certain nombre de leurs traditions, se fondent dans nos sociétés, et se reconnaissent comme faisant pleinement partie du processus social qui les caractérise. Je pense avant tout, pour évacuer la question des traditions du pays d'origine liées à la religion, que :

- Nous naissons tous quelque part, sans un quelque chose culturel et religieux, et nous devenons ensuite ce que nous voulons, sans que jamais notre naissance puisse conditionner notre existence.
- Ce message essentiel, s'il guide notre réflexion et notre action, peut nous permettre non seulement de trouver des solutions immédiates, mais aussi d'éviter certaines erreurs qui empêchent une partie des populations migrantes d'entrer dans la modernité.

Il faut bien avoir à l'esprit que partir, tout quitter, représente avant tout un traumatisme. Nos villes nécessitent un mode de vie particulier si différent du village et nous-mêmes qui y sommes habitués, ressentons une situation de stress. Un point important à mon sens est donc l'accueil des premiers mois dans le nouveau pays.

A Trappes, les associations de terrains font beaucoup pour familiariser les nouveaux arrivants avec leur nouvel environnement. On peut regretter qu'elles fonctionnent uniquement avec des bénévoles, qui malgré leurs qualités ont besoin de cohérence dans leurs actions. Il serait important qu'ils reçoivent une formation simple mais homogène par l'Etat, qui permettrait d'unifier leur démarche et de la rendre ainsi plus profitable.

Les centres sociaux municipaux constituent un très bon moyen pour faciliter l'intégration, à condition que l'information circule et

qu'ils soient parfaitement au courant en temps réel de tout changement ou nouveauté pouvant aider leur action.

Il me paraît indispensable de s'occuper aussi de la population déjà présente, en la formant à la citoyenneté :

- Par l'apprentissage du français et de l'histoire de France
- Par l'enseignement des principes démocratiques qui régissent notre pays
- Par l'explication intelligente de la laïcité, clef de voûte de nos libertés de pensées

Nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit pour nous d'accueillir et de rapprocher des nationalités très différentes, et que le vecteur religieux n'est en aucun cas un outil efficace. La mixité sociale doit redevenir une habitude, comme elle l'était autrefois dans nos villes, et tout projet urbain doit prendre ce concept en compte, autrement que cela a été fait jusqu'ici.

Enfin je voudrais dire à quel point je crois au rôle essentiel de la femme dans ce processus d'intégration. Car la femme est porteuse de l'avenir de ses enfants, elle est une éducatrice de la famille. Elle a les moyens de comprendre, quelle que soit son éducation, l'importance de l'éducation dans l'avenir de ses enfants. Elle sait aussi qu'il est illusoire d'entretenir l'idée de réussite sociale

- par le sport
- par le show business

car seuls quelques-uns en bénéficient alors que des millions d'autres ne s'en sortent pas. Un seul moyen : l'éducation des enfants. Mais il faut les aider ces femmes à s'affranchir du pouvoir des hommes d'abord, à confier leurs enfants à des crèches en nombre suffisant, à voir des maîtres compétents leur donner l'éducation nécessaire pour réussir dans notre société.

Le passé a vu et compté nos erreurs, que l'avenir soit le reflet de notre réussite, dans le grand mouvement de métissage que vit le monde.

Radouane Bouhlal

(Président du MRAX, Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie¹⁰)

Ahmed Mouhssin

(Membre du Cabinet de la Ministre bruxelloise¹¹ en charge de l'Aide aux Personnes et de la Tutelle sur les Hôpitaux publics)

La société urbaine multiculturelle : un défi pour l'organisation des services de santé et de soins.

L'exemple des personnes du 3ème âge d'origine étrangère dans la capitale de l'Europe

Les études belges sur l'évolution de la population nationale prévoient incessamment un « papy boom », avec une véritable explosion du nombre de pensionnés entre 2010 et 2030¹². Parmi eux, l'on trouvera de plus en plus de concitoyens issus des immigrations prolétaires extra-européennes (marocaines, turques, etc.).

Ces immigrations, fruit d'accords bilatéraux entre la Belgique et les Etats d'origine durant les années 1960, ont permis de combler les besoins belges en mains-d'œuvre peu qualifiées. Les femmes ont rejoint leurs époux et les familles ont commencé à se constituer. Ces populations atteignent aujourd'hui un âge où elles se voient exposer aux tracas que rencontrent la plupart des seniors de même milieu social. Mais à cela s'ajoutent des difficultés supplémentaires qu'elles doivent affronter en raison de leurs identités minoritaires au regard de la société dominante.

Quantitativement, il est très difficile de disposer de chiffres précis, de données statistiques en la matière, puisque, sur cette question comme sur tant d'autres (emploi, enseignement, etc.), la Belgique

10 Le MRAX est la principale et plus ancienne organisation antiraciste belge. Elle est née sur les cendres du génocide nazi et lutte aujourd'hui contre toutes les formes de racisme et de xénophobie. Voy. www.mrax.be

11 Sur l'ensemble des compétences de la Ministre Evelyne Huytebroeck, voy. le site officiel : http://www.bruxelles.irisnet.be/fr/region/region_de_bruxelles-capitale/autorites/gouvernement/evelyne_huytebroeck.shtml

12 S., Dechamps, « Le vieillissement est trop peu couvert », *L'Echo*, 27 juin 2008, p. 10.

n'entend toujours pas se doter de monitorings ethniques permettant d'objectiver le profil ethnique de nos aînés.

Il existe cependant quelques indicateurs assez éloquentes : pensons à l'enquête menée tous les cinq ans sur les attitudes des Belges à l'égard de la religion en Communauté française de Belgique. Elle révèle qu'en 2008, près de 33% des bruxellois se revendiquent de l'Islam¹³ : un tiers de la population de la capitale de l'Europe évolue donc dans des familles musulmanes avec des grands-parents d'origine étrangère. Les personnes du 3ème âge d'origine étrangère sont donc une réalité bruxelloise qui ne cessera de prendre de l'ampleur durant les prochaines années.

La situation est relativement inédite, puisque, jusqu'à un passé récent, tant les autorités publiques que les personnes d'origine étrangère elles-mêmes projetaient leur fin de vie dans un mythe du retour au pays d'origine. La plupart d'entre elles ont en effet construit, patiemment et durant plusieurs années laborieuses, un projet de retour qui, le plus souvent, s'est finalement réduit à l'acquisition d'une maison dans le pays d'origine qu'elles occupent quelques mois par an seulement.

Ce « non-retour » définitif au pays d'origine s'explique par différents facteurs, globalement liés à leur intégration en Belgique : leurs enfants et petits-enfants sont (notamment) belges et désirent rester en Belgique ; les liens sociaux que ces aînés ont noués durant plus de quarante ans avec amis, voisins et anciens collègues, leur sont chers ; ils ne retrouvent pas dans le pays d'origine la qualité des soins médicaux dont ils peuvent bénéficier en Belgique ; certains éprouvent aussi la difficulté de se ré-intégrer dans le pays d'origine qui à lui-même tellement changé en quarante ans.

Pour certains d'entre les personnes du 3ème âge d'origine étrangère, des solutions mixtes s'improvisent : plutôt que rester ou partir, ils s'accommodent de ce que nous aimons appeler le « comportement de l'hirondelle » : ils passent les mois d'hiver dans le sud, pour revenir au printemps auprès de leurs enfants et petits-enfants.

Pour d'autres, l'établissement sur le sol belge s'impose : dans les années à venir, le nombre de ces personnes du 3ème âge d'origine étrangère qui seront amenées à faire appel aux services ad hoc –

13 C., Laporte, « La Belgique terre religieuse », La Libre, 11 mars 2008, p.2.

qu'il s'agisse de soins à domicile, ou de placement en maison de repos et de soins – ne cessera d'augmenter. Les études sont unanimes à cet égard¹⁴.

Cet accroissement peut surprendre vu l'attention particulière consacrée aux aînés par les cultures marocaines, turques, subsahariennes, etc. Dans ces cultures, la famille est fondée sur un modèle élargi qui compte toutes les générations (tant verticales qu'horizontales). Les grands-parents y sont traditionnellement considérés comme des sages, ils occupent une place centrale dans la famille, ils sont respectés, écoutés, aimés. Et leurs enfants ou petits-enfants ont l'obligation filiale, morale d'en prendre le plus grand soin, en leur sein.

Mais l'intégration des enfants d'origine étrangère dans la société occidentale – laquelle conçoit la famille sur un modèle nucléaire (papa, maman, enfants) – a pour effet d'affaiblir le sens de la solidarité familiale au sens large. Le rythme de vie est pressant et oblige souvent les deux partenaires du couple à chercher un emploi, ce qui rend les femmes moins disponibles aux « sacrifices » que nécessitent l'assistance et les soins quotidiens d'une personne âgée. En effet, aujourd'hui encore et bien trop souvent, la prise en charge au quotidien des personnes âgées à domicile est faite par les femmes, lesquelles continuent en plus à assumer l'éducation des enfants et une grande part des tâches ménagères.

Ajouter à cela le facteur économique, en ce compris la difficulté de trouver un logement pouvant accueillir deux ou trois générations sous un même toit et l'on comprendra que les maisons de repos constitueront, bon gré mal gré, une option future certaine pour les personnes du 3ème âge d'origine étrangère.

La transition n'est facile pour aucune personne âgée (quelles que soient son origine, sa culture ou ses convictions philosophiques ou religieuses), mais elle est particulièrement ardue pour nos aînés d'origine étrangère, car leur perception des maisons de repos reste extrêmement négative. Pour de nombreux musulmans, cela équivaut

14 Voy. les actes du colloque organisé par la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, *Bien vieillir à Bruxelles : les rides de l'immigration*, Collection Ikebana, Bruxelles, 19 sept. 2006. Voy. également les actes du colloque international organisé par la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger, *Le troisième âge des Marocains Résidant à l'Étranger*, juin 2005. Voy. enfin l'étude de N., Perrin, *Les rides de l'immigration – Le troisième âge immigré en Wallonie*, Université de Liège, Liège, 2004.

à abandonner leurs parents, ce qui entre en contradiction totale avec leur éthique. Pour les marocains de surcroît, les maisons de repos les renvoient à l'idée péjorative de « maison de bienfaisance »¹⁵ qui, au Maroc, peut rassembler des personnes âgées très défavorisées certes, mais aussi des orphelins, des sans-abri et des malades mentaux.

Les enfants des personnes du 3ème âge d'origine étrangère vivent souvent le placement de leurs parents comme une lâcheté, une honte et un manque de piété filiale, mais ils l'envisagent comme une ultime solution, lorsque les soins médicaux nécessaires empêchent le maintien de la personne âgée à domicile. Probablement qu'ils accepteraient mieux le placement s'il s'effectuait dans une structure organisée de manière communautaire : les maisons de repos dédiées aux populations juives forment un modèle qui séduit à cet égard.

Lorsque des solutions alternatives au placement en maison de repos sont proposées, elles sont beaucoup mieux vécues. L'option du centre de jour qui permet, pour principe, le maintien à domicile des personnes âgées, offre un répit aux familles et apparaît comme une solution idéale. Elle permet en effet aux enfants d'exercer une activité professionnelle durant la journée et de recueillir leurs parents en soirée et durant la nuit. Malheureusement, ce type de centre de jour est inexistant dans les quartiers populaires.

Notons également l'existence du projet « Abbeyfield »¹⁶. Il s'agit d'un concept d'habitats groupés pour les seniors. Les logements sont plus petits et organisés de manière à ce que les habitants conservent encore une certaine autonomie. Il permet de répondre à la difficulté de trouver un grand logement, tout en permettant aux personnes âgées de ne pas être isolées.

Les personnes du 3ème âge d'origine étrangère ne sont pas confrontées à des maladies spécifiques. Les ennuis de santé rencontrés sont comparables à ceux des populations nationales de même niveau social, ayant été confrontées à des conditions similaires de précarité en terme de logement et d'environnement de travail difficile¹⁷.

15 N., Cherkaoui, « La vieillesse au Maroc: A quand une vraie politique ? », *L'Opinion*, Maroc, 2008.

16 Cf. <http://www.abbeyfield.be/jsp/index.jsp?actionToDo=changeLanguage>

17 Voy. le mémoire en gérontologie défendu par N., Loutz, *Influences des conditions de vie sur l'état de santé des personnes âgées. Confrontation de modèles belges et immigrés turcs*, Université de Liège, Liège, 1989.

Mais le fait d'être d'une culture ou d'une religion minoritaire dans le pays, appelle des difficultés supplémentaires dans une société qui globalement ne sait pas ou ne veut pas gérer sa diversité, dans la négociation.

L'une des premières difficultés dans les maisons de repos ou dans l'accès aux soins de santé est l'usage de la langue. Le manque de maîtrise de la langue officielle et administrative peut avoir des incidences jusqu'à la manière même avec laquelle la personne sera soignée. De nombreux marocains de la première génération parlent le berbère ou l'arabe, leur maîtrise du français est parfois assez rudimentaire. Concernant les turcs, la première génération ne maîtrise que très rarement le français. Il y a donc des difficultés de communication entre le corps médical et ces patients, ces derniers ne peuvent pas toujours exprimer avec précision les douleurs ou les difficultés psychologiques auxquelles ils sont confrontés. La faible maîtrise de la langue a également pour effet d'isoler encore davantage les quelques immigrés se trouvant dans des homes.

Pensons également à la question de la pratique religieuse. Elle est importante pour les musulmans du troisième âge. Leur alimentation et leur habillement doivent répondre à un certain nombre de prescriptions religieuses : ils ne mangeront jamais de la viande « non halal »¹⁸. Autre exemple, le rythme quotidien des personnes musulmanes est marqué par les cinq prières de la journée, dont la première s'effectue à l'aube et la dernière parfois assez tard ; ce rythme ne correspond pas à la journée type d'une maison de repos. Certains militants d'un prosélytisme laïque considèrent que la prise en considération de telles prescriptions religieuses dans la logistique et la gestion d'une maison de repos, revient à porter atteinte à la neutralité de l'établissement et à favoriser le repli identitaire.

Cette opinion nous paraît tronquée¹⁹ et humainement intenable pour ces personnes qui ont travaillé durement tout au long de leur vie et qui, de ce fait, ont souvent le sentiment d'avoir négligé leurs devoirs religieux au profit de réalités matérielles. En quelque sorte, il leur faut, d'une certaine manière, rattraper le temps perdu. Elles sont

18 Une viande « non halal » est celle qui provient d'un animal islamiquement illicite (porc), ou licite mais qui n'a pas été sacrifié selon le rite islamique.

19 Sur ces questions, voy. M., JACQUEMAIN, et N., ROSA-ROSSO, (sous la dir. de), *Du bon usage de la laïcité*, Les Editions Aden, Bruxelles, mai 2008, et notamment la contribution de R., BOUHLAL, « La laïcité peut-elle engendrer le racisme ? », pp. 101 et s.

de plus désireuses d'incarner l'exemple pour leurs enfants et petits-enfants, elles se sentent responsables de la transmission intergénérationnelle des valeurs morales culturelles et religieuses. La religion n'est donc pas un simple refuge, mais une condition primordiale, essentielle et nécessaire pour leur épanouissement.

Entrent également en compte la dissonance sur un certain nombre de codes culturels concernant la vie quotidienne et l'hygiène corporelle. Si, durant toute votre vie, vous avez retiré vos chaussures pour entrer chez vous, ce changement qui peut sembler minime, rappelle à certaines personnes placées qu'elles ne seront jamais plus chez elles dans la maison de repos. Pour certaines femmes ayant évolué dans un milieu globalement non-mixte, il leur sera très difficile de devoir côtoyer des hommes (ne faisant pas partie de leur famille) dans leur vie quotidienne. La diversité culturelle, c'est aussi tenir compte de ce type de sensibilité sans les délégitimer à priori.

Le déchirement suscité par une immigration, et le fait de se savoir mourir loin de son pays d'origine sont des aspects qui nécessitent, pour beaucoup, un accompagnement psychologique.

Afin de répondre aux soucis légitimes, aux inquiétudes et aux obstacles qui empêchent les personnes du 3ème âge d'origine étrangère de faire appel aux services ad hoc, il convient de créer les conditions qui les rassureront et leur permettront de vivre leur vieillesse dans la sérénité et le respect de leur mode de vie.

Plus globalement, il est impérieux de définir les habitudes culturelles qui peuvent avoir un impact sur l'organisation dans les maisons de repos et traiter les problèmes spécifiques aux aînés d'origine étrangère. Il est nécessaire de tenir compte au maximum de la sensibilité particulière de chaque individu dans un système qui semble souvent vouloir uniformiser les besoins des pensionnaires des maisons de repos.

Les choix dans la logistique et la gestion d'une maison de repos sont fortement faits en fonction d'impératifs économiques. Les priorités sont souvent données à l'organisation en terme de coûts, au détriment quelquefois des relations humaines. L'arrivée de ce nouveau public doit susciter la réflexion chez les gestionnaires des maisons de repos et fournir l'occasion de réinterroger l'organisation actuelle, dans l'intérêt de tous les pensionnaires.

Comme le placement en maison de repos semble donc inéluctable, il est plus que temps de se préparer aux nouveaux défis que formule l'accès massif et imminent de personnes d'origine étrangère aux maisons de repos, mais aussi aux soins à domicile :

- énoncés en termes positifs, ces défis sont ceux devant assurer aux personnes du 3ème age d'origine étrangère la meilleure qualité de vie possible, étant entendu qu'elle doit être comprise au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé pour qui « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »²⁰. Une bonne santé ne peut donc être comblée sans la prise en compte du système de valeurs, des croyances et de la culture de l'individu ;
- formulés en termes négatifs, ces défis doivent appeler des mesures efficaces visant à empêcher que les personnes du 3ème age d'origine étrangère subissent à nouveau des discriminations d'ordre raciste ou xénophobe – en plus de celles qu'elles ont déjà du subir durant plus de quarante ans dans tous les domaines de leur vie (logement, emploi, loisirs,...) – dans les services qui leur sont destinés au crépuscule de leur existence.

Les personnes du 3ème age d'origine étrangère ont été l'un des moteurs du développement économique de la Belgique, notre pays et les services ad hoc doivent témoigner de notre reconnaissance collective en tenant compte de leur bien être jusqu'au dernier souffle de leur vie. Le débat ne fait donc que s'ouvrir.

20 Cf. le préambule de la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), New York, 22 juill. 1946, disponible via : http://whqlibdoc.who.int/hist/official_records/constitution.pdf